El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Lundi 2 juin 2014
ÉDITION DU CENTRE
N°7191 - Vingt-quatrième année - Prix : Algérie : 15 DA. France : 1 €. USA : 2,15 $. ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan.com

■ DÉCÈS HIER DE LA CHANTEUSE NORA

Une étoile rejoint les étoiles



LIRE L'ARTICLE DE RÉMI YACINE EN PAGE 24

RELATIONS INTERMAGHRÉBINES

Les vérités de Marzouki irritent Mohammed VI



PHOTO : AFP

■ Les relations algéro-marocaines, évoquées par le président Marzouki, seraient la cause du mécontentement royal affiché par Mohammed VI, lors de son déplacement à Tunis ■ Les réseaux sociaux ont aussitôt pris le relais tandis que le site électronique tunisien Businessnews a été le premier à parler d'un «différend» entre le souverain alaouite et le président tunisien.

La Toile s'était affolée, avant-hier, à cause d'un imminent départ de Mohammed VI de Tunis, avant la fin de sa visite. Le monarque marocain aurait été irrité par des propos du président tunisien, Marzouki, concernant les relations algéro-marocaines. Qu'en est-il ?
Tout a commencé par un article publié sur le site électronique tunisien, Businessnews, qui a indiqué : *«Un différend a éclaté entre le roi du Maroc, Mohammed VI, et le président tunisien Moncef Marzouki, suite à la remise, sur le tapis, du conflit du Sahara occidental par M. Marzouki. La discussion, tenue hier, a fini par une insulte de la part du roi du Maroc, qui aurait annoncé le gel du reste de ses activités.»* La présidence de la République tunisienne a vite nié les faits et le porte-parole de la Présidence, Adnene Mansar, a qualifié cette information *«d'absurde»* à travers le même Businessnews.

LIRE L'ARTICLE DE **MOURAD SELLAMI** EN PAGE 11

SELLAL AUX DÉPUTÉS

«EN 2030, IL N'Y AURA PLUS DE PÉTROLE À EXPORTER»



PHOTO : H. LYÈS

■ Dans le but de donner plus de crédibilité à l'option de l'exploitation du gaz de schiste, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a précisé que *«l'Algérie ne serait pas en mesure de maintenir ses volumes d'exportations actuelles de pétrole et de gaz à l'horizon 2030.»*

LIRE L'ARTICLE DE **NABILA AMIR** EN PAGE 3

GAZ DE SHISTE

LES AMÉRICAINS DISENT ÊTRE INTÉRESSÉS

LIRE L'ARTICLE DE **MÉLISSA ROUMADI** EN PAGES 3

SUPPLÉMENT ÉCONOMIE

L'ALGÉRIE NÉGOCIE DEPUIS 1987 SON ACCESSION À L'OMC

LA LOGIQUE RENTIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX



PHOTO : D. R.

● L'Algérie inaugure cette année trois décennies de négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ● Notre pays reste donc en marge de ceux qui ont entamé et achevé ce processus.

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT EN PAGES 13, 14, 15 ,16 ,17, 19, 21 ET 23

MONDIAL 2022

Une autre accusation contre le Qatar

L'attribution du Mondial 2022 au Qatar n'arrête pas de provoquer des remous. De nouvelles accusations de corruption viennent d'être lancées à l'encontre de cet émirat du Golfe. Le journal britannique *Sunday Times* a affirmé, hier, être en possession de documents attestant qu'un responsable qatari, en l'occurrence Mohamed Ben Hammam, ancien président de la Confédération asiatique de football et membre du comité exécutif de la FIFA, avant qu'il ne soit radié à vie en 2012 pour corruption, aurait versé près de 5 millions de dollars de pots-de-vin à des personnalités du monde footballistique, à travers le monde, afin qu'elles soutiennent la candidature de son pays pour l'organisation du Mondial 2022.

(Suite page 31)

Abdelghani Aïchoun

ASSASSINAT DES MOINES DE TIBHIRINE ET PROCÈS KHALIFA

Les explications de Tayeb Louh

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, n'a pas démenti l'interdiction d'entrée en Algérie formulée, la semaine dernière, au juge français, Marc Trévidic.


PHOTO : M. SALIM

A une problématique juridique, une réponse politique. Interrogé dans les couloirs de l'APN, où il assistait aux débats sur la politique générale du gouvernement, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, n'a pas démenti l'interdiction d'entrée en Algérie formulée, la semaine dernière, au juge français, Marc Trévidic, chargé d'enquêter en France sur l'assassinat des 7 moines de Tibhirine en 1996. *«Une instruction est ouverte par un juge près la cour d'Alger. Une autre instruction est ouverte en France. Il y a une collaboration entre les justices des deux pays. Puis, des commissions rogatoires sont désignées, à Alger, comme à Paris. Il n'y a donc aucun problème»*, précise le garde des Sceaux, signifiant ainsi que seule la justice algérienne peut enquêter en Algérie.

PEU ÉLOQUENT SUR L'AFFAIRE KHALIFA

Pourtant, le magistrat français avait déjà séjourné en Algérie en mars dernier. Pourquoi cette attitude ? Le ministre n'en dira pas plus. Marc Trévidic a pourtant l'intention d'étendre ses investigations à l'Algérie. La justice française aurait même demandé l'exhumation des corps pour tenter de découvrir la vérité. Aucune réponse du côté algérien.

Interrogé sur l'autre sujet qui concerne la coopération algéro-française, à savoir l'affaire Khalifa, Tayeb Louh a été peu bavard. *«Une instruction judiciaire est en cours. Il y aura donc forcément un procès public»*, a répondu M. Louh, souriant. Quand ? *«C'est à la justice de décider»*, répond encore le garde des Sceaux, avant d'aller déjeuner, laissant les journalistes sur leur faim. A rappeler que le procès Khalifa s'ouvre ce matin à Nanterre, pas loin de Paris, dans son volet français.

Le principal accusé, Moumen Khalifa, sera absent. Il est en prison en Algérie depuis fin décembre 2013.

A. Boukhlef

RACHID GRIM. *Politologue*

«L'opposition peut faire avancer les choses dans le sens d'un changement réel»

Propos recueillis par
M. A. O.

Les consultations sur le projet de révision de la Constitution ont été entamées hier, malgré le boycott de l'opposition. Le pouvoir ira-t-il au bout de sa logique pour mener cette réforme ?

Le pouvoir est dans une logique de non-recul sur ses principaux projets. La révision de la Constitution est l'une des principales promesses électorales de Bouteflika sur laquelle il n'est pas près de revenir en arrière. Le ton a déjà été donné dans le communiqué de la présidence de la République, qui met en avant le nombre important d'invitations qui ont reçu une réponse favorable. Il a parlé de 52 partis sur les 64 invités, de 30 personnalités sur les 36 invitées, de toutes les associations et organisations et les 12 professeurs sollicités. Sur le plan arithmétique, c'est une réussite pour le pouvoir. Sur le plan politique, c'est autre chose, car il y a également la question de la représentativité qui est posée. Mais le pouvoir, malin qu'il est, ne joue pas sur ce registre. Ce qui l'intéresse, c'est de dire à l'opinion publique que la majorité des invités participent à ces consultations qui sont beaucoup plus une formalité qu'une démarche de fond pour une fameuse «Constitution consensuelle» mise en avant.

Ces consultations ne sont donc, pour vous, qu'une mise en scène pour donner du crédit à un projet déjà ficelé…

Absolument. La nouvelle Constitution est déjà faite. Ces consultations serviront d'alibi pour crédibiliser une démarche fortement contestée par de larges secteurs de l'opposition. Il y aura quelques concessions pour certains soutiens du pouvoir, par exemple sur la question de la langue amazighe qui pourra bénéficier d'un statut renforcé, ou encore donner plus de pouvoirs au Parlement et au Premier ministre. Mais sur le fond, le texte ne sera pas différent des précédents concernant l'équilibre et la séparation des pouvoirs. Penser que l'on touchera au pouvoir du Président, c'est presque faire preuve de naïveté politique. Et même si on ne donne pas constitutionnellement tous les pouvoirs au Président, il finira, dans le climat politique actuel, par les prendre. Preuve en est que la Constitution actuelle ne lui donne pas tous les pouvoirs, mais dans la pratique, il les a, tous.


PHOTO : D. R.

Rachid Grim

L'opposition, qui tente de s'organiser dans des blocs politiques, a-t-elle une chance de faire entendre sa voix et obtenir des concessions du pouvoir ?

Les forces de l'opposition sont dans une dynamique assez prometteuse. Elles ont fait ce qu'elles n'ont pas réussi à faire depuis l'existence du multipartisme : s'unir autour d'un objectif commun en mettant entre parenthèses leurs divergences. Voir un parti de démocrates s'associer à des partis d'obédience islamiste dans une démarche politique pour une transition démocratique et pacifique est révélateur de la franche volonté de l'opposition d'unifier ses forces pour provoquer le changement souhaité. Je parle de l'initiative de la Coordination nationale pour les libertés et le changement qui prépare une conférence nationale pour la transition démocratique. C'est un élément d'espoir, car on sent qu'il y a une volonté d'aller de l'avant. Maintenant, est-ce que l'opposition réussira à faire entendre sa voix ? Tout dépendra de ses capacités de résistance et de son pouvoir à maintenir cette dynamique le plus longtemps possible. Car, le pouvoir ne fait pas de cadeau.

Mais l'opposition reste divisée. Il y a d'ailleurs des initiatives multiples. Outre la Coordination dont vous parlez, il y a ce qui est appelé le Pôle des forces du changement regroupées autour de Ali Benflis. Le FFS ne s'inscrit dans aucune de ces deux démarches. Hamrouche aussi active autrement.

Effectivement, il y a ce contexte de crise politique qui favorise toute sorte d'initiatives. Et quand on parle de l'opposition, il s'agit de partis qui sont sur le terrain depuis des années. Comme ceux de la Coordination, le FFS en est un. Mais ces derniers temps, il est moins tranché et radical dans ses positions qu'avant. On le soupçonne d'ailleurs de vouloir composer avec le pouvoir. La preuve, il a été sollicité pour intégrer le gouvernement, une offre que n'a pas eue le RCD par exemple. Pour Benflis, c'est un enfant du système qui ne veut pas de rupture mais un changement qui lui permettra de mieux se placer dans ce système dont il est issu. Autrement dit, il n'est pas sur la même ligne politique que ceux qui revendiquent carrément un changement radical. Il cherche à améliorer le visage du système actuel en opérant des changements en interne pour plus de libertés et de justice.

Les partis regroupés dans la Coordination pour les libertés et la transition démocratique peuvent-ils mobiliser pour faire avancer leur projet ?

Ces partis ont certes une marge de manœuvre minime. Mais ils peuvent, avec de la persévérance, faire évoluer les choses dans le sens d'un changement réel. Pour ce faire, ils ne peuvent compter que sur leurs troupes qu'ils doivent remobiliser. Car, bien que le contexte politico-social soit tendu, le peuple ne sortira pas dans la rue. Il ne sortira que si les forces de l'opposition réussissent à capter l'intérêt des citoyens en montrant du sérieux dans leur action et de la détermination dans leur engagement.

M. A. O.

CONSULTATIONS SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les institutions de l'Etat ouvrent le bal

Les consultations menées par le directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, en vue de la révision de la Constitution, qui ont débuté hier, ont pris l'allure d'un soliloque du pouvoir avec le pouvoir. Le bal a été ouvert, hier, par des présidents d'institutions étatiques ne risquant pas de critiquer le document proposé par la commission de révision de la Constitution. Le premier invité d'Ouyahia a été Mohamed Seghir Babes, président du Conseil économique et social (CNES). Ce dernier a proposé la constitutionnalisation du CNES, à l'instar, dit-il, *«des autres pays à travers le monde»*. Le président du Haut Conseil islamique, cheikh Bouamrane, a été le deuxième sur la liste des hôtes d'Ouyahia. Il a déclaré, à la fin de son entretien, avoir insisté sur *«l'importance de l'unité du peuple ainsi que l'enseignement et la formation qui sont essentiels pour hisser le pays au niveau des nations les plus développées»*. Le président du Mouvement pour l'entente nationale (MEN) a aussi figuré parmi les convives d'Ouyahia pour la journée d'hier. Pour la première semaine des discussions qui s'étalera jusqu'au 5 juin, Ahmed Ouyahia recevra *«9 personnalités nationales, 8 partis politiques, le président du Groupe du tiers présidentiel au Conseil de la nation ainsi que deux organisations nationales»*, indique l'APS. A noter que de nombreuses formations et personnalités politiques de l'opposition ont décliné l'offre d'Ouyahia de participer à ces consultations, qualifiées de fait accompli.

R. N.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Les critiques de Ali Benflis

Ali Benflis attaque de front le plan d'action du gouvernement qui a été présenté par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans une déclaration rendue publique, Ali Benflis estime que si *«ce plan d'action est censé présenter au peuple algérien une vision éclairée, un projet rassembleur et une marche à suivre pour les cinq années à venir»*, il n'en est rien. L'ancien candidat à la dernière présidentielle dénonce la volonté du régime de s'installer dans l'impasse et de fonctionner en vase clos. *«Il s'enfonce dans une crise profonde qu'il a lui-même générée. De même, il s'ingénie à cacher la réalité d'une impasse institutionnelle au lieu de s'employer à en sortir notre pays»*, peut-on lire dans la déclaration. Plus grave : Ali Benflis juge *«illégitime»* le gouvernement Sellal. Pour l'ancien Premier ministre du président Bouteflika, ce gouvernement n'a pas la légitimité requise pour soumettre son plan d'action à l'APN. *«Il n'est pas un gouvernement émanant d'une majorité parlementaire qui lui conférerait une base politique et sociale solide et d'où il puiserait une légitimité incontestable. Il n'est pas, non plus, un gouvernement d'ouverture car toutes les tentatives désespérées du régime en place en ce sens ont essuyé des refus systématiques des forces politiques sollicitées. Il n'est pas, enfin, un gouvernement de compétences.»* L'ancien candidat dénonce, par ailleurs, *«le manque de sérieux, la précipitation et l'improvisation»* qui ont caractérisé l'élaboration du plan d'action du gouvernement. Il en veut pour preuve les délais *«exceptionnellement courts – cinq jours – impartis à l'élaboration d'un plan d'action pour les cinq années à venir»*. En conséquence, pour M. Benflis, ce gouvernement n'est *«que le produit d'une volonté personnelle sans légitimité confortée par un régime politique complaisant. C'est donc un gouvernement sans base politique et sociale, sans représentativité et sans légitimité qui présente un plan d'action servant plus les intérêts du régime en place que ceux du peuple algérien tout entier»*. Le même traitement est réservé à l'ANP que le candidat malheureux à la présidentielle juge également dépourvue de légitimité. *«Ce gouvernement sans légitimité présente un plan d'action à une autre institution qui en est, elle aussi, dépourvue.»* Par ailleurs, pour Ali Benflis, la seule motivation du régime est à chercher dans sa volonté de maintenir l'illusion que *«le pays est gouverné alors qu'il ne l'est plus, qu'il a un projet pour le pays alors qu'il n'est guidé que par le sien propre et que le pays avance alors qu'il est maintenu, contraint et forcé, dans l'immobilisme et la stagnation.»*

Salim Mesbah

SELLAL AUX DÉPUTÉS

«Plus de pétrole à exporter en 2030»

Le besoin d'assurer la sécurité énergétique de l'Algérie justifie le recours à l'exploitation du gaz de schiste.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reconnu, hier, devant les députés, que d'ici 2030, l'Algérie ne sera plus en mesure d'exporter des hydrocarbures, sinon en petites quantités seulement. «*Si les réserves restent en 2030 à leur niveau actuel, nous n'allons couvrir que la demande nationale, il n'en restera que très peu pour l'exportation*», a avoué M. Sellal lors de la présentation du plan d'action, hier, à l'Assemblée nationale. Et de poursuivre : «*Avec nos réserves de 12 milliards de barils de pétrole et de 4000 milliards de mètres cubes de gaz, l'Algérie ne peut couvrir que ses besoins internes.*» Il s'agit là, selon toute vraisemblance, d'un aveu d'échec de la politique prônée depuis une quinzaine d'années par le président Bouteflika. A travers cette nouvelle donne révélée au grand jour, on comprendra aisément que le pouvoir n'avait ni vision économique ni stratégie en la matière. Le discours servi à tout bout de champ sur l'après-pétrole n'a conduit à rien de concret. L'Algérie est dépendante des recettes pétrolières plus que jamais. Plus qu'au début du règne de Bouteflika en 1999. La diversification économique réclamée par les experts n'était finalement qu'un vœu pieux. L'absence de pronostic et le bricolage ont poussé, aujourd'hui, le pouvoir à revoir sa copie. Il s'est trouvé dans l'obligation de recourir à l'exploitation du gaz de schiste, ce qui ne devait intervenir, pourtant, que d'ici 2050. En défendant l'option du schiste, Abdelmalek Sellal a tenu à préciser que son exploitation a été rendue nécessaire par le besoin d'assurer la sécurité énergétique de l'Algérie à très long terme. Face aux députés, le Premier ministre admet, à demi-mot, que le recours à l'exploitation de gaz de schiste s'impose et elle est irréversible. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute sur les intentions du gouvernement concernant cette démarche. Seulement, se voulant rassurant, M. Sellal a affirmé que l'exploitation du gaz de schiste interviendra à long terme, précisant que le dernier texte adopté dans ce sens par le Conseil des ministres visait seulement à préparer le terrain à son extraction dans un futur lointain. Abdelmalek Sellal a indiqué que dans les cinq prochaines années, le secteur de l'énergie va entamer la phase préparatoire de l'exploitation à long terme du gaz de schiste par des forages-pilotes afin de définir les procédés de production des hydrocarbures non conventionnels.

UN PLAN D'ACTION HÉTÉROGÈNE

«*Nous commencerons par l'exploration et la formation des cadres pour les prochains cinq ans*», explique-t-il en annonçant l'intention du gouvernement de créer une école de formation très prochainement. Par ailleurs, le chef de l'Exécutif a annoncé que le gouvernement a pris, la semaine précédente, une disposition qui met fin «*aux décisions abusives d'interdiction de sortie du territoire contre plusieurs individus*», sans pour autant déterminer la catégorie concernée par cette décision : «*Toutes ces personnes seront libres de circuler et de sortir de l'Algérie sans aucun problème*», précise-t-il. Désormais, ajoute-t-il, «*seul le juge sera en mesure de prendre la décision d'interdiction* ». En parallèle du maintien de la politique de «la main tendue» en direction des «égarés» qui feront acte de repentance, le gouvernement continuera à mener toutes les actions de lutte antiterroriste pour consolider la sécurité nationale. Lors des débats, les députés de la majorité FLN et RND inscrits les premiers pour intervenir se sont fondu dans des généralités et ont tenté de régler leurs comptes avec les députés de l'opposition qui ont osé critiquer le rendement de la Chambre basse du Parlement et ont demandé sa dissolution. «*Ceux qui nous ont traités de voleurs et qui critiquent cette institution ne sont que des délinquants politiques*», se permet un député du FLN. Ceux de l'opposition promettent de répondre aujourd'hui. D'emblée, ils ont tous critiqué l'absence d'un bilan. «*On ne peut pas présenter un plan d'action sans présenter un bilan*», déplore M. Naâmane du MSP. Pour sa part, M. Taazibt du PT pense que le document objet de débat n'est pas homogène. «*Le document est plein de contradictions. Le gouvernement n'a aucune vision*», note-t-il.

Nabila Amir

LES AMÉRICAINS SE DISENT TRÈS INTÉRESSÉS

Yousfi : «L'exploitation de gaz de schiste est vitale»

L'exploitation de gaz de schiste est inéluctable et les pouvoirs publics tiennent à le faire savoir. Deux membres du gouvernement se sont relayés, hier, pour faire part de l'intention ferme d'aller vers une exploitation des hydrocarbures non conventionnels. Cependant, si le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a voulu être rassurant à l'APN en répétant que cette option ne se concrétisera, en réalité, qu'à long terme, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a tenu, pour sa part, des propos beaucoup moins nuancés.

A la fin de l'entretien tenu quelques minutes auparavant avec le secrétaire d'Etat américain à l'Energie, M. Yousfi a indiqué à la presse que le développement et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels sont, au même titre que les autres sources d'énergie, une question vitale. M. Yousfi, qui a ainsi rejoint son Premier ministre, a précisé qu'il s'agit de la préservation des intérêts de l'Algérie. Il faut dire que quelques heures auparavant, Abdelmalek Sellal précisait que vu l'état des réserves de pétrole et de gaz aujourd'hui, «*l'Algérie ne serait pas en mesure de maintenir ses volumes d'exportation actuels à l'horizon 2030*».

Autant de facteurs qui poussent le patron du département de l'Energie à asséner la vision du gouvernement à ce propos.

L'exploitation des hydrocarbures non conventionnels participe, dans de nombreux pays et à leur tête les Etats-Unis, précurseur de la révolution des schistes, à la préservation de la sécurité énergétique.

Une indépendance qui a permis à ces pays d'aller pour leur développement dans la bonne voie.

Il estime que l'Algérie ne dérogera pas à la règle. M. Yousfi a déclaré dans ce sens que les hydrocarbures non conventionnels sont essentiels non seulement pour l'indépendance énergétique de l'Algérie, mais aussi et surtout pour son indépendance financière. Car les hydrocarbures sont l'une des seules ressources de l'Algérie et d'eux dépend le financement de tous les programmes de développement du pays.

Le décryptage des propos du ministre de l'Energie confirme ainsi les préoccupations du gouvernement concernant le maintien d'un niveau de rente acceptable pour alimenter la dépense publique.

En ce qui concerne l'évaluation du potentiel commercialisable des hydrocarbures non conventionnels, le ministre de l'Energie a précisé que des tests sont d'ores et déjà en cours sur plusieurs bassins sédimentaires pour en préciser les contours.

Mieux encore, le ministre s'avoue surpris des commentaires concernant les risques environnementaux liés à ce genre d'exploitation, qu'il juge d'ailleurs «*exagérés*».

Et d'ajouter que l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels ne présente pas plus de risques que la production d'hydrocarbures conventionnels ou encore d'autres types d'industries minières, notamment celle de l'or nécessitant l'usage du cyanure.

LOBBYING AMÉRICAIN

Le ministre de l'Energie a également fait savoir qu'il a longuement discuté de la question avec le secrétaire d'Etat américain à l'Energie, Ernest Moniz, concernant les «*risques générés par l'exploitation des gaz et pétrole de schiste sur les ressources hydriques et les précautions à prendre dans le processus de production. L'exploitation des hydrocarbures non conventionnels n'est pas plus polluante que les autres ressources*».

Un secrétaire d'Etat d'ailleurs tout ouïe à l'occasion de sa visite ou plutôt une opération de lobbying orchestrée à l'occasion de la Foire internationale d'Alger.

L'officiel américain ne cache pas l'intérêt des firmes américaines pour l'Algérie, les hydrocarbures étant indissociables du marché algérien. M. Moniz a indiqué que les Etats-Unis, riches de leur expérience dans l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, leur ayant permis de réaliser un boom économique et énergétique, seraient intéressés par une coopération plus accrue avec l'Algérie dans le domaine. Il précise, à ce titre, qu'il souhaiterait voir l'expérience acquise, au cours de ces dernières années aux Etats-Unis, profiter au secteur en Algérie.

Au-delà des possibilités en matière de formation et d'échange d'informations entre les deux pays, le secrétaire d'Etat américain à l'Energie table sur l'apport de flux de capitaux dans le cadre du partenariat public/privé. Il pense d'ailleurs que la révision récente de la loi sur les hydrocarbures a ravivé l'intérêt des firmes américaines pour non seulement les hydrocarbures non conventionnels, mais aussi l'exploitation en offshore, pour laquelle les majors US «*disposent d'une solide expérience dans le golfe du Mexique*».

Il affiche aussi un vif intérêt pour le secteur de la génération électrique, où, dit-il, General Electric s'est assez bien positionné.

Le nucléaire est également l'une des pistes à explorer, selon lui.

Il faut d'ailleurs noter que le ministre de l'Energie a évoqué des discussions sur l'acquisition, à terme, de mini-centrales nucléaires présentant le moins de risque et nécessitant moins de ressources hydriques pour contribuer au mix énergétique national.

Melissa Roumadi

BACCALAURÉAT 2014

Les premières épreuves abordables, selon les candidats

● Dimanche 10h, place du 1er Mai, Alger ● Temps pluvieux, faisant oublier que l'on est aux portes de l'été ● Un temps bonus pour plus d'un demi-million de candidats au baccalauréat qui ont entamé leurs premières épreuves.

Devant le lycée El Idrissi, place du 1er Mai, à Alger, des parents attendent avec impatience la sortie de leurs enfants.
Quelques minutes plus tard, Yasmine, une jeune voilée, petite sacoche à la main, sort à pas lents. Approchée, elle nous accueille avec le sourire aux lèvres. *«Pour moi, le sujet d'arabe était très abordable»*, dit-elle avec un grand soulagement. Elève en 3e AS mathématiques au lycée Mohamed Boudiaf, Diar Saâda, à Alger, Yasmine, qui concourt dans ce lycée, avoue qu'elle n'a pas eu beaucoup de difficultés à traiter son sujet. *«On avait deux sujets au choix, dont l'un était accessible»*, dit-elle rassurée. Sûre d'elle, Yasmine, une bonne élève, selon ses propos, se projette déjà dans l'avenir. Elle souhaite décrocher son bac avec mention pour s'inscrire soit à l'ENI (Oued Smar), soit à l'Ecole polytechnique d'El Harrach.
D'autres, comme Sonia, qui concourt dans le même lycée que Yasmine, espèrent obtenir leur bac, sans accorder d'importance à la mention. *«L'essentiel est de franchir cette étape. Pour le moment, il faut se concentrer pour pouvoir obtenir un bon résultat»*, estime cette candidate dans la filière sciences de gestion.
Comme ces deux candidates, tous les autres postulats ont eu au menu au premier jour d'examen deux matières : arabe la matinée pour tous, sciences islamiques ou droit pour d'autres. C'est à partir de ce lycée que le coup d'envoi de cet examen a été donné hier matin par la nouvelle ministre de l'Education nationale. Après avoir ouvert les plis du sujet de langue arabe, Mme Nouria Benghabrit Rimaoun a affirmé que le succès *«récompensera les élèves studieux et persévérants durant toute l'année scolaire»*. Elle a néanmoins précisé que *«les recalés pourront tenter leur chance une deuxième fois ou se diriger vers la formation et l'enseignement professionnels»*.
Cependant, pour Amina et Hania, pas question de rater le bac. Elles préfèrent plutôt décrocher le sésame qui leur ouvrira les portes de l'université.
C'est ainsi qu'à peine sorties de leur première épreuve de langue arabe, elles se remettent à revoir pour une ultime fois leurs leçons de droit, sujet de leur prochain examen du jour. Comme, Yasmine, la mathélème de Diar Saâda, ces deux lycéennes de l'établissement Amar Mazari, Bobillot, près du Palais du peuple, trouvent aussi leur sujet d'arabe *«globalement»* à leur portée. 12h55. Plus que 5 minutes avant l'épreuve des sciences islamiques. Une dizaine de candidats attendent devant le lycée Omar Racim, rue Hoche, à Alger. Rédha, qui fait parti du groupe, se presse de finir sa clope. Elève en mathématiques au lycée Bouamama (ex-Descartes), cet adolescent de 17 ans est plutôt zen. Il ne se sent pas si stressé. Lui, préfère ne pas trop se focaliser sur l'examen de l'après-midi. *«Ghedoua houa sah (les choses sérieuses c'est pour demain)»*, estime-t il.
La véritable épreuve, de son avis, commence demain (aujourd'hui, ndlr) avec les mathématiques dont le cœfficient est 5. Outre cette matière, les candidats de la filière maths ont aussi, aujourd'hui, anglais pour l'après-midi. *«Rak ta3ref (tu le sais !), on peut avoir des surprises même si l'on a tout révisé»*, estime Rédha, pressé de rejoindre ses amis qui s'apprêtaient à entrer en salle d'examen. Globalement, lors de notre virée dans d'autres centres d'examen d'Alger, à Bab El Oued, au lycée Mira notamment, les impressions des uns et des autres convergent : le sujet de langue arabe était abordable. Au lycée Franz fanon, des candidats en sciences expérimentales nous ont confié qu'ils étaient satisfaits des premières épreuves qu'ils viennent d'accomplir.
Dans l'ensemble, la tendance était à la satisfaction. Et même pour les candidats de la filière littéraire qui, d'habitude, ont à traiter des sujets difficiles. *«Cette année, nous avons eu deux sujets au choix, l'un qui portait sur un texte et un poème sur la Révolution, était beaucoup plus facile»*, confie Kahina, rencontrée en compagnie de sa mère, rue Hassiba Ben Bouali, à Alger.
A noter que les épreuves, qui se déroulent sous haute surveillance policière, se poursuivront jusqu'au 5 juin. Les résultats sont attendus pour le 6 juillet prochain.

Rabah Beldjenna



PHOTO : H. LYÈS

Les sujets du premier jour du baccalauréat 2014 ont été jugés assez abordables par les candidats

RADIÉS POUR CAUSE DE MALADIE

D'anciens militaires en quête de reconnaissance

D'anciens militaires, radiés de l'armée pour mauvaise santé, vivent dans la précarité totale, et ce, après avoir épuisé toutes leurs forces dans la bataille antiterroriste (1996-2011). Ils se sentent complètement abandonnés après avoir servi la nation avec dévouement. En se présentant hier à la rédaction d'*El Watan*, Fergani Hamid, un des leurs, a voulu tirer la sonnette d'alarme.
Selon les chiffres qu'il nous a fournis, leur nombre est de 12 000.
Leur situation se présente comme suit : 300 dossiers réglés, 300 en instance et 600 autres ont été refusés. Aujourd'hui, ils ne peuvent postuler à aucun autre travail et n'ont pas de couverture sociale. Ils ont été reçus à plusieurs reprises par Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de défense et de promotion des droits de l'homme (CNCDPDH) mais à chaque fois, c'est la même réponse : *«Patientez»* ! Une lettre datée du 1er décembre 2013 a été adressée au président de la République, à ceux de l'APN et du Sénat, au Premier ministre pour expliquer leur cas et exhorter les pouvoirs publics à leur venir en aide, mais, nous dit-il, *«nous n'avons récolté que des promesses»*.
Croyant que la délivrance viendrait après le scrutin présidentiel, une grande partie d'entre eux s'est investie pleinement dans la campagne électorale sans recevoir le moindre dinar. Seul signe de reconnaissance, *«un diplôme leur a été délivré par la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président Abdelaziz Bouteflika»*, assène notre interlocuteur.
Poursuivant : *«La remise des diplômes a certes une valeur symbolique mais elle ne nourrit pas son homme.»*
Il nous fait visionner ainsi une vidéo sur son portable qui montre une réunion lors de la campagne électorale avec Amar Ghoul, ministre des Transports et un des soutiens les plus fervents de la candidature de Abdelaziz Bouteflika et qui avoue que *«leur cause est juste»*.
Jugeant leur situation d'inacceptable, il promet de la prendre en charge après la présidentielle.
Des promesses non tenues et qui poussent ces militaires à poursuivre leur combat… ***K. B.***

FÉDÉRATION NATIONALE DES CHEMINOTS

Vers un retrait de confiance au bureau fédéral

Les syndicalistes et autres travailleurs de la Société nationale des transports ferroviaires observeront un rassemblement aujourd'hui au siège de leur syndicat à Alger. Un retrait de confiance au bureau national de la Fédération nationale des cheminots, dont le mandat a expiré en 2012, est envisagé, apprend-on de source syndicale.
Les représentants des travailleurs issus de plusieurs wilayas effectueront donc le déplacement pour l'installation d'un bureau provisoire *«qui s'occupera, entre autres, de la préparation du congrès et de l'élection du syndicat conformément au statut de cette formation et à la loi en vigueur»*, explique notre source qui souligne que *«la procédure a été faite dans le respect de la réglementation régissant les organisations»*.
La centrale syndicale a été saisie, expliquent des syndicalistes mécontents de la prestation du bureau actuel décrié.
Selon des syndicalistes interrogés, l'action de retrait de confiance est dictée par *«l'inertie»* du bureau fédéral qui *«n'a pas réussi à bien représenter les travailleurs dans leur conflit face à la direction générale concernant la hausse des salaire et l'application de la convention entre les deux parties pour le versement des arriérés des augmentations de salaires»*. *«Le bureau national, dont le mandat a expiré, a péché également en restant indifférent quant aux abus et dépassements dont ont fait l'objet plusieurs travailleurs»*, explique un syndicaliste. ***F. A.***

ATTEINT PAR LE CORONAVIRUS, UN CITOYEN EN QUARANTAINE À TLEMCEN

Inquiétude de la famille, solidarité de la population

● Hospitalisé en urgence au CHU Damerdji Tidjani de Tlemcen, jeudi dernier en début d'après-midi, Benamar Mohamed Benhmed, résidant à Sebra (30 km du chef-lieu de wilaya), est dans un état stationnaire.

Hier, nous nous sommes rendus au service des maladies infectieuses, où le patient, policier à la retraite, âgé de 59 ans, est mis en quarantaine. Il était difficile d'arracher un traître mot aux soignants qui, semble-t-il, avaient reçu l'ordre de ne laisser filtrer aucune information sur ce cas. Même ses proches, dont sa mère qui l'avait accompagné à la omra, n'ont pas le droit d'approcher le malade. Agglutinée derrière une fenêtre grillagée, sa famille attendait un éventuel geste humanitaire de la part du corps médical consistant à la rassurer. *«Nous sommes rentrés d'Arabie Saoudite, il y a une dizaine de jours. Mais, déjà à La Mecque, mon fils m'inquiétait à cause d'une toux stridente. Moi, j'avais mis cela sur le compte du ventilateur de la chambre, parce qu'il faisait atrocement chaud. Une fois rentrés au pays, à la maison, Benamar continuait de tousser, en plus des vomissements et une diarrhée qui l'avaient affecté.»* Croyant que son fils est atteint d'une simple bronchite, la vieille dame, Kheira, 82 ans, éplorée, se tut, en priant Dieu de le sauver. La mère, en dépit de son âge, est en bonne forme. Elle nous a confirmé qu'elle aussi avait été assujettie à des examens, aussitôt son fils hospitalisé. *«Les médecins m'ont laissée partir me signifiant que je n'avais rien, el hamdoulillah. Si seulement, c'était moi qui était à la place de Benamar»*, dit-elle, très émue.
Le fils du patient, Mustapha, prend le relais en donnant plus de détails. *«Malgré sa fatigue, mon père est allé accomplir la prière du vendredi. Une fois de retour de la mosquée, et devant son état inquiétant, nous l'avons emmené à l'hôpital de Sebra, puis constatant que son état demeurait en stand-by, nous l'avons évacué chez un spécialiste à Maghnia, qui nous somma de l'emmener illico presto à l'hôpital de la ville, Chabane Hamdoune. Là, il n'y avait pas photo, le médecin, qui l'a consulté, a pris la décision de l'évacuer en urgence au CHU de Tlemcen. Après des analyses approfondies, ils l'ont gardé sans rien nous dire…»* L'Institut Pasteur d'Algerie confirma le virus, avant-hier. A Sebra, la population se perd en conjectures. Et même si des habitants craignent une éventuelle contagion, ils restent solidaires avec la famille Mohamed Benhmed. *«Nous n'avons rien à craindre, puisque la famille du patient est en bonne santé. D'ailleurs, nous ignorons si ce virus est contagieux…»* Khalti Keira, que nous avons réussi à faire sourire, nous promet d'égorger un bœuf dès que son fils sera guéri. *«Mais, priez Dieu avec moi pour que Benamar sorte sain et sauf de cet hôpital»*, nous a-t-elle implorés. Les premiers signes cliniques du coronavirus apparaissent moins de 24 heures après l'infection : perte d'appétit, fièvre, accélération de la respiration, toux, chair de poule, posture voûtée. Les personnes atteintes par le coronavirus souffrent d'une grave infection des voies respiratoires basses, c'est-à-dire des poumons, ce qui peut conduire à une pneumonie.

Chahredine Berriah

«LE RISQUE DE CONTRACTER CETTE INFECTION DEMEURE FAIBLE», SELON SMAÏL MESBAH

***«Le ministère de la Santé a renforcé son dispositif de prévention, suite à la confirmation des deux cas d'infection au coronavirus»*, a indiqué, hier, Smaïl Mesbah, directeur général de la prévention au ministère de la Santé qui intervenait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Ce responsable a, vivement, recommandé la vigilance, tout en appelant les citoyens à éviter un effet de panique «inutile». Car, assure-t-il, *«aucune transmission interhumaine soutenue n'a été détectée et le risque de contracter cette infection demeure faible»*.**
Selon M. Mesbah, les deux cas avérés ont été mis en isolement et pris en charge dans des structures spécialisées. En revanche, *«aucune contamination n'a été révélée parmi les proches de ces deux personnes atteintes»*, a-t-il assuré. ***R. S.***

LA DISTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX FIXÉE AU MOIS DE JUIN

«La décision doit être respectée par tous les intervenants»

Une opération d'envergure pour le relogement des familles vivant dans des habitats précaires à Alger a été décidée pour le mois de juin, au plus tard. Des opérations similaires ont déjà commencé dans plusieurs wilayas, provoquant la contestation des citoyens dont les noms ne figurent pas sur les listes. *«Il y a une décision politique, à savoir livrer les 230 000 logements qui sont en instance. Ces derniers sont achevés et viabilisés, d'autres sont en cours de l'être»*, a déclaré, à *El Watan*, Nacereddine Azem, secrétaire général au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, estimant que la mission du ministère de tutelle, concernant la construction, est achevée. Pour ce qui est de la distribution des logements, M. Azem rappelle que cette étape relève des prérogatives des autorités locales. Il confirme tout de même que l'opération de relogement *«a déjà démarré»*. *«Nous sommes en train de recevoir les premiers fax nous informant de la distribution des logements. C'est une échéance qui est arrêtée pour la fin juin»*, a-t-il précisé. Cette échéance sera-t-elle respectée, sachant que de nombreux appartements réalisés voici des années sont restés fermés dans plusieurs wilayas ? *«C'est une décision qui a été prise ; elle doit être respectée par tous les intervenants, y compris Sonelgaz pour le raccordement en gaz et électricité»*, a expliqué le SG du ministère de l'Habitat. Et d'ajouter : *«Tous les walis sont à pied d'œuvre pour traiter les listes et les envoyer au ministère de l'Habitat.»*
D'après ses dires, le choix de cette échéance n'est pas fortuit. Elle est fixée pour le mois de juin afin de permettre aux *«citoyens de passer le mois de Ramadhan dans leurs nouveaux appartements et avec toutes les commodités qu'il faut»*. Au sujet de l'opération de recasement des habitants d'Alger, qui sont actuellement dans des logements précaires, M. Azem a déclaré que la réalisation de beaucoup de sites est achevée avec leurs équipements. *«Je considère que la mission du ministère de l'Habitat est terminée puisqu'on a été chargé de réaliser ces logements»*, a annoncé M. Azem. Cette opération doit passer par l'élaboration des listes et leur assainissement au niveau du fichier national. Mais *«je pense qu'il va y avoir des quotas pour faire face à la demande sociale»*, a souligné le représentant du ministère de l'Habitat. Ainsi, ces quotas peuvent être destinés à ceux qui habitent dans des appartements très exigus au niveau de la capitale. Notre interlocuteur précise encore une fois que le ministère n'a aucun droit de regard dans la distribution de ces logements. Pour les sites devant accueillir les habitants d'Alger qui attendent depuis des années un logement décent, le SG du ministère de l'Habitat cite, à titre d'exemple, la cité de Baba Ali qui est finie avec toutes les infrastructures éducatives dans les trois paliers, les agences postales et un bureau pour Sonelgaz. Cette fois-ci, le relogement se fera avant la rentrée scolaire pour permettre aux gens d'inscrire les enfants à scolariser dans les écoles près de leur nouvelle résidence. Par conséquent, la scolarisation des enfants ne sera pas perturbée.

Djedjiga Rahmani

ACCÈS À LA CHEFFERIE DE SERVICE

Les résultats du concours contestés

Les candidats dénoncent la grille de notation faite sur mesure. Les premiers résultats du concours d'accès à la chefferie de service hospitalo- universitaire, organisé au cours de ce mois de mai, sont contestés par de nombreux candidats qui se disent lésés dans le classement. Si certains parlent d'une grille de notation sur mesure, d'autres dénoncent l'iniquité que traduit cette grille confectionnée par l'administration avec la participation des membres du Syndicat national des professeurs chercheurs hospitalo-universitaires (SNCHU).
Ainsi, près de 400 postes de chef de service hospitalo-universitaire sont ouverts au concours national gelé depuis plus de 10 ans. Etaient autorisés à postuler les professeurs hospitalo-universitaires et les maîtres de conférences de classe A, justifiant de deux années d'ancienneté effectives en cette qualité. Certains ont occupé ce poste de chef de service par intérim durant des années. *«Ils sont nombreux à avoir monté ces services et assurer la responsabilité, participer à toutes les activités administratives et scientifiques au moment où certains accumulaient des points avec des posters qu'ils affichaient aux congrès nationaux et internationaux afin de se retrouver aujourd'hui classés premiers»*, déplore un spécialiste, chef de service, tout en remettant en cause la grille sur laquelle les jurys se sont basés. *«Comment peut-on expliquer que des jeunes professeurs postulent avec des publications dépassant le nombre de 500 à 600 et chaque publication notée sur un point alors que l'activité hospitalière, qui englobe la responsabilité, le travail scientifique et l'assiduité, ne compte que 25 points. C'est ce qui a fait que des professeurs de haut niveau soient détrônés par leurs propres élèves»*, a-t-il expliqué. Une grille *«injuste et sur mesure»* que les candidats auraient pu dénoncer bien avant le concours, estime un professeur en médecine, président du conseil scientifique dans un centre hospitalier à Alger. Il affirme qu'effectivement, il y a une largesse dans la notation, surtout en ce qui concerne les publications et le jury n'a fait qu'appliquer cette grille qui devait être élaborée par des gens non concernés par les examens. *«Le syndicat n'avait pas à participer à l'élaboration de cette grille de notation»*, explique-t-il. Et de préciser : *«Dans le passé, un plafonnement a toujours été fixé pour les publications. C'est-à-dire le nombre de publication est limité. Car, il n'est pas raisonnable d'accorder du crédit à quelqu'un qui a présenté 8 à 10 communications lors d'un congrès, alors que normalement 2 au maximum sont tolérées. Certains candidats professeurs se sont retrouvés classés bien derrière leurs élèves docents ayant obtenu plus de points»*.
Pour lui, le titre de chef de service hospitalo- universitaire ne s'obtient pas par des points. «Il faut qu'il ait la capacité de faire fonctionner une structure. Comme il doit assurer un encadrement dans toute sa dimension scientifique et dans un environnement serein. Il doit être visionnaire», a-t-il indiqué. Interrogé à ce sujet, le président du SNCHU, le Pr Djidjli, candidat à ce concours, a estimé qu'il est tout à fait normal que des gens se sentent lésés, mais les voies du recours sont ouvertes.
«Les candidats ont dix jours pour présenter leurs recours auprès de l'administration. Ils peuvent également saisir la justice dans le cas de fraude», a-t-il rappelé.

Djamila Kourta

CHÉRIFA BOUATTA. *Docteur en psychologie, auteure de* Des corps et des mots. Sexuation, genre et violences conjugales

«Il faut aux femmes, à chaque fois, se justifier pour prétendre à des droits...»

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qui, en Algérie, la caractérise, mais surtout quels sont les éléments qui font d'un enfant, une femme ? Chérifa Bouatta, docteur d'Etat en psychologie, enseignante-chercheur à l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa, se penche sur cette question dans son dernier livre *Des corps et des mots. Sexuation, genre et violences conjugales*, qui vient d'être publié aux éditions SARP.
La psychothérapeute base son ouvrage sur diverses études et recherches qu'elle a pu mener durant son exercice, que cela soit auprès des victimes du terrorisme ou auprès de femmes victimes de violences conjugales. Mme Bouatta aborde trois volets distincts qui ont trait à la femme algérienne et à sa place dans la société, que cela soit l'origine et la source de la conception faite de la femme ou son émanation et son résultat. La biologie détermine le sexe, mais les attributs que l'on donne dans la société à une femme ou à un homme sont le fruit de quel mécanisme ?
Elle suit donc, dans son analyse, le cheminement qui fait d'un enfant – asexué donc, une femme, qui se doit de «prendre sa place» et de la respecter. Si la première partie de ce livre décortique la sexuation – la construction sociale du genre – la deuxième analyse «la femme» dans les discours. *«Comment certains acteurs sociaux appréhendent l'être femme»* et *«quelle place attribuent-ils aux femmes ?»*, explique-t-elle. *«Je pense ici au discours tenu par le journal* El Mounqid *à propos des femmes dans les années 1990 comme je fais référence au discours ''réparateur'' au sens où il tente de ''renarcissiser'' les femmes, réparer une faute historique qui consiste à occulter les femmes, en démontrant qu'au cours de l'histoire des musulmans, elles ont tenu des statuts sociaux valorisés, ceci en donnant la parole à certains grandes dames de l'écriture engagée, telles Assia Djebar, Fatima Mernissi ou encore Nawal Sadawi»*, expose-t-elle. D'autant plus que trente ans après la promulgation du code de la famille et au-delà des lois et de leur non-application, les questions de genre ne semblent pas avoir tant évolué. La preuve ? La levée de boucliers au sein de certains partis islamistes suscitée par l'introduction de la parité hommes/femmes dans la future Constitution… *G. L.*

Propos recueillis par Ghania Lassal

Votre dernier livre *Des corps et des mots. Sexuation, genre et violences conjugales* vient d'être publié aux éditions SARP. Cet ouvrage est composé de trois parties distinctes. La première traite de la «sexuation» et de la notion de genre, que vous insérez dans le contexte sociétal algérien et «arabo-musulman». Dans ce cadre, que sont les sexes féminin et masculin ?

La notion de sexe renvoie à plusieurs dimensions : hormonale, gonadique, anatomique, sociale, etc., sans que les auteurs qui s'y réfèrent précisent la dimension qu'ils convoquent lorsqu'ils utilisent cette variable dans leurs études. Dans les années 1970 a émergé dans les sciences sociales la notion de genre pour palier aux limites véhiculées par la notion de sexe.

Le genre serait, pour faire simple, une construction sociale, un processus «historique» au plan singulier et socio-symbolique qui instaure le féminin et le masculin. Cette définition libère la recherche du «roc biologique» qui serait à lui seul déterminant de l'identité sexuée et permet de s'intéresser à d'autres facteurs qui, eux aussi, jouent un rôle important dans l'avènement de cette identité. Ceci ne signifie pas pour autant le déni du biologique. Qu'est-ce qu'une femme ? Et par conséquent qu'est-ce qu'un homme ? On pourrait dire d'une manière simpliste que «*l'anatomie c'est le destin*» (dixit Freud), repris depuis par d'autres psychanalystes. Mais l'anatomie n'est pas seule à déterminer le destin.

D'ailleurs, malgré l'anatomie, l'objet d'amour privilégié – au sens psychanalytique – est contingent, il peut être de l'autre sexe et c'est le règne dominant de l'hétérosexualité, ou bien du même sexe et on est face à l'homosexualité. Dans le même temps, et pour les psychanalystes, être femme ou être homme ne renvoie pas à des entités dichotomiques. On parle plus de bisexualité psychique ; dans chaque femme on trouve des caractéristiques masculines et dans chaque homme on retrouve des caractéristiques féminines. En outre, et au-delà de l'anatomie, il faut encore une fois faire appel à la construction des genres au cours d'une histoire psychique et sociale, où sont mis en place des procédés éducatifs, des agents socialisateurs, des identifications conscientes et inconscientes, qui participent à la sexuation, c'est-à-dire au devenir homme ou femme dans une société donnée.

La deuxième partie se penche sur la sexuation dans les mots, les discours. D'un côté celui des islamistes et de l'autre celui des «féministes». Quels sont les éléments qui les composent et qui les différencient ? Quelle lecture peut-on en faire ?

Le «sexe», la sexuation se dit dans les discours qui circulent dans la société à travers les représentations sociales, les systèmes symboliques. Mais les discours sur le «sexe» sont également produits par des acteurs sociaux et politiques et le «sexe» peut être un enjeu de pouvoir. Le discours développé dans les années 1990 sur les femmes participait d'un projet de société où la femme et l'homme sont considérés comme des êtres qui sont dangereux l'un pour l'autre, se côtoyer peut entraîner la fitna, les femmes seraient à l'origine du désordre social, d'où l'impératif de les éloigner de l'espace public et de les cantonner dans le rôle d'épouse et de mère et de leur dénier une place dans l'espace social. Par ailleurs, dans ces écrits, on rappelle souvent qu'il n'existe pas de question «*femmes*» dans les contrées arabo-musulmanes, car les femmes ont tous leurs droits et que celles qui en réclament seraient «*la voix de l'Occident*». Ainsi les rapports sociaux de sexe seraient de l'ordre de l'impensé. Mais ce n'est pas le seul discours qui circule dans notre société, des femmes (je pense aux associations de femmes) mais aussi celles qui écrivent et ont mis leur plume au service de cette question, la question féminine, pour produire un discours autre, critique à l'égard des représentations dominantes, véhiculant une autre représentation des femmes et évoquant des femmes qui ont échappé au cercle des interdits qui leur sont imposés pour prendre la parole et occuper des postes de pouvoir, des postes de premier plan ou encore des discours qui déconstruisent les notions de sexe pour montrer comment les structures sociales, le système symboliques conjuguent leurs efforts pour fabriquer des femmes et des hommes conformes aux représentations dominantes.


PHOTO : D. R.

Le troisième volet que vous abordez dans votre ouvrage est celui de la violence à l'égard des femmes, et tout particulièrement au sein de la cellule familiale. Pourquoi avoir choisi d'intégrer ce travail, basé sur vos années d'expérience, dans cet ouvrage ?

Je pense que malgré des parties qui peuvent paraître, à première vue, différentes, il y a en fait un fil rouge qui relève des rapports sociaux de genre, la question féminine. Et c'est dans ce sens que les violences à l'encontre des femmes s'intègrent tout à fait dans cet ouvrage. Et en même temps, les premières parties, bien qu'elles traitent chacune des questions féminines, sont plutôt théoriques. La dernière partie, plus empirique, s'intéresse au vécu psychologique des femmes victimes de violences conjugales qui est, de mon point de vue, le symptôme de la question femmes. En effet, on peut se poser la question suivante : qu'est-ce qui donne le droit aux hommes de battre les femmes et là je pense aux violences conjugales qu'on peut, en regardant les choses de près (voir les résultats de notre recherche) parler de véritable torture : puisque le mari peut battre quand il veut, au moment où il veut, il peut la blesser avec des objets divers (couteau, marteau…), la violer, la menacer de mort, etc. Je pense également aux incidents de Hassi Messaoud où des femmes travailleuses ont été attaquées, violées, par des hommes de leur voisinage. Lorsque des choses de ce genre arrivent dans votre pays, cela est traumatique et ne s'oublie pas facilement. Et à mon avis, cela a marqué l'imaginaire des féministes algériennes. J'ai également évoqué, dans cette partie, la prise en charge psychologique des femmes victimes de violences conjugales, je l'ai fait sciemment pour dire d'abord que des femmes agressées par leurs maris peuvent développer des pathologies graves : une dépression, un PTSD, des maladies somatiques comme elles peuvent passer à l'acte suicidaire, etc. Et pour mettre l'accent sur la nécessité d'une prise en charge psychologique spécialisée, évidemment, il faut développer un véritable dispositif pour répondre aux besoins de ces femmes qu'il faudrait activer pour leur porter assistance. Nous savons, en tant que psychologue, que le support social, c'est-à-dire l'aide venant d'autrui (institutions, associations, famille…) est très importante pour les personnes en détresse psychique.

Comment s'articulent justement les trois principaux axes de votre livre ? Quelles sont les «interactions» qui existent entre, par exemple, la sexuation et la violence conjugale, etc. ?

J'ai, en partie, répondu à cette question plus haut, mais je rajouterai que la sexuation, en psychologie, est ce processus qui fait advenir le petit de l'homme à être femme ou homme, mais il peut aboutir, ce processus, à d'autres orientation sexuelles. Et en fait, pour revenir à l'articulation que vous évoquez, les femmes battues le sont parce que ce sont des femmes et que des hommes se donnent ce droit, et ce droit, même s'il ne s'exprime pas sous forme de violence, est entériné par la domination masculine qui structure notre société. C'est la raison pour laquelle, les féministes algériennes parlent de structures mentales en évoquant les rapports sociaux de sexes.

L'Algérie va bientôt «célébrer» un triste anniversaire : celui des 30 ans de l'adoption du code de la famille. Quelle analyse «psychologique» peut-on faire de ce texte ? Ce code et ses dispositions ont-ils eu un impact sur cette «sexuation» que vous évoquez, sur la question de genre et plus globalement sur cette dualité «femme/homme» ?

Evidemment, la sphère juridique informe les relations hommes/femmes dans la sphère familiale mais pas seulement, ce code véhicule une véritable représentation de ce que doivent être les rapports hommes/femmes dans notre société et participe donc du registre symbolique en entérinant la domination masculine. Il porte atteinte au narcissisme féminin en lui attribuant une valeur négative. Car question naïve : pourquoi les hommes devraient-ils avoir le pouvoir sur les femmes ? Toutes les études actuelles et toutes les observations que nous pouvons faire, révèlent que les femmes sont des êtres de raison, matures et responsables et s'il y a des exceptions, elles concernent également les hommes. Et en Algérie, plus qu'ailleurs, l'histoire des femmes a démontré qu'elles aussi épousent les grandes causes, elles l'ont fait pendant la guerre de Libération et au cours des années 1990 en faisant front contre le terrorisme. Mais cette réponse me gêne beaucoup, parce que tout se passe comme s'il fallait aux femmes, à chaque fois, démontrer, se justifier pour prétendre à des droits. Pourquoi ne pas faire simplement appel à notre humanité, tout comme les hommes, les femmes sont des êtres humains à part entière, pour réclamer l'égalité, la dignité… Mais lorsqu'on évoque le code de la famille, je ne peux m'empêcher de penser aux luttes des féministes algériennes. N'oublions pas que les associations de femmes qui ont vu le jour en 1989 et même celles qui ont émergé lors de la promulgation du code de la famille, en 1984, se sont donné comme objectif l'égalité entre les hommes et les femmes. *G. L.*

ALGER INFO

MANÈGES POUR ENFANTS À EL KETTANI

Suspension pour raisons bureaucratiques

● Les habitants de ce quartier populaire ne comprennent pas les raisons d'une telle décision
● L'état vétuste des équipements est mis en cause.


PHOTO : D. R.

Les enfants privés de moyens de loisirs

Les manèges pour enfants de la place du Millénaire, commune de Bab El Oued, sont à l'arrêt depuis trois mois, sur décision de la wilaya d'Alger.
La suspension de ce lieu de bonheur pour enfants a privé les chérubins de leur «petit monde magique», mais aussi pénalisé les familles ainsi que les commerçants. *«Avant, ce lieu était la destination privilégiée de centaines de familles des quartiers populaires. Les manèges ne désemplissaient pas. Le front de mer d'El Kettani était animé et une ambiance festive y régnait à longueur de journée»*, raconte une dame rencontrée sur les lieux.
Depuis sa fermeture, une espèce de morosité s'est installée et l'endroit est déserté. En fait, cette suspension est «incompréhensible», sinon pourquoi laisse-t-on sur place les manèges, et pourquoi ne pas délivrer l'autorisation de poursuivre l'activité ?
A nos questions, nos interlocuteurs déclarent que la décision de suspension est liée à la vétusté des installations. Pourtant, depuis sa mise en fonction, avons-nous appris, aucun accident ni panne n'ont été enregistrés. *«Il est normal que les services de la wilaya se préoccupent de l'état des manèges et de la sécurité des usagers, mais priver les enfants de leur espace de loisirs durant toute cette période est inacceptable»*, estime un père de famille, ajoutant que *«si ces manèges étaient dangereux pour les enfants, pourquoi ne pas les démonter et en ramener des neufs qui répondent aux normes»*. A quelques jours de la saison des beaux jours et des vacances scolaires, rien n'a été encore décidé pour remédier à la situation. *«Des dizaines de familles continuent d'affluer chaque jour, sur insistance des enfants, et repartent déçues en apprenant que les manèges ne fonctionnent toujours pas»*, raconte un commerçant. Selon lui, l'activité commerciale a diminué et les parents sont souvent obligés de se déplacer dans d'autres lieux de loisirs pour faire plaisir à leurs enfants. *«Tout le monde est perdant dans cette affaire. Il faut que la wilaya d'Alger, qui semble coincée dans ses rouages bureaucratiques, doit prendre une décision au plus vite. On dirait qu'il n'y a personne pour faire avancer les choses»*, s'indigne un homme d'un certain âge, assis sur un banc, sirotant son café, un journal à la main. Il poursuit, un brin irrité : *«Les enfants de Bab El Oued ont eux aussi droit à un peu de bonheur. Ici, les tarifs étaient accessibles aux petites bourses, contrairement à bien d'autres parcs d'attractions de la capitale où les prestations coûtent le double, voire le triple.»* En attendant une solution de la part des bureaucrates, vautrés dans leurs bureaux et déconnectés de la réalité, les quelques employés et commerçants encore présents sur les lieux indiquent que face à la déception des parents et aux larmes des enfants, ils les orientent de l'autre côté de la baie d'Alger, vers les Sablettes. Un choix loin de faire le bonheur de tout le monde. *«Hormis les personnes véhiculées, nombre de parents sont souvent dissuadés par le casse-tête du transport public. Car il faut changer deux à trois fois de bus pour y aller. Ce qui n'est pas évident avec gamins et bagages»*, précise un autre citoyen.

Djamel G.

APC DE SIDI M'HAMED

AVENIR DÉCORATION HONORE L'ENFANT

L'APC de Sidi M'hamed, en collaboration avec la société Avenir Décoration, a concocté, à l'occasion de la Journée de l'enfance, un riche programme au profit des enfants. D'après le directeur de la communication de la société Avenir Décoration, Moncef Lassel, *«le programme de célébration qui a été mis en œuvre au profit des enfants était très éclectique, aussi bien sur le plan du nombre d'activités récréatives proposées que sur celui de la portée pédagogique escomptée». «Nous avons voulu offrir aux enfants une journée de détente et de partage. Ils ont eu l'opportunité de passer des moments agréables au jardin Aïssat Idir, dans la commune de Sidi M'hamed, où une pléiade d'activités leur a été concoctée»*, poursuit-il. Les enfants, venus en nombre assister et participer aux festivités de célébration de leur journée, s'en sont donné à cœur joie aux activités de loisirs éducatifs. Des spectacles de clowns et d'animation leur ont été présentés tout au long de la journée. *«En parallèle, nous avons organisé, entres autres, des ateliers de dessin, encadrés par des étudiants de l'Ecole des beaux-arts, des ateliers de maquillage, etc.»*, indique-t-il.

K. S.

COUFFIN DU RAMADHAN AUX EUCALYPTUS

5500 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES

Quelque 5500 familles nécessiteuses des Eucalyptus bénéficieront de l'aide de l'APC dans le cadre de l'opération couffin du Ramadhan. D'après le président de l'APC, *«cette aide sera distribuée aux familles nécessiteuses en espèces et non en nature, comme les années précédentes»*, assure-t-il. *«Nous avons plafonné l'aide à 5000 DA par famille, qu'elles recevront par poste»*, ajoute-t-il. Les familles ne seront plus appelées à faire le pied de grue devant le siège de l'APC pour percevoir cette aide. *«Il est surtout question de préserver la dignité du citoyen. La discrétion dans l'octroi de cette aide est une évidence»*, dira le même responsable. Aussi minime soit-elle, cette aide est attendue avec impatience par les familles. *«Grâce à cette somme d'argent, nous pourrons faire quelques dépenses, au moins la première semaine du mois sacré. Certes, ce n'est pas suffisant, mais cela reste toujours une aide qui est la bienvenue»*, dira un père de famille. Signalons que plusieurs APC enregistrent du retard dans l'attribution de cette aide. Il est arrivé, lors des années précédentes, que l'aide soit distribuée des semaines voire des mois après le mois sacré de Ramadhan, ce qui est inacceptable.

K. S.

SUR LE VIF

INCONSCIENCE


PHOTO : SAMI K.

Il est vrai que nos autoroutes manquent cruellement de passerelles, mais très souvent, pour gagner quelques secondes, des personnes traversent au péril de leur vie ces routes où les véhiculent roulent à toute vitesse.

24 HEURES

TESSALA EL MERDJA : LE PROJET DE MARCHÉ COUVERT EN SOUFFRANCE
A Tessala El Merdja, le commerce informel a toujours pignon sur rue. Les marchands informels persistent dans leurs activités, et ce, en dépit des multiples opérations de délogement dont ils ont fait l'objet. Cette situation est due en partie à l'absence de solutions de rechange. La municipalité a lancé plusieurs projets de réalisation de marchés de proximité, mais qui tardent à être réceptionnés.
Le marché couvert, en cours de réalisation à la cité des 1310 Logements, n'est toujours pas réceptionné. D'après un responsable local, *«le taux d'avancement des travaux est de 70%»*. En tout état de cause, ce sont les habitants de la commune qui sont pénalisés par cette situation, car les marchands informels ne se soucient nullement de l'hygiène, laissant leurs déchets sur les trottoirs.

QAHOUET CHERGUI (BORDJ EL KIFFAN) : LE COMMERCE INFORMEL REPREND
A Qahouet Chergui, commune de Bordj El Kiffan, les marchands informels se sont réinstallés aux mêmes endroits où ils activaient avant d'y être délogés, particulièrement près de la station de transport urbain et à proximité de la nouvelle station du tramway.
Cette situation d'anarchie perturbe énormément la circulation routière.
A quelques encablures de cette station, à la cité Cosider, ces commerçants informels ont également repris leurs activités, au grand dam des habitants de la cité qui subissent nombre de désagréments. Selon un responsable de l'APC de Bordj El Bahri, la municipalité a prévu d'intégrer tous ces marchands dans le cadre du commerce légal.
En attendant cette solution de rechange, les marchands informels continuent leur commerce en terrain conquis. Notons qu'un marché de fruits et légumes a été ouvert il y a quelques mois, mais les marchands informels refusent de s'y installer sous prétexte d'absence de commodités.

HORAIRES DES PRIÈRES
Alger et ses environs

LUNDI 2 JUIN 2014

Fadjr	03:34
Chorouk	05:32
Dohr	13:20
Asser	16:36
Maghreb	20:00
Îcha	21:44

LES FLORALIES D'ORAND'ORAN

Coup d'envoi de la 7e édition

La septième édition des floralies a débuté hier. 150 floralistes, horticulteurs, artisans, apiculteurs et associations seront présents à l'évèvement jusqu'au 7 juin pour prochain.



PHOTO : ABDELKRIM B.

La 7ème édition des Floralies d'Oran a débuté hier

Le Jardin public d'Oran accueille, depuis hier, et ce, jusqu'au 8 juin prochain, la septième édition des floralies. Cet évènement, habituellement co-organisé par la wilaya et l'APC, a pour particularité, cette année, d'être organisé uniquement par l'Assemblée populaire de la ville d'Oran. C'est ce qu'a indiqué un organisateur rencontré sur les lieux. Sur ce sujet, il fera part de la participation de 150 floralistes, horticulteurs, artisans, apiculteurs et associations. Une grande khaïma a été même dressée où l'on sert à volonté le thé préparé à la *«saharienne»*. L'animation y est également prévue avec pour principal animateur le Palais de la culture. Le climat, qui s'est fait quelque peu menaçant, n'a pas pour autant découragé les participants à installer leurs stands. Quant au public, il est venu en grand nombre pour découvrir et acheter les produits proposés. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les senteurs. Pendant que certains couples s'intéressaient à des particularités de fleurs qui viendront *«orner»* leurs salons, d'autres portaient directement leurs choix sur des pots de fleurs qu'ils avaient décidé par avance d'acquérir. Les apiculteurs, les confiseurs, les artisans n'ont pas croisé les bras et ont attiré à leur tour une clientèle qui ne s'est pas gênée à s'offrir qui un pot de miel, qui quelques morceaux de nougats ou de zlabias comme avant-goût du mois sacré de Ramadhan. Mais le plus remarquable dans ces floralies, ce sont les senteurs qui se dégageaient de ces variétés de fleurs et qui incitaient le visiteur à prolonger sa visite pour continuer à taquiner son odorat jusque-là agressé, hélas, par les mauvaises odeurs.

Hadj Sahraoui

CAMP PHOENIX (HAÏ ES-SALEM)

Un budget dégagé pour améliorer le cadre de vie

D'importants travaux de réhabilitation seront lancés à Hai Essalem, connu sous le nom camp Phoenix, relevant de la commune d'Aïn el Bia. Selon un élu de cette commune, une enveloppe budgétaire de 80 milliards de centimes a été débloquée pour une réelle prise en charge de cette cité dont les habitants souffrent de plusieurs problèmes liés à la dégradation de leur cadre de vie. L'étude effectuée par la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya d'Oran, relative à Hai Essalem, a révélé que tous les réseaux de base, l'alimentation en eau potable, le gaz et l'assainissement sont à refaire. De nouveaux réseaux seront ainsi installés. Les habitants attendent le lancement de cette opération avec impatience. Pour interpeller le wali et le ministère de l'Energie sur leur situation et accélérer le lancement des travaux, les citoyens de Haï Es Salam à Aïn El Bya ont lancé une campagne de signatures d'une pétition devant être adressée au wali d'Oran. Selon la pétition, Haï Es Salam est une localité de quelque 8 000 âmes dont *«les réseaux communs ont été déclarés hors normes il y a 20 ans de cela»*. Située à Aïn El Bya avec une seule issue comme accès pour entrer et sortir, cette cité n'a *«ni gaz de ville, ni téléphone, ni internet, ni routes carrossables, ni éclairage public convenable»*.

Zekri S.

M'DINA DJEDIDA

RUÉE SUR LES ÉPICES ET LES USTENSILES DE CUISINE

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, M'dina Djedida connaît actuellement une véritable ruée des ménagères sur les épices, appelées plus communément *«ras el hanout»*. A la place du boulevard de Mascara ou à l'intérieur même du marché, ils sont nombreux à présenter et à proposer leurs produits où le poivre noir se confond aux autres épices pour constituer ce mélange indispensable pour la préparation de la soupe traditionnelle (hrira). Nos ménagères, fort nombreuses, et usant parfois du coude, n'hésitent pas à signifier à ces vendeurs le mélange de leurs choix ainsi que la quantité qui leur permettra de se suffire durant ce long mois de jeûne. 50 à 200 DA sont les sommes généralement demandées par ces cuisinières. *«Je ne peux me passer de ras el hanout»*, nous confiera cette dame qui semblait maîtriser la meilleure formule pour constituer ce mélange censé donner un meilleur goût à sa soupe. Tel n'est pas le cas de ce seul homme, noyé au milieu de la gent féminine, laissait le libre choix au commerçant pour lui préparer le mélange que la maîtresse de maison lui avait commandé. Même scène, même engouement au boulevard de Mascara qui longe ce quartier populeux de M'dina Djedida. Là, en plus des épices, ce sont les ustensiles de cuisine qui ont la partie belle. En effet, casseroles, assiettes, marmites et autres s'arrachent, à la grande satisfaction des commerçants qui ont pris soin d'augmenter leur stock en prévision de ce rush habituel de ramadhan. *«C'est une tradition. On doit renouveler, à l'approche de ce mois, nos ustensiles»*, nous confiera cette sexagénaire qui portait une marmite et quelques assiettes.

H. S.

HAÏ EL EMIR

UN IMMEUBLE RISQUE DE S'EFFONDRER

Des locataires d'un immeuble datant de l'époque coloniale, sis à la rue Halimi Naimi (ex-rue Carrula), à Hai el Emir, au centre-ville, à proximité de la 8ème Sûreté Urbaine ainsi que des passants et surtout des élèves et enfants en bas âge se trouvent dans un danger réel dans l'éventualité de l'effondrement d'un pan de mur d'un mètre de large sur deux mètres. Ce pan de mur, construit à l'extérieur à l'aide de grosses pierres, commence déjà à s'effriter, en raison de l'état de l'édifice de quatre étages avec terrasse et des locaux au rez-de-chaussée. De l'avis de certains habitants et du voisinage, son effondrement pourrait provoquer des dégâts et surtout des victimes parmi les passants. Un SOS vient d'être lancé par le voisinage, les huit familles résidantes et les commerçants du rez-de-chaussée, au délégué du secteur urbain de Hai el Emir (Miramar), aux responsables de l'OPGI et aux services de la DUCH, afin de prendre des mesures pour des travaux de protection et de confortement de la façade, notamment niveau des murs extérieurs.

Tegguer Kaddour

OÙ SORTIR À ORAN ?

INSTITUT FRANÇAIS : 10 h, une animation, sous le thème «Les enfants en scène» avec au programme des représentations théâtrales présentées par des troupes d'amateurs composées d'élèves, de lycéens et des enseignants.

ESPLANADE DU PARC D'ATTRACTION D'EL HAMRI : de 9 h à 20 h30, festival du shopping d'Oran jusqu'au 7 juin pour booster les achats pendant la saison estivale et préparer le mois sacré de Ramadhan.

CINÉMATHÈQUE : 18 h, projection, pour la seconde semaine, du film documentaire de Salem Brahimi sur la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader, premier Chef de l'Etat algérien. ***T. K.***

HORAIRE DES PRIÈRES

Fajr	04h03
Dohr	13h01
Asr	16h49
Maghreb	20h12
Isha	21h51

LA CITÉ DES TOURS

L'argent et le temps en fumée

En attendant la reprise des travaux, le cauchemar commence pour les riverains.

Lancée depuis des mois, la réhabilitation de la cité des tours, s'est arrêté tout d'un coup. Sans crier gare, l'entreprise chargée de l'opération a plié bagages, au grand dam des habitants qui s'expliquent mal, non seulement l'arrêt brusque des travaux mais la situation lamentable dans laquelle se retrouve leur cadre de vie. Précédant de quelques jours la saison estivale, la «démission» de l'entreprise complique l'existence des habitants qui crient au scandale. «*Au lieu d'honorer ses engagements, l'entreprise qui s'est illustrée par des retards et un travail de mauvaise qualité, se désiste au grand désappointement des habitants qui ne comprennent plus rien. Le moment est venu pour mettre un terme à la déliquescence qui a trop duré. Intervenant au moment où nos enfants vont prendre leurs vacances scolaires, cette décision de retrait s'apparentant à un fait accompli doit être sanctionnée. Dans l'intérêt général, les autorités locales sont plus que jamais interpellées pour que les travaux reprennent vite. On ne trouve pas les mots pour qualifier cette manière de faire n'étant ni plus ni moins qu'une mascarade*» soulignent, non sans colère, des habitants de cette cité submergée par la gadoue. Sollicité pour bien informer les citoyens, le maître de l'ouvrage à savoir le directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC), charge l'entreprise : «*la procédure de résiliation du contrat nous liant à l'entreprise désignée pour la réhabilitation de la cité des tours est engagée. Malgré les mises en demeure et les différentes réunions sanctionnées par des procès verbaux, l'entreprise qui s'est pourtant engagée à redoubler d'efforts pour terminer les travaux, n'a malheureusement pas tenu ses engagements. La position de l'entreprise qui n'a pas voulu renforcer le chantier nous a contraint à recourir à cette démarche qui n'arrange personne car nous allons une fois de plus perdre du temps. D'autant plus que l'attribution du marché à un autre opérateur nécessite des procédures (cahiers des charges et Avis d'appel d'offres) et un délai. En dépit de ces nouvelles contraintes, nous allons tout entreprendre pour terminer les travaux avant la fin du mois d'août prochain.*» En attendant la reprise des travaux, un véritable cauchemar commence pour les habitants, la rénovation a consommé du temps et semble–t-il pas moins de 70 millions de dinars.


PHOTO : EL WATAN

Un cadre de vie dégradé par les travaux

TRANSPORT

Le projet de gare intermodale tombe à l'eau

Le projet d'introduction d'une gare intermodale à Trick devant être l'interface et le nœud des différentes mobilités pour la wilaya de Sétif, tombe à l'eau. Faisant les frais des changements de responsables n'ayant pas la même vision des choses et aussi et surtout du silence complice de certains élus locaux ne pouvant dire non à leurs «parrains», la gare change de statut et d'endroit. Devant être réalisée par des sociétés étrangères, la gare intermodale qui était composée de quatre modes de transport intégré, à savoir bus, taxi, tramway et train à grande vitesse, se transforme en gare routière.
Les stations de bus et de taxi, conçues pour 500 rotations quotidiennes, devant permettre annuellement à plus de 10 millions de voyageurs de transiter par cette gare qui pouvait créer plus de 1000 postes de travail directes, restent du noir sur blanc. Tout comme les équipements annexes (banque, assurance, restaurant), et l'hôtel 4 étoiles. Inscrite dans une approche globale de stratégie de développement, la défunte gare, qui devait s'intégrer dans une démarche de réflexion urbanistique ambitieuse, développant un périmètre à urbaniser de plus de 800 ha, désigné sous le nom de Gaoua, au Nord, la colombe et le 2ème pôle universitaire à l'Est et le plateaux de Chouf Lekdad à l'Ouest, ne verra ainsi jamais le jour. Considérée comme un véritable projet structurant, la gare qui s'étendait sur 10 hectares, voit sa superficie se rétrécir de 3 hectares. Prévue initialement à Lakrayache (lieu situé au sud d'El Hassi).
Le projet qui devait être livré avant la fin du deuxième semestre de 2011 pour un montant de 3 milliards de dinars sera finalement réalisé du coté d'El Hassi II. «*Le mauvais traitement du dossier de la gare intermodale qui se transforme tout d'un coup en une banale gare routière qui ne va pas voir le jour de sitôt, ne doit pas passer sous silence. Il ne faut pas avoir peur des mots car le dossier n'a pas été bien pris en charge par les responsables, notamment la direction des transports, qui n'a rien fait pour maintenir le projet initial*», dira sous le sceau de l'anonymat, un des concepteurs. Joint par téléphone pour nous éclairer, le directeur des transports qui n'a pas voulu satisfaire notre curiosité, s'est contenté de dire : « *je viens de recevoir un coup de fil du Wali, veuillez me rappeler.*» Néanmoins, nos nombreux appels sont restés sans suite.
K. B.

EL EULMA

DES ROUTES EN ÉTAT AVANCÉ DE DÉGRADATION

Les chauffeurs de taxis, ainsi que ceux des transports en commun, assurant la desserte entre El Eulma, Guelta Zarga et Tachouda, réclament la réhabilitation de ce tronçon routier, s'étendant sur une distance de 7 Km.
Ils disent éprouver toutes les peines du monde à accomplir convenablement leur tâche, et cela depuis plusieurs mois. «*Cette route, qui en reste l'unique voie d'accès, est aujourd'hui totalement impraticable. Aucun véhicule ne peut y circuler.*» témoigne l'un d'entre eux.
Les employés et les écoliers sont les plus peinés par cette situation.
En dépit des budgets alloués à ce secteur, les citoyens ne voient aucune lueur d'espoir poindre à l'horizon au sujet du bitumage de cet axe routier.
Les nombreuses correspondances qu'ils ont adressées aux responsables concernés sont restées lettres mortes.
C'est un véritable SOS qui est lancé aux autorités, vu que la situation devient dangereuse. Les usagers espèrent une intervention rapide.
Benabdallah A.

LA CITÉ AU QUOTIDIEN

Par K. Beniaiche

SAINT ETIENNE VIA UN GARAGE

Après l'ouverture de la ligne Sétif-Oran, la compagnie aérienne Tassili-Airlines, persiste et signe. Ainsi, la filiale de Sonatrach, inaugurera dans les tout prochains jours le vol Sétif-Saint Etienne, une ville située à 60 kms de Lyon. La nouvelle est bien accueillie du côté de la Loire et du Rhône où réside plus de 180.000 algériens dont une très grande partie est originaire de la région des hauts plateaux sétifiens. La nouvelle desserte est une bonne opportunité pour notre communauté bénéficiant désormais de places supplémentaires. Un tel facteur va sans nul doute booster l'offre inhérente à la billetterie devant encourager nos compatriotes à passer les vacances d'été et la période du Ramadhan au bled. Néanmoins, l'opération commerciale de Tassili qui renforce les liaisons aériennes entre Sétif et l'hexagone, assurées également par Air Algérie et Aigle Azur, n'est pas suivie par des mesures d'accompagnement. Sachant que les conditions de passage et d'accueil ne sont pas à la hauteur pour ces voyageurs transitant par un immense hangar faisant office d'aérogare où le client est tout sauf Roi. Décriée à maintes reprises, la situation de l'aéroport de Sétif, paradoxalement l'un des plus rentables du pays, est éludée par les gérants des lieux. Lesquels ne font rien pour redorer le blason de la vitrine de la région. Pendant la saison estivale, période du grand rush, le voyageur devra une nouvelle fois se contenter des services du « farwest ». Car le «garage» par lequel ont transité 208.652 voyageurs de vols internationaux en 2013 poursuit sa descente aux enfers. Pour étayer de tels propos, les pannes d'eau sont récurrentes. L'insalubrité, la qualité des chaises, des chariots ainsi que la climatisation sont les autres points noirs de la structure balafrée par une «gargote» occupant un coin stratégique du 1e étage. Achevée depuis un certain temps, l'extension de la piste à 2900 mètres n'est pas fonctionnelle. Pour des réserves toujours en suspens, l'allongement de la piste attend patiemment un utopique coup de ciseau. Ce problème qui ne dérange apparemment pas les responsables concernés bloque la nouvelle opération d'extension à 3200 mètres, et accentue les malheurs de l'aéroport.
K. B.

CHU SAÂDNA ABDENOUR

DESCENTE D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Composée de trois membres, une commission ministérielle a été dépêchée le week-end dernier au centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna Abdenour de Sétif par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. La commission s'est, nous dit-on, rendue au nouvel hôpital mère et enfant (HME) du plateau d'El Bez, où de nombreuses anomalies ont été constatées. Selon certaines indiscrétions, l'espace réservé au repas des malades n'a pas échappé à l'œil des contrôleurs. Au lieu d'être placé dans un bloc opératoire, du matériel médical est entreposé dans un bureau. Ce fait a été constaté par les envoyés du ministre. Ils ont également fait un tour du côté de l'ancien HME où ils ont constaté le désastre. L'on apprend par ailleurs que les toits de la réception, et du service des suites de couches de l'hôpital d'El Bez, qui n'est pas définitivement réceptionné, se sont ces jours-ci transformés en tamis.
Contactée par *El watan*, l'administration a tenu à apporter des éclaircissements. «*Pour que les choses soient claires, la commission d'inspection qui ne s'est pas déplacée spécialement pour le CHU a visité bon nombre de structures sanitaires de la wilaya. Ceci étant, les inspecteurs se sont rendus dans différentes structures de l'établissement, notamment le HME de Kaâboub, où ils ont vu la catastrophique situation de la pédiatrie qui a besoin d'une rénovation totale. Concernant les anomalies constatées à l'hôpital d'El Bez, des mesures et sanctions seront prises prochainement.*» Souligne le directeur général du CHU, Nourdine Belkadi.
K. B.

BACCALAURÉAT AU SUD-EST

Une session normale pour des wilayas en quête de normalité

● A la traîne du peloton national, les wilayas du sud-est ne veulent plus faire partie des laissés-pour-compte
● A Ouargla, Ghardaïa comme à Illizi, les autorités locales ont réitéré leur détermination à tout faire pour rétablir la normalité et rehausser les résultats du baccalauréat dans ces wilayas.

Ouargla donne l'exemple en proclamant l'année 2014 celle de l'Education nationale. Beaucoup d'efforts ont été consentis pour améliorer les conditions de l'enseignement général, beaucoup d'efforts restent à faire notamment ceux de faire accepter par la tutelle la réalité climatique pour la rentrée et la clôture de l'année scolaire, la formation des encadreurs dans les matières déficitaires comme les mathématiques et les langues étrangères et enfin le leurre des logements du sud destinés aux enseignants venus d'autres wilayas. Une réalité valable partout dans le sud à différents degrés. A Ghardaïa, l'heure tant redoutée est arrivée puisqu'en dépit de toutes les contestations, les manifs et les sit-in organisés ici et là par les candidats au baccalauréat, la direction de l'éducation de la wilaya soutient mordicus que toutes les conditions sont remplies pour un examen idoine et que tous les sujets porteront sur des cours largement suivis par les potaches. A Illizi, on ne se fait pas d'illusion : l'année 2014 ne sera pas celle du changement mais on y espère tout de même prendre de l'élan et quitter la fin de peloton national lors des résultats du baccalauréat. Revenir à la normalité afin de devenir des wilayas aux résultats approchant la moyenne nationale, tel est le vœu de ces trois wilayas où la session Bac 2014/2015 sera aussi celle du grand défi, celui d'atteindre des résultats ouvrant droit à l'inscription des premiers étudiants en sciences biomédicales à la nouvelle faculté de médecine de Ouargla. Une faculté au rayonnement régional pour l'ensemble des wilayas du sud-est et qui affiche une capacité de 150 étudiants pour la première année.



Les examens du baccalauréat se déroulent normalement comme partout ailleurs dans le pays

3000 POLICIERS, 6 HÉLICOPTÈRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES CANDIDATS À GHARDAÏA

Le lycée Aflah et le technicum ont été visités par la délégation qui a dû, pour y arriver, passer devant des centaines de policiers et des dizaines de car de transport de troupes stationnés sur les bords de la route. C'est dire que la sécurité est prise très au sérieux et pratiquement rien n'est laissé au hasard. Ainsi, à Béni Izguène et Mélika, des candidats devant passer l'examen au Lycée de Sidi Abbaz ont été transportés par bus sous escorte de la police et de la gendarmerie. Pour le retour chez eux en fin d'après-midi, ils seront ramenés de la même manière. ce dispositif restera en vigueur tout au long des 5 jours que dureront les épreuves. À titre de rappel, pas moins de 9185 candidats, dont 3215 filles de la wilaya de Ghardaïa, auront à plancher sur leurs sujets tout au long de ces cinq jours. Parmi eux, 2906 candidats, dont 1124 filles, se présenteront en candidats libres. Répartis sur 32 centres d'examen, les 9185 candidats seront encadrés par 2007 encadreurs et 222 observateurs, généralement des cadres du secteur venant des autres wilayas du pays et qui veilleront au niveau de tous les centres au bon déroulement et la bonne régularité des conditions de travail. Pendant les événements de violence, beaucoup d'infrastructures pédagogiques, dont des Lycées, ont été le théâtre de violences physiques et verbales ces derniers mois. Plusieurs d'entre elles ont fait les frais de la violence des émeutiers qui les ont pillées, saccagées et pour certaines incendiées. L'absence de transport et le manque de sécurité ont accentué la désertion des établissements par les élèves. Beaucoup d'enseignants se sentant menacés dans leur intégrité physique ont alors désertés leurs établissements. Malgré les sit-in et les mouvements de protestation pour décider d'un seuil spécial pour la région, le ministère de l'éducation a maintenu le seuil décidé pour tout le territoire national, cédant simplement sur le changement de certains lieux d'examens à la demande des candidats.

OUARGLA VEUT RELEVER LE DÉFI

Températures plutôt clémentes, établissements climatisés et dotés de fontaines fraîches et de citernes d'eau, les 49 centres d'examens de la wilaya de Ouargla montraient des signes plutôt réconfortants en ce début de la session du baccalauréat où quelque 13 511 candidats inscrits devront passer des épreuves jusqu'à jeudi. La cérémonie d'ouverture des premiers plis de sujets a été symboliquement organisée au nouveau lycée d'El Ksar pour souligner toute la portée que revêt cet établissement. Ce centre d'examen, promu centre de correction des épreuves à la wilaya de Ouargla, verra donc le rétablissement historique du centre de correction des épreuves transféré depuis 2009 à Djelfa. Un juste retour à la «normale» puisque ce centre accueillera du 12 au 30 juin courant les 492 correcteurs affectés à cette opération qui durera 19 jours. Pour rappel, la wilaya de Ouargla a perdu, voici 5 ans, son centre de correction aménagé au lycée Ali Mellah, et ce suite aux requêtes et réserves émises par les correcteurs en 2009. Ces derniers avaient alors dénoncé l'absence des conditions minimales de vie décente et de restauration dans ce centre en plus de la non perception des indemnités journalières et autres frais de correction. Un scandale qui a valu à la capitale des Oasis cinq longues années de privation perçues comme une gifle au secteur de l'éducation de la wilaya de Ouargla qui souffre de grands dysfonctionnements, notamment pour ce qui est de la situation des écoles primaires, l'instabilité de l'encadrement pédagogique due au mouvement de mutation incessant, une certaine tendance à l'absentéisme et aux congés de maladies et le retard de réalisation des nouveaux projets appelés à réduire la surcharge dans les classes. Au premier jour du déroulement de l'examen du baccalauréat de la session 2014, les 730 candidats au bac, dont 198 candidats libres, ont été agréablement reçus au niveau des six centres réquisitionnés pour la circonstance. Le coup d'envoi officiel des examens a été donné par Ali Madoui, wali d'Illizi, au centre Mohamed Bilal, au chef-lieu de la wilaya, en présence des autorités civile et militaire. Pas moins de 284 encadreurs, entre chefs de centre, observateurs et surveillants ont été mobilisés à cet effet. Le nombre de candidats scolarisés compte 532, dont 313 filles. Selon Mohamed Megharbi, ex-chef du service des études et examens, *«la réalité de scolarisation des enfants dans cette vaste wilaya de l'extrême sud est extrêmement compliquée vu la faiblesse des moyens d'encadrement et la qualité des infrastructures éducatives existantes, laquelle est loin d'être aux normes de l'éducation»*. Et d'ajouter : *«L'inexistence d'établissement scolaire au profit des élèves nomades de cette wilaya constitue aussi un véritable problème qui préoccupe leurs parents. D'ailleurs, les jeunes filles ont pratiquement interdiction de poursuivre leurs études à cause de l'éloignement.»* A signaler aussi, poursuit notre interlocuteur, *«l'insuffisance de la maîtrise, voire l'inexistence d'entreprises digne de ce nom pour la réalisation des différents projets sectoriels retenus»*. M. Magherbi a ainsi relevé dans ce cadre le déficit dans la prise en charge des enseignants, lequel est l'un des problèmes majeurs qui méritent de faire l'objet d'un intérêt particulier. De ce fait, le secteur de l'enseignement devra être revalorisé par des mesures incitatives en faveur des enseignants, sans pour autant oublier la responsabilité de ces derniers à cause de leurs grèves répétitives. *«C'est leur droit de faire grève. Mais c'est le droit des élèves et de leurs parents de voir les enseignants rattraper les cours perdus. Aussi, l'absentéisme, signalé à plusieurs reprises, porte atteinte au déroulement des cours et au suivi du programme»*, a-t-il déclaré. A souligner que le futur centre universitaire de la wilaya d'Illizi, avec trois filières généralistes des sciences humaines, ouvrira ses portes l'année prochaine sans bibliothèque, conclut M. Megharbi.

Houria Alioua K. Nazim & Bouda Brahim

COMMUNE D'EL ADJIBA

Le site archéologique Tachachit à l'abandon

● Des associations de préservation du patrimoine demandent le classement de ce site et le lancement de travaux de restauration et de sauvegarde.

Le site archéologique Tachachit, sis au niveau de la commune d'El Adjiba, sise à 30 km à l'est de Bouira est à l'abandon. Sur une superficie qui s'étend sur 45 hectares, les lieux regorgent de vestiges. Les fragments de poterie, des colonnes et des débris de murs sont visibles partout sur la colline de Tachachit. Toute une ville enfouie sous terre, témoin d'un passé riche. L'âge des ruines trouvées sur les lieux est situé entre le 3ème et le 1er siècle avant JC. Après de grands efforts et multiples appels, notamment de l'association culturelle Les amis de Salah Saadaoui, le site a été classé comme site de wilaya en 2009. Cette association a organisé la semaine écoulée la deuxième journée d'étude sur le site archéologique Tachachit, au niveau de la bibliothèque communale d'El Adjiba. Cependant, le classement de ce site n'a pas donné les résultats escomptés. Il n'a pas bénéficié d'assez d'intérêt de par les spécialistes, encore moins des responsables du secteur de la culture à Bouira. Ni fouille, ni protection du site. Seuls quelques propriétaires des terrains du site veillent à préserver ce qui reste. Le terrain du site est réparti entre quatre grandes familles, à l'instar de la famille des Ighoumass. Dans le modeste logement de M'hamed Remaci, issu de la famille Ighoumass, une très belle mosaïque romaine avec des motifs berbères couvre la cour. M'hamed a tout fait pour la protéger. La présence de ces mosaïques conforte l'idée que Tachachit était une cité, et non pas un simple poste avancé ou fort romain. Les hypothèses ne sont pas encore confirmées à cause du peu d'intérêt que l'on a consacré au site de Tachachit *«Beaucoup d'objets ont été perdus. J'ai fait mon possible afin de préserver la mosaïque qui se trouve dans la cour de ma maison. J'ai même dépensé mon argent pour la protéger, alors que ma situation financière ne le permet pas»*, dira M'hamed Remaci. Ce dernier affirme avoir frappé à toutes les portes pour lui venir en aide et sauvegarder le site. *«Personne au niveau de la direction de la culture ne m'a répondu. Plusieurs archéologues et spécialistes sont venus, mais sans résultat. Je ne peux même pas construire une nouvelle maison pour ma famille, car ma propriété est incluse dans le site archéologique»*, dira-t-il avec amertume. La demande de M'hamed se résume en 2 logements et une indemnisation pour le terrain. Pour le moment, le site Tachachit n'a pas livré tous ses secrets. Ce qui est enfoui sous terre est beaucoup plus important. *«Il suffit de creuser à moins d'un mètre de profondeur pour découvrir des vestiges»*, diront les habitants de Tachachit. *«Grâce à nos efforts, le site Tachachit a été classé au niveau de la wilaya de Bouira. Notre espoir est de le voir classé comme site national, car il revêt d'une grande importance historique et archéologique»*, dira Kaci Alem, président de l'association Il est utile de signaler que ni les responsables du secteur de la culture, ni les autorités de la wilaya de Bouira n'ont assisté à la journée d'étude. **Omar Arbane**



PHOTO: EL WATAN

La présence de mosaïques conforte l'idée que Tachachit était une cité romaine

HAIZER

Randonnée pédestre à Thamda Ougalmime

Plus d'une trentaine de personnes, dont des journalistes conviés, ont pris part à une randonnée pédestre organisée samedi dernier par l'association «les amis du Djurdjura» de la commune de Haizer. Destination le lac Goulmime, ou Thamda Ougalmime sur les hauteurs de la station climatique de Tikjda. Une belle et louable initiative de cette association qui cherche à sensibiliser sur la protection de l'environnement et promouvoir l'écotourisme et bien évidement le faire découvrir au grand public. Les participants à cette louable initiative de cette association nouvellement créée, ont pris le départ à partir de Taghzart. Les randonneurs ont eu l'occasion de savourer et apprécier un paysage varié avec ces sources d'eau jaillissant en plein air. La traversée qui a duré plus de 5h, en aller et retour, a permis aux participants de vivre un grand moment en profitant du paysage. Le lac Goulmime, à plus de 1700 mètres d'altitude offre ainsi la découverte d'une nature grandiose. C'est une véritable merveille naturelle implantée à plus de 15 km du complexe touristique de Tikjda. Certes, le lac dont le volume d'eau a sensiblement diminué cette année par rapport aux années précédentes demeure une bouffée d'oxygène et l'une des destinations privilégiées par les touristes notamment les familles qui viennent séjourner au niveau du centre des sports et loisirs de Tikjda (CNSLT). Les encadreurs de cette association à leur tête Kaci Bougara, une jeune étudiant affirme que d'autres randonnées auront lieu dans les prochains jours, et ce, pour faire découvrir au grand public les richesses touristiques de la région. Les autorités locales à leur tête la direction du tourisme, jusque-là en veilleuse, doivent conjuguer leurs efforts et accompagner ce genre d'initiatives et surtout à oeuvrer pour le développement de l'activité touristique dans la région. La multiplication de ce genre de découvertes est sans aucun doute un moyen de valoriser le potentiel touristique au niveau de la wilaya de Bouira. **A.Fedjkhi**



PHOTO: EL WATAN

Un moment de répit à 1700 mètres d'altitude

6E ÉDITION DU SEMI-MARATHON DE M'CHEDALLAH

Le semi marathon «Non à la drogue» de M'Chedallah a connu une grande réussite lors de sa sixième édition organisée par la ligue communale du Sport pour tous (LCSTP) la semaine écoulée. L'évènement a vu la participation de plus de 500 athlètes venus de 38 wilayas du pays. Le parcours de la course s'étale sur 21 km, de la municipalité El Adjiba jusqu'à chef-lieu de la commune de M'Chedallah. Les participants ont été répartis sur 4 catégories, allant de 18 à plus de 50 ans. Ce marathon a vu la participation de deux femmes. Un geste pour marquer la présence de la gent féminine. L'athlète le plus âgé du semi marathon est Tahar Yahmani, 79 ans. Le gagnant de la première catégorie 18-30 ans est Abdelmoumene Bayrache. La deuxième catégorie de 31-40 ans est revenue à Hocine Messaoud avec 1h16 mn. La troisième catégorie 41-50 ans, Abdelaziz Hadj Youcef, avec 1h13 mn. Et enfin, Nacer Khellil de la 4e catégorie 51 ans et plus, avec un temps de 1h21 mn. Grâce à la mobilisation de la population locale, notamment les jeunes, le semi marathon a connu une grande réussite. *«C'est pour sensibiliser la population, surtout les jeunes sur les dangers de la drogue. On veut les diriger vers la pratique des sports et des arts et à s'engager dans des associations»*, dira Laouari Rédha, président de LCSTP de M'Chedallah. L'autre bonne nouvelle pour cette sixième édition, c'est son officialisation dans le calendrier national de la Fédération nationale du sport pour tous. **O.A.**

ATH LAÂZIZ

CHANTIERS AEP DE NOUVEAU À L'ARRÊT

La commune d'Ath Laâziz, avec ses 34 villages et hameaux souffre d'un manque flagrant en eau potable. Les villages sont approvisionnés par des camions citernes de l'APC. Mais cela reste insuffisant. Cette commune déshéritée a pourtant bénéficié d'un projet visant à alimenter les villages à partir des eaux du barrage de Tilesdit dans la commune de Bechloul. Lancé depuis plus d'une année, les travaux sont de nouveaux à l'arrêt. *«L'entreprise a réalisé une seule partie de la conduite principale. Les travaux n'ont pas dépassé les 10%»*, a indiqué, en colère, un élu à l'APC qui a précisé que le rôle de la direction de l'hydraulique de la wilaya de veiller sur le bon déroulement du chantier.

L'entreprise en charge de ces travaux a achevé les travaux dans les délais mais elle a causé d'énormes dégâts sur le réseau routier. *«A l'approche de la saison des grandes chaleurs, nous vivons le calvaire pour cause de pénurie d'eau potable. C'est inacceptable. Cela fait plus d'une année que le projet est lancé»*, dénoncent des habitants qui comptent organiser dans les prochains jours des mouvements de protestation. Ils ont dénoncé l'attitude des responsables de la DHW qui n'ont pas daigné relancer le chantier. **A.F.**

UN ROMAN EN TAMAZIGHT ADAPTÉ À L'ÉCRAN

C'est le premier roman écrit en tamazight adapté en un feuilleton. Bu Tqulhatin (L'espiègle) est une œuvre de l'écrivain Omar Dahmoune qui est lui-même l'auteur du scénario du feuilleton. Le titre de la série télévisée est resté le même que celui du roman. Bu Tqulhatin est aussi le premier roman en tamazight édité par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en 2003. Le réalisateur du feuilleton est Slimane Boubekeur pour la boite Maria Production. La série se déroule sur 16 épisodes, prévus pour le mois de ramadan prochain. A travers elle, l'auteur nous un voyage spatiotemporel dans le fantastique, le magnifique. C'est l'histoire de deux lycéens qui avaient pour projet un exposé sur les anciennes histoires kabyles. Au cours de leur recherche, ils tombent sur un livre pas comme les autres, Bu Tqulhatin. Il suffit de l'ouvrir sur l'un des titres des 16 aventures du personnage Bu Tqulhatin, pour se retrouver à cette époque en chair et en os. Un pont vers le passé s'ouvre. L'époque du déroulement du feuilleton est scindée entre deux époques totalement différentes. Celle des années 1950 avant le déclenchement de la glorieuse révolution et l'époque actuelle. Tandis que le lieu est un village de la vallée de la Soummam (Chorfa, Bouira ndlr). Le choix a été fait pour l'ancien village de Guindouz bien conservé et la ville de Tazmalt, les deux dans la wilaya de Bejaïa. De nombreux personnages de l'époque actuelle du feuilleton se retrouvent dans le passé et vice-versa. Chaque histoire ancienne vécue par le héros Bu Tqulhatin fait référence à l'époque actuelle. Où de grands problèmes de la société algérienne avaient les origines. Le bouleversement des traditions, l'enchevêtrement des conflits qui se sont accumulés et ont entraîné l'explosion. Même dans un cadre parfois ludique, les messages de l'auteur visent loin. Selon lui, le présent est toujours rattaché au passé. *«Mon message à travers ce travail est simple, il faut régler nos problèmes par la sagesse ainsi que le retour à l'histoire et aux racines»*, dira Omar Dahmoune. Le choix d'adapter son roman en un feuilleton n'est pas fortuit.L'écrivain estime que *«les gens ne lisent pas les romans. Ils préfèrent l'image, l'audiovisuel, d'où l'idée de l'adaptation de mon roman en un feuilleton.»* Omar Dahmoune est l'auteur de deux romans en tamazight, Bu Tqulhatin en 2003, et Agu (Brouillard) paru en 2007. **Omar Arbane**

ENQUÊTE

PRATIQUE ILLÉGALE DE LA MÉDECINE À AÏN M'LILA

De faux spécialistes défient les autorités

Des « usurpateurs », se faisant passer pour des médecins, exercent depuis plusieurs années, et le plus grave est qu'ils ont été même agréés comme experts auprès des tribunaux.

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oum El Bouaghi a procédé, il y a un mois environ, à la fermeture du cabinet d'un psychologue domicilié à Aïn M'lila, pour exercice illégal» de la médecine. Une fermeture intervenant notamment suite aux multiples plaintes déposées par Dr Laraba Badreddine, un psychiatre exerçant également au niveau de cette commune, et ce au niveau de la DSP d'Oum El Bouaghi, de la justice et du conseil régional de l'ordre des médecins. Mais entre le moment où ce psychiatre a commencé à alerter les instances concernées et la décision de la DSP de fermer le cabinet du psychologue en question, ce dernier a «usurpé», a-t-on appris, la profession de psychiatre depuis plusieurs années, et «*délivré des prescriptions de psychotropes à des malades sans avoir les compétences requises*», bénéficiant, à cet effet, du laxisme des responsables du secteur de la santé. De plus, il a, nous dit-on, abusé de la confiance des malades et de leur crédulité, en se faisant passer pour un psychiatre, alors qu'il n'en est pas un ! Le plus grave c'est qu'il a également été désigné expert auprès des tribunaux depuis 2006, sachant que son diplôme de psychologue ne lui confère pas ce «privilège», confie, indigné Dr Laraba. Sur les ordonnances délivrées à ses malades, dont des copies sont en notre possession, celui qui est qualifié d'usurpateur mentionne qu'il est psychologue clinicien, ancien praticien des hôpitaux, détenteur d'un C.E.S (certificat d'études spécialisées) en psychopharmacologie et psychothérapie. Au demeurant, il jauge la santé mentale de ses malades et leur prescrit des traitements spécifiques en qualité de psychothérapeute, sans être inquiété le moins du monde. Curieusement, ses ordonnances ne comportent aucun numéro d'inscription au tableau de l'ordre des médecins. Comment cela est-il possible ? Comment peut-on exercer en tant que psychiatre sans être inscrit au tableau de l'ordre des médecins ? Sollicité par la justice, il procède également à des expertises psychiatriques en évaluant la santé mentale de nombreux inculpés pour déterminer leur responsabilité pénale, «*contribuant de ce fait à leur blanchiment*». C'est ce que nous a été rapporté Dr Laraba, documents à l'appui, dénonçant «*des complicités à tous les niveaux*». Les autorités sanitaires et judiciaires ignoraient-elles que ce psychologue n'était pas habilité à délivrer des prescriptions médicales, ni à faire des expertises psychiatriques de personnes impliquées dans des affaires de criminalité ?



PHOTO:ARCHIUVES/ EL WATAN

La DSP avance le manque de moyens pour justifier ses défaillances

DES COMPLICITÉS À TOUS LES NIVEAUX

Outré, Dr Laraba Badreddine décide, en mai 2013, de déposer une plainte pour exercice illégal de la médecine auprès de la justice à l'encontre de celui qu'il qualifie d'«expert-faussaire». Mais la plainte, affirme t-il, n'est pas prise en considération et l'affaire est classée; les accusations du plaignant ayant été jugées «sans fondement». Pourtant, le faux psychothérapeute «*n'a pas le droit légalement de faire des prescriptions médicales. Il a une décision d'ouvrir un cabinet en tant que psychologue uniquement, il n'est pas inscrit au tableau de l'ordre des médecins*», précise Dr Kherkhach, intérimaire du DSP d'Oum El Bouaghi que nous avons contacté à ce sujet. Ce dernier nous confie également que «*la fermeture du cabinet du psychologue est intervenue suite à une inspection effectuée par nos services. Quant au certificat d'études spécialisées mentionné sur l'ordonnance, il est réservé uniquement aux médecins*». Autrement dit, la fermeture s'est produite fortuitement. Pour sa part, Dr Laraba affirme avoir saisi différentes instances, depuis plusieurs mois, assurant que «*tout le monde est au courant*».

Aurait-on fermé l'œil volontairement sur les agissements de ce psychologue dont les expertises peuvent influer sur le cours d'une instruction ou d'un procès? Dr Kherkhach avance, à cet effet, «*le manque de contrôle et de moyens humains qui favorisent l'exercice illégal de la médecine. Nous sommes quatre chats et nous ne pouvons pas contrôler tous les praticiens privés*». Selon certaines sources, ce psychologue aurait pu néanmoins être confondu, il y a longtemps, car les médicaments qu'il prescrit ne sont pas remboursés par la sécurité sociale pour la simple raison que ses ordonnances ne comportent pas le fameux numéro d'inscription à l'ordre des médecins ! Aussi, cette activité, relève Dr Laraba est «*réglementée et contrôlée notamment par les services de la police*», évoquant, par ailleurs, l'existence d' «*un véritable trafic d'expertises à Aïn M'lila*».

LE CONSEIL DE L'ORDRE ? PAS CONCERNÉ !

Contacté à sujet, Dr. Djenane, président du conseil de l'ordre des médecins de Constantine, saisi par écrit il y a de cela deux ans déjà par Dr Laraba, a estimé que « *le conseil de l'ordre n'est pas concerné par ce cas, il ne relève pas de notre compétence, cela concerne la DSP, mais nous avons toutefois alerté les autorités concernées*». Pendant ce temps, en l'absence de réaction de la part des autorités compétentes, Dr. Laraba subissait, selon ses propos, des «*pressions de diverses parties*». La justice a cessé de faire appel à lui en tant qu'expert et « des instructions ont été données au centre de contrôle médical de la sureté d'Oum El Bouaghi pour rejeter tous les certificats établis par mes soins ajoute t-il dépité par les représailles dont il fait l'objet. Pour d'aucuns, les autorités concernées, informées de cette supercherie, se sont rendues «complices» pour non assistance à citoyens en danger pour avoir été «suivis» par un faux psychiatre usant et abusant de prescriptions de psychotropes. Aux dernières nouvelles, l'on apprendra qu'en dépit de la fermeture «officielle» de son cabinet, ce psychologue exercerait à l'heure actuelle «en douce», nous dit-on, faisant fi de la décision de la DSP d'Oum El Bouaghi. Malheureusement, cette sombre affaire d'exercice illégal de la médecine ne représente qu'un cas parmi tant d'autres à travers l'Algérie, essentiellement quand celles-ci impliquent la complicité des acteurs mêmes qui sont censés représenter et défendre le citoyen algérien. Et c'est justement cette absence de contrôle dont profitent certains individus peu scrupuleux pour exercer la médecine sans en avoir les compétences et les diplômes requis, abusant de la confiance des citoyens. Que faut-il faire pour débusquer ces faux praticiens qui causent du tort aux médecins respectueux des vraies valeurs inhérentes au serment d'Hippocrate ? En dehors du faux psychothérapeute, l'on a appris également l'existence d'un autre faussaire.

Encore un ! Un médecin généraliste, cette fois, se faisant passer pour un… neurologue. Etrangement, il exerce lui aussi à Aïn M'lila et les autorités ont été, bien entendu, avisées. L'intérimaire du DSP d'Oum El Bouaghi préconise, à cet effet, «*l'ouverture d'un débat national sur le sujet*», mais en attendant que les responsables du secteur de la santé et de la justice décident de réagir et sévir, les citoyens continueront à se faire duper par des prétendus médecins qui portent atteinte à une noble profession !

Lydia Rahmani

BISKRA

Des opérateurs britanniques en prospection

Une délégation d'opérateurs économiques et d'entrepreneurs britanniques menée par l'attaché commercial de l'ambassade du Royaume-Uni effectue, du 1er au 4 Juin, une visite de prospection à Biskra. Invitée par la chambre du commerce et de l'industrie (CCI) des Ziban, cette délégation qui vient étudier les opportunités de coopération et d'entraide dans les secteurs du commerce, de la culture et du tourisme sera, selon le programme concoctée à son intention, soumise à rude épreuve. Elle sera reçu par le wali, le président de l'APW et par celui de l'APC de Biskra avant d'aller constater de visu la splendeur des sites touristiques et archéologiques de la wilaya tels que les oasis de Chetma, Seriana, Tolga, Lichana, Bouchagroune, M'Chouneche, Ghoufi et Djemina, village troglodyte ancestral situé dans la commune de Mezirâa. A Khanguet Sidi Nadji, les hôtes de Biskra déambuleront à travers les ruelles étroites du noyau original de ce village dont les habitations ont été restaurées avec des matériaux locaux et dans le plus pur des styles arabo-berbères. Egalement prévue, la visite de Hammam Baraka à El Hadjeb, la Zaouia Othmania et la mosquée Atik ainsi que des unités de production avicole, de conditionnement de dattes et des entreprises activant dans les produits dérivés des dattes. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de Biskra tentera de séduire ses hôtes de marque en animant une conférence sur les ressources et les potentialités touristiques de la wilaya. A l'issue de ce périple à travers les beautés et paysages de Biskra, une convention de jumelage entre les services consulaires du Royaume-Uni, la CCI de Londres et celle des Ziban sera signée, est-il escompté.

H. Moussaoui

ANNABA

Eradication du bidonville de la cité coloniale Boukhadra

La daïra d'El Bouni, la plus peuplée de la wilaya de Annaba, s'est débarrassée de la quasi-totalité de son unique bidonville : la cité coloniale Boukhadra (ex- Bouhamra). C'est à la faveur d'un programme de logements socio-locatifs (LSL) que 1000 unités ont été mises à la disposition des familles de ce site. Les 187 familles restantes bénéficieront d'un autre quota d'ici la fin de l'année en cours. «*1187 familles ont été recensées en 2007 par la daïra d'El Bouni. La majorité des demandeurs, soit 1000 familles, ont bénéficié de logements sociaux. Les 187 restants, en bénéficieront fin 2014. Sur le terrain, 400 familles ont été relogées dans la cité Boukhadra III et les 600 autres dans le pole urbain de Bouzaâroura. Ces bénéficiaires sont des demandeurs de logements sociaux depuis des années soixante dix*», a affirmé Mr Yahia, chef de la daïra d'El Bouni. Avec cette opération de démolition des baraques, des assiettes de terrains ont été dégagées pour des projets de construction déjà programmés. «*Les demandeurs de logements qui occupent toujours quelques baraques sont venus après le recensement de l'année 2007. Ils ne sont pas encore recensés. Les terrains dégagés après le relogement de 1000 familles serviront pour de nouveaux programmes qui prendront en charge ceux qui sont venus après 2007*», explique le même responsable. Par ailleurs, les 200 familles nécessiteuses de la daïra d'El Bouni, demandeuses de logement, ont également été satisfaites. Un programme de 200 logements ruraux a été affecté à la localité de Saroual. Sur un autre registre, les vendeurs à la charrette des fruits et des légumes, auront leur marché avant le mois de juillet prochain, coïncidant avec le Ramadan. En effet, un marché d'une capacité de 70 stands est en phase finale. Les bénéficiaires sont déjà recensés par la commune d'El Bouni. Cette dernière, faut-il le rappeler, est une ville universitaire. Elle abritera le projet de la future grande mosquée.

L. Azzouz

BAC 2014

Un examen sous haute surveillance à Aïn Témouchent

Plus de 500 policiers relevant de la sureté de la wilaya d'Ain Témouchent ont été déployés pour la couverture sécuritaire de l'évènement de l'examen du Bac, session de juin 2014, à travers le territoire de la wilaya d'Ain Témouchent. Une partie de cet effectif a été affectée au niveau des centres d'examen situés dans les villes sous la compétence de la sûreté de wilaya et le siège de la direction de l'Education de la wilaya. Une autre partie est affectée pour assurer une meilleure circulation routière à l'intérieur des villes abritant les centres d'examen. En outre, des numéros de téléphone ont été ouverts pour signaler toute anomalie pendant le déroulement de cet examen. Concernant l'opération du Bac, il a été enregistré des absences durant les premières épreuves de cette première journée d'examen. Ainsi, parmi une population de 5.092 candidats inscrits, seulement 4.814 se sont présentés. Le plus grand nombre d'absents, soit 229, a été constaté dans la catégorie des candidats libres qui étaient inscrits au nombre de 1.178. **O. S.**

9124 candidats à Adrar

Ils sont 6135 lycéens dont 3768 jeunes filles, soit les 61,42 % à affronter les épreuves du bac 2013-2014. L'ultime test qui leur permettra d'accéder au monde universitaire et de la recherche. Pour cette année, les candidats libres sont estimés théoriquement au nombre de 2989 dont 1250 du sexe féminin, soit 41,82 %. Ce qui nous donne un effectif global de 9124 postulants contre 8206 l'année passée, soit près de 1000 candidats de plus. Ainsi, 33 centres d'examen sont réservés à cet effet dont un à B.B.M. (à 800 km d'Adrar) et un autre en milieu carcéral pour 13 détenus. On notera que deux lycéens non voyants composeront aussi avec leurs camarades. Les candidats craignent une panne de la climatisation ou des coupures d'électricités. **A. A.**

ORAN

Colloque international sur les carrefours sahariens

Déconstruire l'idée selon laquelle le Sahara, comparé métaphoriquement à l'océan, représente une barrière divisant l'Afrique plutôt qu'un pont reliant les grandes zones du continent entre elles.



PHOTO : DR

Les réalités sociales, culturelles et historiques de cette région du monde restent méconnues

Un colloque international intitulé carrefours sahariens : vues des rives du Sahara a été inauguré samedi au Crasc à l'initiative conjointe de Wara (West African Research Association) et de Aims (Américan Institute for Magheb Studies, représenté localement par le CEMA) et en collaboration avec l'université de Ghardaïa, lieu initialement choisi pour abriter la manifestation mais qui a été abandonnée suite aux événements vécues dans cette région. C'est du moins ce que précise Salah Boussalim, représentant de cette dernière institution, ayant intervenu à l'ouverture. Il s'agit en fait d'une série de colloques sur différents aspects liés à la vie sociale, culturelle et politique caractéristiques des pays riverains de cet *«océan de sable»* et des échanges qu'il y a eu entre eux à travers l'histoire. L'idée a germé en 2004 au cours d'une table ronde sur les carrefours sahariens organisée à l'université de Californie (Los Angeles), rappelle Jennifer Yanco, directrice de Wara, pour se féliciter du fait que, partant de simples ateliers, on ait pu aboutir à l'organisation de trois colloques internationaux sur le même sujet. Le premier à Tanger (Maroc en 2009) se limitant aux *«vues du Nord»*, le second en 2011 à Niamey (Niger) pour les «vues du Sud» et le troisième à Oran englobant l'analyse de l'ensemble des points de vue, une espèce de condensé des connexions établies entre les deux rives tout en gardant à l'œil les échanges transversaux. Le nouveau directeur du Crasc, Djillali Hadj Smaha, et John Entelis, président de Aims qui a déjà séjourné à Oran en juin dernier pour présenter la politique d'Obama dans la zone Mena, ont également présidé à l'ouverture de cet événement scientifique prévu entre le 31 mai et le 2 juin prochain. Religion et traditions, manuscrits et bibliothèques, histoire et archéologie, institutions éducatives, littérature et expressions artistiques, dynamiques urbaines, oasis et gestion de l'eau dans l'agriculture sont autant de thématiques autour desquelles sont regroupées des communications devant être données par des spécialistes de plusieurs universités, notamment américaines mais aussi africaines et européennes.

DYNAMIQUES D'ÉCHANGE

Trois séances portent l'intitulé *«carrefours d'échanges»* car les conférences qui y sont au programme s'intéressent aux dynamiques qui ont pu établir des liens entre les composantes de cette région et qui peuvent être spirituelles, culturelles, commerciales, politiques ou même conflictuelles.

La session plénière a été réservée aux vues d'ensemble avec l'intervention de Ghislaine Lydon du département d'histoire de l'université de Californie et de Jean Sébasien Lecocq de l'université de Gand (Belgique). La première, citant des sources historiques diverses, parfois rares (archives) car non publiées, a tenté de déconstruire l'idée selon laquelle le Sahara, comparé métaphoriquement à l'océan, représente une barrière divisant l'Afrique plutôt qu'un pont reliant les grandes zones du continent entre elles.

La question a déjà été posée et elle évoque l'article d'un de ses compatriotes, william Zartman, ancien de Aims, publié en 1963 mais ses références embrassent toute l'histoire depuis l'antiquité. Favorable à la transversalité (recherches transsahariennes), à encourager des études profondes et multidisciplinaires, elle constate un manque de connaissances notamment en ce qui se rapporte au Sonraï, au Tamachaq et au Tifinagh. Elle estime que les conflits ayant abouti à la division du Soudan moderne et les événements vécus au nord du Mali sont en partie dus à cette méconnaissance des réalités sociales, culturelles et historiques de cette région du monde.

Elle déplore le fait que le premier institut de recherche saharienne, fondé à l'université d'Alger en 1937 (Félix Gautier), ait été fermé à l'indépendance de l'Algérie contrairement aux pays voisins qui ont créé des centres spécialisés comme c'est le cas du Maroc et son centre d'études sahariennes, de la Lybie, qui promeut toujours l'histoire de l'Afrique, et de la Mauritanie et son centre des études sahariennes.

Djamel Benachour

MOSTAGANEM

La protection civile fin prête pour la saison estivale

Les préparatifs à l'orée de la saison estivale 2014 sont presque achevés, selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile. Le plan d'action comporte deux axes : le côté opérationnel et celui de la sensibilisation. Pour le premier volet, la Protection civile va mobiliser des groupes de sécurité à travers les plages surveillées, à partir du 1er juin, jusqu'au 30 septembre 2014. Le dispositif sera composé de médecins, plongeurs et gardiens de plages, dont des professionnels. Ces derniers ont bénéficié d'une formation théorique et pratique durant 2 mois, pour les maîtres-nageurs saisonniers, qui été recrutés à travers un concours. Ils ont également bénéficié d'un stage pratique et théorique. En outre, des équipements de sauvetage sont mis à la disposition des éléments de la Protection civile, tels que ambulances, zodiacs, embarcations semi-rigides ainsi que des talkie-walkie. Concernant l'aspect sensibilisation, la Protection civile a programmé des portes ouvertes au niveau de plusieurs daïras dont celle du chef- lieu durant 03 jours et ce, à partir du 08 juin. D'autres dispositifs et campagnes de sensibilisations auront lieu au niveau des plages surveillées et des différents camps estivaux chaque week-end, en plus des tableaux publicitaires interdisant la baignade, qui seront fixés près des barrages, des oueds et des retenues collinaires. Pour les feux de forêts, plusieurs mesures organisationnelles ont été déjà prises pour prévenir tout départ d'incendies dans les forêts et les cultures. Différents équipements ont été dispatchés sur unités. Une caravane mobile va démarrer à partir du chef-lieu avec pour destination les zones forestières et ce, en relation avec les services agricoles qui ont été sollicités dans les différentes phases de campagne de sensibilisation pour accompagner les fellahs durant la saison des moissons. Pour la première fois, la Protection civile, en plus de ses tâches habituelles, s'est organisée pour, à compter du mois du juin, soigner, dépister et prendre en charge les malades. **A. Taoui**

CHLEF

Inspection des zones touristiques

Le coup d'envoi de la saison estivale 2014 au niveau national a été donné samedi à partir de la plage centrale de Ténès. C'est la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria-Yamina Zerhouni, qui a présidé la cérémonie en présence des autorités locales et des cadres du secteur du tourisme. Après avoir inauguré une maison de l'artisanat à Chettia, elle s'est rendue à Ténès où elle a pris connaissance du dispositif d'accueil des estivants au niveau des 26 plages autorisées à la baignade. Elle a ensuite visité le camp familial pilote à Oued Melh, dans la commune de Sidi Abderrahmane, et la zone d'expansion touristique d'Ain Hamadi, sur la côte ouest. Le camp de vacances, d'une capacité d'accueil de 500 places, figure parmi les cinq centres prévus cette saison sur le littoral national, à titre expérimental. Quant à la ZET, elle fait partie des trois sites retenus le long du rivage pour abriter les futurs projets touristiques à Beni Haoua, Ténès et El Marsa. Sur place, la ministre du Tourisme a insisté sur le choix de projets répondant aux spécificités de la région, tout en donnant des instructions aux responsables concernés pour faciliter les formalités administratives aux investisseurs agréés. **A.Yechkour**

SIDI BEL ABBÈS

Invasion de criquets

Quelque 1 150 hectares de terres ont été infestés, à Sidi Bel Abbès, par la récente irruption acridienne, a indiqué une source locale qui a précisé que les nuées de criquets marocains ont envahi principalement les zones agropastorales situées au sud du chef-lieu de la wilaya. Le dispositif de lutte antiacridienne, a ajouté la même source, s'est soldé par le déploiement systématique de quatre équipes d'intervention qui s'attellent à superviser les opérations de traitement ciblant les différentes parcelles touchées par le fléau. Les équipes opérationnelles auront, pour ce faire, à sillonner plusieurs communes et localités de la wilaya, à l'image de Merrine, Téghalimet, Sidi Chaib, Marhoum, Ras Elma,Taoudmout, Mezaourou,Taffessour, Bir El H'mam et Oued Sbaa. Les opérations de traitement sont exécutées au fur et à mesure sur la base de prospections préalablement effectuées par les agents chargés de localiser les sites potentiellement infestés par le parasite. Le dispositif de lutte, croit-on savoir, est assorti de diverses mesures complémentaires portant notamment sur l'installation de cellules de veille et de surveillance qui ont précisément pour mission d'évaluer les risques de migrations de l'insecte dans d'autres zones de la wilaya de Sidi Bel Abbès. **M. Habchi**

FÊTE DU LAIT À IMALOUSSEN (TIZI OUZOU)

Les éleveurs réclament l'aide de L'Etat

● La subvention des aliments de bétail et l'augmentation des prix du lait cru sont les principales revendications des éleveurs de la région.

La deuxième édition de la fête du lait a eu lieu samedi à Imaloussen, dans la commune de Timizart (30 km au nord-est de Tizi Ouzou), en présence d'une centaine d'éleveurs. Imaloussen est le village qui produit le plus de lait au niveau de la wilaya avec une quantité de 25000 litres/ jour. La filière lait est représentée par 140 éleveurs totalisant un cheptel de 1225 vaches. Le comité de village, initiateur de la manifestation, a dédié cette nouvelle édition à la mémoire de Layoune Youcef, un éleveur et collecteur de lait qui a donné tant pour cette activité dans la région, décédé dans un accident de la circulation. Une minute de silence a été observée à sa mémoire, en présence des élus locaux, du chef de daïra ainsi que le président de l'APW de Tizi Ouzou. Cette fête a connu une forte affluence de visiteurs venus de différentes régions de la wilaya et du pays. En effet, en plus des éleveurs, de nombreuses familles et des groupes d'étudiants y étaient présents. Ils ont passé une merveilleuse journée ensoleillée en assistant en plein nature à de riches expositions de matériels agricoles, de produits laitiers offerts à la dégustation, de bijoux traditionnels ainsi que différents produits de métiers artisanaux. *«C'est une journée superbe, je ne regretterai jamais d'être venue ici. Tout est beau et bien organisé»*, nous dira une dame impressionnée également par le spectacle théâtral qui a été présenté par la troupe «Hrirouche». Les invités ont eu droit aussi, à l'occasion, à des repas conviviaux préparés par les femmes du village. En marge de la fête et de la convivialité, une table ronde animée par des responsables de l'agriculture de la wilaya, en présence des représentants d'entreprises transformatrices de lait, a été organisée afin de voir et entendre de près les difficultés multiples auxquelles font face les éleveurs dans leur activité *«devenue non rentable»*. Les difficultés des éleveurs ont été soulevées à maintes reprises, pour rappel, par l'association pour le développement de l'agriculture (ADA) de la commune de Timizart. La subvention des aliments de bétail et l'augmentation des prix du lait cru sont les principales revendications de l'ADA qui a été soutenue par tous les éleveurs de la wilaya. Dans sa communication, le directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) est revenu sur la nécessité et l'importance d'assurer le cheptel par l'éleveur. *«Face aux épidémies que connait le marché de bétail, notamment ces derniers temps, il est impératif pour chaque éleveur de procéder à l'assurance de son cheptel. Ainsi, même si un abattage de bétail touché par une épidémie survient, l'éleveur sera couvert par notre caisse.»* Le directeur de la direction des services agricoles (DSA) et le président de la chambre agricole, eux, se sont contentés de proposer l'adoption de nouvelles méthodes plus modernes dans l'élevage, dont «l'élevage hors sol» comme solution pour la crise qui touche profondément cette activité. Par ailleurs, aucune suite n'a été donnée quant au sujet de subventionnement des prix des aliments de bétail et l'augmentation des prix du lait cru. Interrogé à ce sujet, le président de l'APW, Hocine Haroune, nous dira : *«L'APW fera de son mieux pour aider les éleveurs et transmettre leurs doléances aux ministère de l'agriculture»*.
La fête du lait a été clôturée par la remise de récompenses aux éleveurs qui se sont distingués dans le concours de la meilleure exploitation et meilleures vache et chèvre-laitières.

Nourdine Tidjedam


PHOTO: EL WATAN

Le village Imaloussen compte un cheptel de 1225 vaches

LARBAÂ NATH IRATHEN

Rencontre poétique et littéraire

L'Entreprise d'organisation des événements culturels et scientifiques (EMEV), en collaboration avec l'APC de Larbaâ Nath Irathen, a organisé vendredi dernier une journée dédiée à l'écriture. Les invités de cette rencontre étaient le poète Abderrahmane Djelfaoui, l'écrivaine Nabila Guellai et la poétesse et traductrice Imane Bioud qui ont animé une conférence intitulée *«La célébration de l'être par la poésie et la littérature»*. A cet effet, le poète Abderrahmane Djelfaoui a déclamé des poèmes puisés de ses recueils Mon aurore, Ö ville de cent lieux, Ville noire (allusion faite à Alger la blanche devenue noire), La mer vineuse.
Les chapitres de ce recueil regroupent des poèmes dont les titres sont révélateurs de l'univers symbolique de l'auteur. Une œuvre poétique originale qui émeut. Aussi, ce poète n'a pas manqué de rendre hommage à un des poètes Algériens, Anna Greki, d'origine européenne et ce en déclamant certains poèmes de son premier recueil ayant pour titre Algérie, capitale Alger, préfacé par Mostefa Lacheref. Une poétesse dont le décès précoce en 1963, à l'âge de 33ans, a mis un terme à cette parole poétique exigeante, tendre, humoristique voire sarcastique. Nabila Guellai a présenté son ouvrage intitulé Un cygne d'Alger. Enfin, Imane Bioud, poétesse et traductrice a déclamé des poèmes avec cœur et douceur. Une rencontre poétique et littéraire qui n'a pas manqué de charmer le public.

Hamid Meradji

VOLLEY-BALL

L'AC Aghribs se distingue

Comme la pâte sportive existe suffisamment en filles et garçons dans la commune d'Aghribs (daïra d'Azeffoun), deux jeunes volleyeurs et diplômés entraîneurs, Ameur Mohamed et Djebrani Ahmed, ont pensé lancer une équipe dans le domaine. C'est ainsi qu'avec l'aide de leurs aînés et des autorités locales, ils créent, il y a de cela 6 années, leur équipe dénommée Athlétic Club d'Aghribs (ACA). Réussissant exploit sur autre durant cette période, les minimes filles de l'AC Aghribs se sont ainsi qualifiées dernièrement au championnat national de volley-ball à l'issue de leur match contre le NRS d'Alger. Par leur persévérance dans l'activité sportive, ces entraîneurs ont fini par réussir à mener sur la voie saine du sport et former ainsi des championnes et des champions dans la région.
Les deux entraîneurs objectaient beaucoup plus pour la formation, nous disent-ils, comme ils agissent pour les scolaires avec lesquels ils comptent de brillants athlètes, garçons et filles, dans les petites catégories (benjamines et minimes). Nos deux éducateurs formateurs ont eu à remporter déjà, successivement, trois coupes de wilaya. Rappelons en outre que les scolaires de l'ACA ont rendez-vous le 20 juin prochain à Djelfa pour disputer la coupe d'Algérie de leur catégorie.

S.Yermèche

MECHTRAS

LE CHEF-LIEU DÉGRADÉ

Le chef-lieu communal de Mechtras (Boghni) est dans un piteux état. La RN 30 longeant cette ville sur plus d'un kilomètre est à la limite de la praticabilité. A proximité du stade communal, quand ce n'est pas une mare d'eau qui gène la circulation, ce sont des trous béants et la poussière qui agacent les usagers.
Le CW 147 connait lui aussi une dégradation avancée. D'Ihesnaouen à Tabarakt, les automobilistes sont scandalisés par le mauvais état de la chaussée. A l'intérieur des quartiers, les axes routiers ont besoin d'être revêtus. Les trottoirs, lorsqu'ils existent, sont défoncés. Au centre-ville, les pavés ont disparu en plusieurs endroits. Les gravats et les rochers issus des chantiers en cours occupent une grande partie des accotements. Par endroits, les trottoirs sont squattés par les commerçants.
A l'entrée et à la sortie du chef-lieu, les trottoirs n'existent même pas. S'agissant de l'éclairage public, il ne profite qu'à certains quartiers alors que d'autres sont plongés dans le noir dès le coucher du soleil. Le drainage des eaux pluviales laisse à désirer faisant de Mechtras une zone marécageuse en période hivernale. Les jardins publics, les espaces verts et les lieux de détente sont à l'abandon.

Hocine Aït Idir

AÏN EL HAMMAM

LA VILLE EN CHANTIER

Dans le cadre de l'amélioration urbaine, la ville de Aïn El Hammam donne l'impression d'un vaste chantier. Ce qui ne manque pas de perturber la circulation au centre- ville et à la sortie ouest où les travaux de bitumage, à l'arrêt depuis plusieurs mois, viennent de reprendre. Ainsi, la route dite de Akkar est complètement bitumée et livrée à la circulation. Vient alors le tour de la grande rue, entièrement défoncée par les eaux pluviales et les affaissements successifs de la chaussée et que les engins de travaux publics commencent à remettre en état. De l'autre côté, sur la route d'Alger, les murs de confortement tirent à leur fin après des travaux qui ont duré une éternité au grand dam des automobilistes, gênés durant plusieurs mois par des matériaux de construction déposés à même la chaussée.
Cependant, les trottoirs décapés en même temps sur toutes les rues de la ville tardent à voir la pose du carrelage qui continue de s'étirer en longueur même si les quelques employés désignés à cet effet s'acharnent à avancer mais en vain. Pendant ce temps, des centaines de piétons sont contraints d'empiéter sur l'asphalte pour traverser la ville. On nous apprend par ailleurs que d'autres chantiers à même d'apporter un plus à la vie des citoyens n'attendent que leur démarrage. Le projet de l'amélioration urbaine de la ville de Aïn El Hammam mis en veilleuse depuis plusieurs années voit, ces dernières temps un début de concrétisation. Les citoyens attendent avec impatience la fin de tous ces chantiers qui donneront à coup sûr un autre visage à la ville.

N.Benzekri

TADMAIT

LE PROJET DE LA BIBLIOTHÈQUE S'ÉTERNISE

L'inauguration de la bibliothèque communale de Tadmait tarde à voir le jour malgré son lancement depuis des années. Ce projet qui a été entamé en 2007 n'est toujours pas terminé, alors que les autorités locales ont promis son ouverture au début de l'année 2013. A ce jour, l'édification de la clôture, la peinture des vitreux et la plomberie sanitaire ne sont pas encore entamés, a-t-on constaté sur place. L'absence de ce genre d'infrastructure dans la région pénalise d'avantage les élèves, les étudiants et les amoureux du livre. *«La commune de Tadmait est dépourvue d'infrastructures. Elle ne dispose même pas de maison de jeunes. De ce fait, nous demandons aux pouvoirs publics de prendre en charge nos doléances»*, dira un jeune habitant de la région. A ce propos, le maire de Tadmait a affirmé que ses services ont dégagé une enveloppe de 300 millions de centimes en vue de continuer les travaux de ferronnerie et de plomberie sanitaire ainsi que l'édification de la clôture et d'un mur de soutènement.

Rachid Aissiou

MARCHÉ DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES DE CONSTANTINE

Débrayage des commerçants

La situation sur les lieux s'est dégradée ces dernières années, avec une présence permanente de vendeurs informels qui agace les grossistes.

Une centaine de commerçants du marché de gros des fruits et légumes, situé à la zone industrielle Palma, ont déclenché hier matin, un mouvement de grève cessant toute activité sur le site. Une action qui a été suivie d'un mouvement de protestation à travers lequel ils ont renouvelé leurs revendications, déjà transmises aux autorités de la ville lors d'un précédent mouvement organisé il y a quelques mois. Les concernés, affiliés à la fédération de wilaya des grossistes en fruits et légumes, réclament en premier lieu la réhabilitation et la maintenance du marché de gros.

Les grévistes affirment qu'ils souffrent depuis des années des conditions de travail devenues déplorables. «*Les accès, les espaces de stationnement et tous les passages du marché ne sont même pas goudronnés ; l'état des lieux est catastrophique*», disent-ils.

La présence permanente des nombreux vendeurs informels dans ce site a toujours provoqué la colère de ces grossistes. «*Ces vendeurs clandestins gênent la circulation avec leurs tables installées à l'entrée du marché de manière anarchique ; les clients, qui ne peuvent pas pénétrer à l'intérieur, se trouvent contraints de les aborder. Ils ont crée une situation insupportable*», a expliqué le représentant des protestataires, Amar Bouhlaïs.

D'autres doléances ont été soulevées par les marchands qui citent, entre autres, la mauvaise gestion de la part des responsables concernés, qui n'ont jamais pris le problème au sérieux, et le manque de gardiennage. «*Nous avons contacté à plusieurs reprises les différents responsables et à leur tête le P/APC de Constantine, que nous avons rencontré la dernière fois le 9 mars dernier. Le maire nous a promis de régler le problème. Il nous a même rassuré en nous disant que ce n'était qu'une question de temps. Mais jusqu'à ce jours, il n'a pas tenu ses promesses*», déplore le porte-parole des grévistes. Notre interlocuteur nous a confirmé qu'une rencontre a été tenue hier avec le directeur du commerce, le chef de daïra et le P/APC pour trouver des solutions définitives à ces problèmes.

«*Faute de quoi nous serons amenés à durcir notre mouvement dans les prochains jours*», conclut-il.



DESSIN : SOUHAYLA

MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Le wali réclame plus de rigueur de la part des responsables

Le wali de Constantine, Hocine Ouadah, a réclamé plus de rigueur de la part des différents responsables, chargés de la conduite des projets, notamment ceux qui traînent depuis longtemps.

Au cours, de la réunion du conseil de l'exécutif de la wilaya, tenue samedi, il a recommandé aux trois P/APC de Constantine, d'El Khroub et de Hamma Bouziane, d'accélérer les démarches administratives du lancement des projets concernant les 11 marchés de proximité, dont 5 ont été retirés de l'entreprise Batimetal et attribués à Eurojapan, selon un communiqué des services de la wilaya. En outre, le wali a accordé un délai d'une semaine aux maires des différentes communes pour déposer les dossiers techniques de l'aménagement extérieur des lieux désignés à ces projets, au niveau de la direction de planification et des finances.

D'autre part, et durant la même réunion, le directeur des équipements publics a présenté un bilan du programme des 43 marchés de proximité qui seront distribués progressivement selon les dates de l'achèvement des travaux. Selon les chiffres présentés, 24 marchés ont été achevés, dont 7 se trouvent au niveau de Ali Mendjeli. Concernant les marchés de Sotraco à Constantine, Kef Salah à Didouche Mourad et le marché de la commune de Messaoud Boudjeriou, ils seront réceptionnés avant la fin du mois de juin en cours, indique le même communiqué. Quant aux autres projets situés à El Fedj à Zighoud Youcef, El Yasmine à Didouche mourad, à Beni H'midene, et à la cité d'Ennasr dans la commune de Ibn Ziad, ils seront achevés après le mois de juin.

Y. S.

TROIS ANS DE PRISON POUR UN FAUSSAIRE MALIEN

Le tribunal criminel de Constantine a condamné, hier, Moussa Camara, un ressortissant malien à une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de un million de dinars, ainsi qu'une interdiction de séjour en territoire algérien. Le mis en cause a été jugé pour détention et distribution de faux billets et immigration clandestine. Selon l'arrêt de renvoi, ce dernier a été arrêté au niveau de la gare routière Est, où les éléments de la police judiciaire, qui lui ont tendu une souricière, ont découvert en sa possession dix faux billets de 100 euros. A noter que le procureur général a requis vingt ans de prison contre le prévenu. De son côté, l'avocat de la défense, commis d'office, a relevé l'inexistence de preuves formelles quant à l'émission de ces billets, ainsi que leur utilisation pour demander carrément la relaxe pure et simple de son mandant. Il ne manquera pas de signifier le caractère exceptionnel de ces ressortissants qui ont fui leur pays pour demander des circonstances atténuantes concernant le chef d'inculpation d'immigration clandestine.

N. Benouar

SITUÉ PRÈS DU MARCHÉ DE VOITURES D'OUM EL BOUAGHI

Bir Ouanas, le village oublié

Qui, aujourd'hui ne connaît pas le village de Bir Ouanas ? Cette bourgade, située entre Aïn Beida et Oum El Bouaghi, a connu son heure de gloire grâce au marché de voitures d'occasion qui se tient tous les vendredis. Créé durant les années 1980, le marché draine chaque week-end des milliers de visiteurs, de vendeurs et de simples badauds. La place, une vaste esplanade en terre battue, reçoit un millier de voitures proposées à la vente. Les gens viennent pour jauger le marché et la valeur des véhicules à vendre. Tout le pourtour de la bourgade, et même les espaces situés au-delà, sont occupés par des véhicules, dont les propriétaires sont venus soit juger de la situation des prix, soit trouver un partenaire pour procéder à un échange. Voilà ce qui fait l'affaire des dizaines de jeunes qui se sont autoproclamés gardiens des espaces. C'est pendant ce jour qu'ils récoltent quelques milliers de dinars. Avec le temps, le marché a connu une diversité de créneaux, entre autres la vente de pièces de rechange, d'articles divers pour les besoins des ménages, de vêtements et tutti quanti. Quelques marchands, tenant des boutiques érigées à la faveur du fameux programme du président, n'ont trouvé comme astuce que de transformer les locaux en gargotes. A quelques encablures du marché aux voitures, on découvre un concessionnaire qui offre toute une gamme de voitures neuves; sorties des maisons Volkswagen. Des Skoda, des Ibiza, des Passat se font désirer. « Pour acquérir une de ces belles voitures, il faut avoir le portefeuille bien plein », nous lance un citoyen de passage. En face du marché, végète la bourgade de Bir Ouanas, un village qui dépend de la commune de Aïn Beida et qui compte environ un millier d'habitants. Ceux-ci se plaignent de ce que leur village soit oublié par les élus de la municipalité de Aïn Beida. «*Comme vous pouvez le constater, notre bourgade souffre de nombreux problèmes. Les rues ne sont pas goudronnées, ce qui les rend impraticables en hiver et poussiéreuses en été, il n'existe pratiquement pas de trottoirs*», nous indique un habitant. Et un autre d'ajouter : «*Grâce au marché de voitures, la commune engrange des centaines de millions, sans que notre village ne bénéficie du moindre projet.*» Les jeunes, sans travail, se rendent quotidiennement à Aïn Beïda, située à 5 km pour passer le temps dans les cafés. Au fond de la bourgade, des habitants s'occupent à élever des moutons pour les fêtes de l'Aïd ou des noces. Ceci en attendant que le village bénéficie d'opérations d'assainissement, ce qui améliorerait son aspect urbain.

L. Baâziz

MILA

Les pêcheurs de la région en formation

La pêche continentale, celle pratiquée dans les plans d'eau de l'intérieur du pays, ne cesse de se développer à Mila depuis l'avènement du barrage de Beni Haroun, à telle enseigne qu'elle devient un véritable créneau économique qui fait travailler des centaines de personnes de façon directe et génère des centaines d'autres postes d'emploi indirectement. Cela a poussé l'antenne locale de la pêche continentale à s'impliquer davantage dans ce domaine pour mieux le structurer, d'une part, et en assurer la pérennité, d'autre part. En effet, après les opérations de repeuplement de l'immense lac de Beni Haroun, d'alvins de plusieurs espèces de poissons d'eau douce pour en augmenter les ressources halieutiques, la direction du secteur est passée, cette semaine, à un autre stade, celui de la formation des pêcheurs exerçant dans les barrages et retenues collinaires de la wilaya. Au total, 24 opérateurs privés vont bénéficier, dans un premier temps, du programme de formation initié par la direction du secteur. Cette session de formation spécialisée s'étend sur sept semaines, soit du 18 mai au 4 juillet prochain.

Quant aux cours, ils seront dispensés par les cadres de l'antenne de la pêche continentale, ceux de l'école technique de la pêche de Annaba et des enseignants de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Jijel. Selon le directeur du secteur à Mila, Ahmed Bendjaddou, le programme pédagogique comprend deux facettes : la législation régissant l'activité et les techniques propres à la pêche continentale. «*Les stagiaires seront formés sur tout ce qui a trait à la pêche : les lois, les techniques de pêche et les mesures de sécurité à prendre en milieu hydrique*», explique le directeur du secteur. Celui-ci plaide, par ailleurs, l'introduction des métiers de la pêche continentale dans les programmes pédagogiques dispensés par le secteur de la formation professionnelle, eu égard à l'essor que prend ce segment à Mila. Cette wilaya possède six plans d'eau (barrage et retenues collinaires) qui renferment d'extraordinaires ressources halieutiques. Il est à signaler que le barrage de Beni Haroun couvre, à lui seul, près de 4 900 hectares et plus de 35 kilomètres de rives.

B. K.

TÉBESSA

Un troupeau d'ovins écrasé par un bus

Plus d'une vingtaine de têtes de bétail a été écrasé hier par un bus au lieu dit Sareg à quelques encablures de la commune de Bir El Ater, 89 km de Tébessa, selon des témoins oculaires. Le bus assurant la liaison entre Bir El Ater et Alger, a percuté de plein fouet les pauvres bêtes alors qu'elles traversaient la route. Ce drame a provoqué l'effroi chez les passagers. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Lakehal Samir

MAGHNIA

Facilitation pour la création des micro-entreprises

● 118 dossiers ont été agréés et en cours de financement pendant les quatre mois de l'année en cours grâce au dispositif d'emploi (Ansej)

Selon le chef de l'annexe de l'ANSEJ, Adel Saïm Mamoun, *«Cet intérêt des jeunes pour les micro-entreprises s'explique, d'une part, par la facilitation de la constitution du dossier se résumant à un seul document, et d'autre part, par le choix des activités qu'on met en valeur par des séances d'information et de sensibilisation».* A ce sujet, l'annexe a organisé des journées d'information dans les deux centres de formation et d'apprentissage (CFPA). *«Nous avons incité les responsables de ces deux établissements à l'ouverture des cours sur l'agriculture; un créneau porteur, en ce sens que la région est agricole au premier degré»*, a indiqué notre interlocuteur. L'ANSEJ de Maghnia, qui emploie cinq personnes, a été classée 3ème annexe à l'échelle nationale grâce à ses résultats. Cependant, le siège qui l'abrite actuellement est très exigu, au vu de la population de la ville qui dépasse les 200 000 habitants. *«Notre nouveau siège est en cours d'étude d'aménagement, c'est une question de jours…»*, a tenu à rassurer M. Saïm Mimoun. **Chahreddine B.**



PHOTO : D. R.

286 dossiers ont été financés en 2013, créant ainsi 5 00 emplois directs

GHAZAOUET

Le Croissant-Rouge au chevet des enfants malades

● L'émotion était à son comble parmi les bambins.



PHOTO : O. E. B.

Le Croissant-Rouge à pied d'oeuvre

Louable initiative que celle entreprise par le Croissant-Rouge, bureau de Ghazaouet, qui, encore une fois, n'a pas failli à ses traditions d'humanisme et de convivialité en partageant, ce samedi après-midi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, un pur moment de bonheur avec les enfants malades de l'hôpital Mallem Lahcen. L'émotion était à son comble lorsque ces bambins, d'un air surpris, scrutaient d'un regard curieux ces *«gilets rouges»* qu'ils n'avaient pas l'habitude de voir dans leur petit univers occupé quotidiennement par les blouses blanches. Mais cette légère inquiétude s'est rapidement dissipée au fur et mesure qu'ils recevaient leurs cadeaux, des jouets et des contes et écoutaient les blagues hilarantes de Abdelkader Moustic, un humoriste toujours au service des causes nobles. En guise de remerciements, les gamins émus se contentent d'adresser, à leurs hôtes, un simple sourire, mais Ô combien tendre et sincère ! Leur visage angélique arbore un sentiment d'apaisement ; les mômes étaient tout simplement heureux et il n'y a pas de plus beau qu'un enfant heureux ! **O. El Bachir**

ALGÉRIE TÉLÉCOM

UNE NOUVELLE GAMME D'OFFRES DE FORFAITS PROPOSÉE

Un incident technique survenu sur le réseau d'internet n'a pas permis la diffusion en vidéoconférence du point de presse animé par le président-directeur général d'Algérie Telecom, mercredi dernier, au siège de la DRT d'Alger. Face à cette interruption imprévue de la connexion, le directeur opérationnel des télécommunications de Tlemcen, Djelloul Boughendja, a improvisé un point de presse au cours duquel, il a mis en exergue les nouvelles offres promotionnelles que propose son employeur. Monsieur Boughendja, relayé parfois par ses collègues de Naâma et Sidi Bel Abbes, a beaucoup insisté sur la nouvelle gamme d'offres de forfaits illimités sur le fixe : objet, d' ailleurs, du point de presse organisé par le PDG d'Algérie Télécom.

La nouveauté c'est qu'il est maintenant possible de bénéficier d'un forfait de téléphone illimité vers les numéros nationaux et une réduction de 15% vers les mobiles et 10 à 30%vers l'international. Cette nouvelle proposition est rendue possible grâce à la nouvelle gamme d'offres de forfaits illimités sur le fixe consentis par Algérie Télécom.

Désormais les clients particuliers de cette firme peuvent choisir de souscrire à l'une des trois offres du nouveau-né de cet opérateur téléphonique baptisé «Idoom fixe» et parler en illimité sans craindre de recevoir une facture salée.

Cette nouvelle gamme, destinée exclusivement aux clients résidentiels, se caractérise par trois offres selon les besoins du client.

La première offre à 250 DA/mois couvre toutes les communications fixes intra-wilaya ; la seconde à 500 DA/mois prend en charge les communications locales et nationales alors que la troisième offre à 1000 DA / mois concerne les deux offres précitées.

D'autres services sont inclus gratuitement dans l'offre Idoom fixe, à l'image de l'affichage du numéro de l'appelant, le renvoi temporaire des appels, la téléconférence, la messagerie vocale…

Réagissant à des questions relatives aux désagréments causés aux clients en raison du retard de la distribution des factures, des coupures répétitives et de la lenteur de l'intervention des agents techniques d'Algérie Télécom pour le rétablissement des dérangements, le directeur de télécommunication de Tlemcen évoque les difficultés de distribution de factures, la vétusté du réseau urbain, les agressions subies journellement sur le réseau et les vols des câbles téléphoniques qui s'intensifient depuis quelques années.

«Le processus de transformation d'Algérie Télécom d'un opérateur de réseau vers un opérateur de services amorcés en 2013 commence à donner ses fruits. Ces efforts, qui visent le développement et la modernisation du réseau et l'amélioration de la qualité de service, se poursuivent. A Tlemcen, nous tablons sur une modernisation totale du réseau à l'horizson 2016», déclare M. Boughendja.

Toutefois, souligne notre interlocuteur, nos clients n'adhèrent pas suffisamment aux services offerts par A.T. A titre d'exemple, le mode de paiement électronique des factures ADSL, qui sera étendu aux factures téléphoniques à partir du 1er juin 2014, règlerait une fois pour toutes le problème du retard des factures. **O.E. B.**

NOUVELLE GARE DE ABOU TACHFINE

LES CAUSES DE L'EFFONDREMENT TOUJOURS INCONNUES

L'effondrement d'une dalle de 240 mètres carrés de la nouvelle garde routière en construction à Abou Tachfine, mercredi dernier, qui a fait un mort et 12 blessés dont 5 graves, continue d'alimenter les discussions, mais surtout de susciter la colère au sein de la population. En attendant les conclusions de la commission d'enquête, composée d'experts du génie civil, des conjectures et autres supputations sont avancées. Des témoins oculaires, faisant partie du chantier qui est en travaux depuis 7 ans, affirment que *«les tonnes de béton se sont effilochées au moment où l'échafaudage avait cédé brusquement, causant la surprise des ouvriers en pleine activité»*. Dans un communiqué laconique diffusé à la presse, la cellule de communication de la sûreté de wilaya informe qu'*«en raison de la fraîcheur, le ciment n'a pu durcir»*, ce qui a provoqué le drame.

L'entreprise en charge de ce projet est de Chlef. Et à l'état actuel des choses, nous n'avons pu entrer en contact avec le responsable. L'enquête policière suit son cours… **C. B.**

RELATIONS INTERMAGHRÉBINES

Les vérités de Marzouki irritent Mohammed VI

Suite de la page 1

M. Mansar a affirmé que *«la question du Sahara occidental n'a pas été abordée au cours de l'entrevue»*.
Les négations officielles ont été relayées aussi par le ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, qui a affirmé au quotidien tunisien *Assabah*, que *«c'est la première fois que le monarque marocain se fait accompagner à l'étranger par le prince héritier»*, pour souligner l'importance de cette visite pour le Maroc. Mais, d'autres sources, préférant garder l'anonymat, ont affirmé *«qu'il y aurait eu un malaise de la part du monarque marocain lorsque le président Marzouki lui aurait posé une question sur les raisons du prolongement de l'impasse dans les relations algéro-marocaines»*. Mohammed VI y aurait perçu *«un soupçon de responsabilité marocaine derrière ce blocage»*. Des tractations de coulisses entre les deux délégations auraient permis de faire comprendre au roi du Maroc que le président Marzouki voulait juste *«exprimer son désir de trouver une solution aux différends entre l'Algérie et le Maroc»*.

23 ACCORDS MAIS...

Le roi Mohammed VI s'est fait accompagner à Tunis par une importante délégation formée par une dizaine de ministres, une centaine d'hommes d'affaires et, même du prince héritier, Hassen, et du prince Rachid. La visite a permis de signer 23 conventions et protocoles d'accord de coopération dans plusieurs domaines (recherches scientifique et technologie, industrie, formation, citoyenneté et droits de l'homme, affaires religieuses et waqfs, tourisme, bourse, etc.). Mais la présence du roi marocain à Tunis a également suscité des réactions hostiles de la part d'une partie de la société civile et politique. Ainsi, le porte-parole du Front populaire, Hamma Hammami, a refusé de se rendre au dîner officiel, organisé par le président Marzouki, en l'honneur de son hôte, Mohammed VI. Dans une déclaration à *El Watan*, Hamma Hammami a souligné que *«son geste est un signe de protestation contre les procès d'opinion, la torture dans les prisons marocaines et les pressions exercées contre les journalistes et les artistes au Maroc»*. M. Hamma a également appelé à *«la libération de tous les prisonniers d'opinion au Maroc et au soutien de la lutte des voisins Marocains contre l'oppression»*.
Par ailleurs, une manifestation d'étudiants a été organisée avant-hier à Tunis. Elle a débuté au campus universitaire d'El Manar et a essayé de rejoindre le siège de l'Assemblée nationale constituante (ANC), alors que le roi Mohammed VI tenait son discours. Mais la police a empêché les étudiants d'y parvenir, en les bloquant à plusieurs centaines de mètres du siège de l'ANC. Les étudiants ont crié des slogans de soutien aux jeunes militants du mouvement du 20 Février, mais aussi contre les atteintes aux libertés au Maroc. **M. S.**


PHOTO : AFP

Moncef Marzouki, président tunisien, et son invité Mohammed VI, roi du Maroc

REPÈRE

Kurdistan irakien : une odeur de pétrole

Par **Mohammed Larbi**

Il ne s'agit pas d'une crise au sens propre du terme, mais la relation entre la Turquie et son voisin irakien se porte plutôt mal. En fait, un élément supplémentaire vient s'ajouter à un contentieux né de ce que l'Irak considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures, s'agissant de contacts et même de relations entre Ankara et le Kurdistan irakien. Pourtant, faudrait-il rappeler, les autorités turques avaient plutôt mal pris que cette région autonome, à vrai dire depuis la première guerre américaine contre l'Irak en 1991 et l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, se dote de symboles de souveraineté, la question de la minorité kurde se posant encore en Turquie. Qu'est-ce qui a donc changé au point que la Turquie aide au passage du pétrole extrait du Kurdistan irakien, sur son propre territoire malgré les mises en garde des autorités centrales irakiennes ? *«L'appât du gain»*, selon Baghdad qui n'arrive plus à imposer son autorité. *«Nous pensons que la Turquie est motivée par l'appât du gain pour essayer de mettre la main sur du pétrole irakien pas cher»*, a déclaré Hussein Al Chahristani, vice-Premier ministre chargé des Affaires énergétiques. Ou encore, ajoutera ce responsable, comme pour bien souligner le caractère illégal de l'activité menée par les Kurdes d'Irak, les autorités turques *«ont facilité cette contrebande de brut irakien»*.
Il ne s'arrêtera pas là. *«Les agissements turcs ont fait beaucoup de mal à l'Irak»*, a-t-il estimé. *«Ils ont sapé l'économie et privé le peuple irakien de revenus.»* Le gouvernement irakien insiste sur le fait qu'il est le seul habilité à exporter le pétrole, dont les recettes fournissent à l'Etat 95% de ses revenus. Il y a donc là un problème, et même un gros problème pour les autorités centrales irakiennes, également privées de revenus peut-être consistants, puisque le contrôle d'une région riche en pétrole leur échappe. Ce qui n'est pas nouveau puisque les autorités kurdes ont conclu des contrats avec de nombreuses compagnies pétrolières, leur manquant tout juste un pôle d'exportation, la question ne se posant plus alors. La Turquie a en effet reconnu le mois dernier, avoir commencé à livrer sur les marchés internationaux du pétrole en provenance du Kurdistan irakien, contre l'avis du gouvernement irakien exigeant son aval pour toutes les exportations de pétrole pompé sur le territoire irakien. *«En transportant et stockant du brut du Kurdistan, et en le chargeant sur un tanker à Ceyhan, le tout sans l'autorisation du ministère irakien du Pétrole, la Turquie et Botas (la compagnie pétrolière turque) ont enfreint leurs obligations stipulées dans l'accord sur l'oléoduc Irak-Turquie»*, selon Baghdad qui a déposé, le 23 mai, une plainte contre la Turquie devant la Chambre de commerce internationale (ICC).
Les autorités kurdes ont estimé que cette plainte était *«vouée à l'échec»* et *«illégitime»*, des accusations claires pour certains, tant la relation entre Baghdad et le Kurdistan n'est pas appréhendée de la même manière par les deux parties. C'est pourquoi, les autorités kurdes déclarent avoir agi dans la transparence, mais surtout de dire que rien ne les arrêtera, soulignant en cela qu'il s'agit d'un *«droit d'exploiter et de vendre du pétrole»*. Ce que le gouvernement irakien ne conteste pas en totalité, affirmant que les Kurdes ne sont pas habilités à signer des accords avec les sociétés étrangères sans son accord. Mais est-ce réellement le seul grief, alors qu'il s'agit aussi et peut-être surtout des revenus que cela ne manque pas de générer ? C'est aussi la question de la souveraineté de Kirkouk riche en pétrole. Ce qui fait perdre de vue l'intérêt de la Turquie. Qu'en est-il au juste ? **M. L.**

BRÈVES

ÉGYPTE

Six gardes-frontières de l'armée ont été tués, hier dans le nord-ouest de l'Egypte, par des trafiquants d'armes qui venaient de franchir la frontière en provenance de la Libye, a annoncé l'armée dans un communiqué. L'Egypte s'est inquiétée publiquement, à plusieurs reprises ces derniers mois, de la recrudescence du trafic d'armes et du passage de combattants djihadistes en provenance de la Libye, où milices et groupes armés islamistes font la loi, notamment dans l'est du pays. *«L'armée déplore la mort d'un officier et de cinq soldats du corps des Garde-frontières attaqués par des trafiquants d'armes alors qu'ils patrouillaient dans une zone montagneuse»* proche de la frontière, lit-on dans un communiqué du porte-parole militaire égyptien, qui ne précise pas où a eu lieu l'attaque.

NIGERIA

Plusieurs personnes ont été tuées, samedi, lors de plusieurs attaques de membres présumés du groupe islamiste armé Boko Haram contre quatre villages du nord-est du Nigeria, dans l'Etat de Borno, ont affirmé, hier, des témoins. Les villages visés, Nuwari, Musari et Walori, sont situés dans le district de Gamboru, près de la frontière avec le Cameroun, l'un des secteurs les plus touchés par le soulèvement de la secte. Selon un témoin, des hommes en armes, certains habillés en soldats, et juchés sur des véhicules 4x4, ont ouvert le feu sur des villageois et mis le feu à leurs maisons. L'insurrection islamiste est montée en puissance depuis 2009 dans le Nord, faisant des milliers de morts. Le mouvement a intensifié, ces derniers mois, ses attaques, tuant plus de 2000 personnes depuis le début de l'année dans le pays.

CAMEROUN

**Les deux prêtres italiens et la religieuse canadienne enlevés début avril dans le nord du Cameroun ont été libérés dans la nuit de samedi à dimanche et ont quitté l'aéroport de Maroua (nord) à bord d'un avion militaire, dans la matinée.
Les trois otages *«ont été libérés cette nuit vers 2h. Nos militaires les ont récupérés dans un village près d'Amchidé»*, localité camerounaise située à la frontière du Nigeria, pays où ils étaient retenus, a indiqué une source sécuritaire camerounaise. Les trois religieux avaient été enlevés début avril par des hommes armés dans leur paroisse de Tchéré, à 20 km environ de Maroua (800 km au nord de Yaoundé), la capitale de la région de l'Extrême-Nord.
Les enlèvements n'ont pas été revendiqués, mais les forces de sécurité camerounaises les ont rapidement attribués à Boko Haram.**

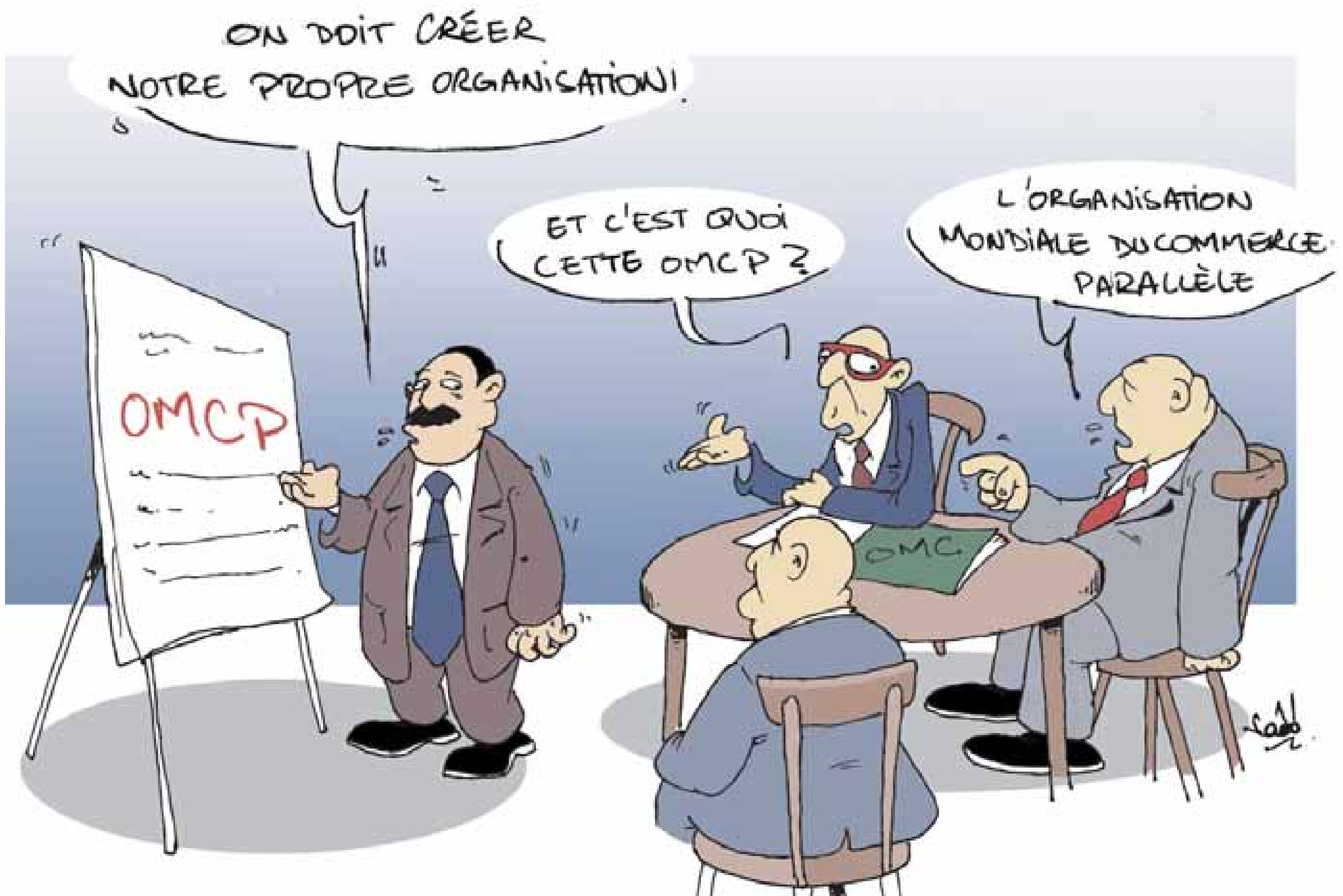
El Watan ÉCONOMIE

Du lundi 2 au dimanche 8 juin 2014

Supplément hebdomadaire n° 425 - Email : suppeco@elwatan.com/Tél. - Fax : 021 65 58 66

L'ALGÉRIE NÉGOCIE DEPUIS 1987 SON ACCESSION À L'OMC

COMPÉTITIVITÉ ET LOGIQUE RENTIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX



PRÈS DE 30 ANS APRÈS AVOIR ENTAMÉ LES NÉGOCIATIONS, L'ALGÉRIE FAIT PARTIE DES RARES PAYS QUI N'ONT PAS ENCORE ACCÉDÉ À L'OMC. Les seuls qui restent sont quelques nations en guerre (Afghanistan, Syrie, Irak, Libye), de petits Etats insulaires (Bahamas, Seychelles, Comores), ceux issus de la chute du bloc de l'Est (Kazakhstan, Azerbaïdjan, Bosnie, Uzbekistan), ou encore quelques pays africains (Liberia, Ethiopie, Soudan). Face au gouvernement déterminé à achever le processus, des partis, syndicats et autres opérateurs tirent la sonnette d'alarme sur les risques pour une économie rentière, mono-exportatrice et désindustrialisée d'aller au bout du processus. Entre les arguments des uns et des autres, le choix politique est lui d'ores et déjà tranché et semble totalement irréversible. Seuls restent à déterminer la date à laquelle le processus prendra fin et surtout le coût de cette accession. L'accord d'association avec l'Union européenne et la grande zone arabe de libre échange ont déjà occasionné des pertes fiscales qui se chiffrent, selon certains experts, à plus de 3 milliards de dollars.

Lire le dossier en pages IV-V

47e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Investir ou vendre en Algérie : le dilemme des partenaires étrangers

>Par Hind Slamani

Ouverte mercredi, la 47e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) s'achèvera aujourd'hui. Environ 600 entreprises étrangères venues de 37 pays, dont la Turquie, l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, le Portugal, le Japon, l'Iran… ont pris part à cette manifestation économique annuelle, qui s'est avérée un excellent point de rencontre entre les investisseurs étrangers désirant s'implanter ou se développer sur le marché algérien, et les 453 exposants locaux, l'occasion pour eux de nouer des partenariats.

En effet, conscients des opportunités économiques qu'offre ce marché émergent et prometteur, de nombreux pays encouragent leurs entreprises à investir en Algérie, c'est le cas notamment de la Pologne, le Portugal, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Et ce, en dépit de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger dans le pays et qui constitue pour elles un obstacle majeur, en particulier les petites et moyennes ; à cela s'ajoutent les difficultés pour rapatrier les dividendes. C'est du moins le constat qui nous a été livré par différents représentants d'institutions rencontrés en marge de leur participation à l'événement, notamment le service de la promotion du commerce et des investissements de l'ambassade de Pologne, la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, l'Association des entreprises germano-africaines, la Fédération françaises des très petites entreprises (FTPE), l'Office commercial du Portugal, ainsi que la Chambre de commerce algéro-américaine. Nos interlocuteurs considèrent que le risque à prendre par les investisseurs étrangers est énorme du fait que la majorité soit accordée aux acteurs locaux et qu'ils soient obligés de mettre leurs expériences et savoir-faire à la disposition de parfaits inconnus. *«Il faut maintenir cette condition pour les secteurs stratégiques seulement et d'en exclure les autres»*, estime Nasseredinne Mefti, le directeur exécutif de la Chambre de commerce américaine, qui rappelle que si le domaine de l'énergie et des hydrocarbures intéressait les Américains en Algérie, l'industrie pharmaceutique également les attire de plus en plus, *«d'ailleurs, ce sont les investissements dans ce domaine qui permettent à l'Algérie de rattraper la baisse des investissements américains dans le domaine gazier en Algérie du fait de l'exploitation du gaz de schiste»*, soutient-il.

LA RÈGLE 51/49 : UN OBSTACLE PARMI D'AUTRES

Au cours du 1er trimestre 2014, onze pays ont investi en Algérie pour un montant de 129 milliards de DA (près de 1,8 milliard de dollars), selon les statistiques de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI). Ce niveau des IDE reste en-deçà du potentiel du pays, mais ce n'est pas uniquement la règle 51/49 qui ralentit la dynamique des IDE. Nos interlocuteurs s'accordent à dire qu'il existe d'autres obstacles d'ordre bureaucratique aux investissements étrangers. *«Il est plus facile pour nos entreprises d'accéder aux marchés marocain et tunisien, mais en général elles n'y restent pas plus de deux années. Par contre, en Algérie, l'accès au marché est difficile mais une fois installées, les entreprises construisent des partenariats durables avec les acteurs locaux, c'est le cas du fabricant de moteurs Deutz et du groupe industriel Liebherr»*, déclare Angela Ben, Aïssa, de l'Association des entreprises germano-africaines. A long terme, la plupart des entreprises étrangères présentes à la Foire internationale nous ont affirmé vouloir s'installer en Algérie, leur objectif n'étant pas seulement d'exporter leurs produits, elles seraient donc prêtes à mettre leurs technologies, savoir-faire et innovation à la disposition du pays, en particulier dans les domaines de la construction, les travaux publics, l'industrie pharmaceutique, l'informatique et le secteur automobile. *«L'Algérie représente avec ses 38,7 millions de consommateurs le marché africain le plus important et ouvre l'accès aux autres marchés de l'Afrique, les formations dont de qualité et le coût de la main-d'œuvre est moins cher qu'ailleurs»*, déclare Sylvain Poulin, de la Fédération françaises des très petites entreprises (FTPE), et d'ajouter : *«Nous espérons que les entraves aux investissements étrangers diminueront, c'est déjà mieux maintenant qu'il y a la possibilité de diviser le 51% par plusieurs partenaires.»* Si la plupart des entreprises affirment vouloir s'implanter en Algérie, d'autres sont seulement à la recherche de distributeurs locaux pour vendre leurs produits, c'est le cas d'Erteks, cette entreprise turque du secteur du textile, dont le représentant affirme qu'après la crise qui a touché l'Europe, son entreprise se tourne vers l'Algérie pour commercialiser ses produits. *«L'avantage avec l'Algérie, c'est le rapprochement culturel qui fait que les produits turcs que nous fabriquons pour les Turcs sont du goût des Algériens. Par contre, en Europe, nous sommes contraints de nous conformer aux cahiers des charges»*, explique t-il.

Enfin, et concernant les entreprises nationales, la 47e FIA était l'occasion pour ces dernières de se faire connaître un peu plus, présenter leurs gammes de produits et services et même profiter de l'événement pour vendre. C'est le cas notamment des opérateurs de la téléphonie mobile.

S. H.

OCTROI D'AUTORISATIONS D'INVESTIR

Traitement discriminatoire du CNI

>Par Nordine Grim

Qui bloque les industriels algériens désireux de promouvoir d'importants investissements dans leur pays ? Des individus tapis dans les rouages du pouvoir ? Des institutions telles que le Conseil national de l'investissement (CNI) soumises à de rigides procédures pour les uns et à de troublantes facilités pour les autres ? La question mérite en tout cas d'être posée et rapidement solutionnée tant les conséquences des dysfonctionnements sont désastreuses pour notre économie et la société algérienne dans son ensemble.

Mais dans cette indispensable quête d'assainissement du mode d'investissement en cours dans notre pays depuis une dizaine d'années, il importe avant tout d'identifier nommément les individus qui bloquent des investisseurs préalablement ciblés pour des motifs fallacieux, faisant perdre à l'Algérie la chance de s'industrialiser, d'offrir à nos jeunes chômeurs des centaines de milliers d'emplois, et de réaliser au minimum deux points de croissance supplémentaires chaque année. Le préjudice économique, financier, mais également social causé à leur pays par ces «censeurs» est si grand qu'ils devraient relever du crime économique devant coûter aux auteurs des blocages prémédités des poursuites pénales. Un des plus importants capitaines d'industrie algériens, Issad Rebrab, qui n'est malheureusement pas le seul à se plaindre du traitement discriminatoire réservé à leurs projets d'investissement en attente d'une autorisation du CNI, nous apprend que trois de ses plus importants projets industriels attendent depuis plusieurs années une autorisation du Conseil national d'investissement que ce dernier n'a visiblement pas l'intention d'accorder. Le patron du groupe Cévital cite le projet de trituration de graines oléagineuses déposé au CNI depuis plus de dix ans. Ce projet est pourtant d'une importance capitale pour un pays qui prétend recouvrer à terme l'autosuffisance alimentaire. S'il venait à être réalisé, ce projet agroalimentaire pourrait faire passer le pays du stade d'importateur à celui d'exportateur. Il pourrait non seulement satisfaire 100% des besoins du marché national, mais aussi dégager près de 1,5 milliard de dollars d'exportations par an. Actuellement, l'Algérie importe 100% de tourteaux de soja et ses huiles brutes végétales. Bien que réalisée et approuvée par les autorités concernées depuis au minimum sept années, la remise au CNI de l'étude d'impact sur l'environnement qui avait motivé son refus n'a pas pour autant réussi à débloquer ce dossier. L'intention délibérée de nuire à cet industriel dont la renommée dépasse aujourd'hui nos frontières est, à l'évidence, très claire. Dans l'interview accordée récemment à notre confrère d'*El Watan*, Issad Rebrab cite également comme exemples de blocages autoritaires son projet de pétrochimie qui pourrait, à lui seul, créer près de 3000 PME-PMI et engendrer pas moins de 600 000 à 900 000 emplois et celui du complexe sidérurgique de Jijel (Bellara) octroyé subitement et contre toute attente de son promoteur légitime à un homme d'affaires qatari. L'intention de nuire est là aussi évidente.

Si l'industriel algérien a, à l'évidence, beaucoup perdu avec ces blocages qui ont affecté ses projets d'investissements les plus emblématiques, le manque à gagner pour le pays en création de richesses et d'emplois n'est également pas négligeable. En englobant tous les projets du groupe Cévital bloqués au CNI (les trois projets cités plus haut ainsi que le port et les complexes industriels devant être réalisés à Cap Djinet), on estime les pertes en création d'emplois et en valeur ajoutée à environ 1,5 million de postes de travail pour la première, et 4 à 5 milliards de dollars de croissance supplémentaire pour la seconde. Les blocages étant, à n'en pas douter, clairement délibérés, on ne devrait plus hésiter à les qualifier ouvertement de crimes économiques ayant causé un très lourd préjudice à l'Algérie. Si les individus qui les ont délibérément causés ne sont pas clairement identifiés, on sait par contre par quel moyen ils agissent. C'est en effet au moyen du Conseil national de l'investissement (CNI), sans doute expressément créé à cet effet, que ces individus agissent pour interdire à des industriels préalablement ciblés de promouvoir de gros investissements industriels et agricoles, en bloquant pour des motifs fallacieux leurs demandes au niveau de cette instance qui a vocation à autoriser ou refuser la réalisation des gros investissements privés.

Il fut fortement question lors de la dernière réunion tripartite de supprimer cette instance, ainsi que l'aberrante autorisation d'investir exigée aux créateurs de richesses et d'emplois que sont les investisseurs, mais la suppression souhaitée n'a été accordée qu'aux promoteurs étrangers.

La volonté des autorités politiques de continuer à soumettre les investisseurs algériens aux formalités du Conseil national de l'investissement n'est évidemment pas innocente. Le maintien de cette instance leur permet effectivement de contrôler l'expansion de certaines sociétés privées en recourant notamment à des traitements discriminatoires favorisant les uns et faisant barrage aux autres.

Un important industriel algérien nous a affirmé sous le couvert de l'anonymat, car en Algérie on reste vulnérable au pouvoir politique quel que soit son niveau de richesse, que *«le Conseil national de l'investissement a pour mission essentielle de contrôler la taille de certaines entreprises privées pour les empêcher de devenir trop importantes. Seules les sociétés détenues par des hommes d'affaires proches de cercles influents du pouvoir* (notamment le cercle présidentiel) *sont autorisés à croître pour devenir les futurs champions économiques du pays.»* Un autre homme d'affaires, membre influent du Forum des chefs d'entreprises (FCE), nous a par ailleurs affirmé que *«pour échapper à la vindicte du Conseil national de l'investissement, les entrepreneurs privés algériens sont parfois contraints de revoir à la baisse leurs velléités d'expansion ou à défaut de confier les projets nouveaux à des filiales expressément créées à cet effet. C'est ce qui explique en partie la prolifération de petites entreprises en Algérie.»* C'est précisément cette insupportable discrimination qui a déjà contraint les entrepreneurs algériens les plus dynamiques à délocaliser leurs projets d'investissements vers d'autres pays et à inciter d'autres, encore plus nombreux, à y réfléchir sérieusement.

N. G.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

L'Algérie a enfin son siège au sein du groupe Egmont


D. R.

>Par Naïma Benouaret

Un grand pas dans la voie qu'il a initiée pour faire face aux défis actuels posés par la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, notre pays l'a, après des années d'hésitations, enfin franchi : l'Algérie est désormais officiellement membre du Groupe Egmont. Ce dernier, qui assure les conditions optimales à la collaboration en matière de lutte contre la grande délinquance financière internationale a, lors de sa dernière séance plénière, donné son accord pour que notre Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), mise en place en avril 2002 pour la détection des opérations de blanchiment d'argent, soit admise au club des 131 Cellules du renseignement financier (CRF).

L'annonce, faut-il le souligner, ne vient pas des autorités algériennes mais de leurs homologues suisses. En effet, dans son 16e rapport annuel (fin mai 2014), le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), organe relevant de l'Office fédéral de la police (Fedpol), fait état de l'arrivée au Groupe Egmont de huit nouveaux membres : L'Algérie (CTRF), le Bangladesh BFIU (Bangladesh Financial Intelligence Unit), la Bolivie UIF (Unida de investigaciones financieras), le Burkina Faso CENTIF (Cellule nationale de traitement des informations financières), Le Saint-Siège (Etat de la Cité du Vatican) AIF (Autorità di informazione finanziaria), Seychelles Seychelles FIU (Financial Intelligence Unit), le Togo CENTIF (Cellule nationale de traitement des informations financières), et enfin Trinidad et Tobago FIU of Trinidad and Tobago. Ce qui porte le nombre de membres à 139 à la fin 2013. En décrochant un siège au Groupe Egmont, la CTRF officiellement rattachée au ministère des Finances il y a tout juste une année, est dorénavant en mesure d'échanger des informations de nature financière avec ses homologues étrangers.

Mais pour obtenir des données telles que les numéros de comptes bancaires et les renseignements relatifs aux transactions de capitaux ou aux soldes de comptes de ses ressortissants sur lesquels pèsent des soupçons de blanchiment d'argent, l'Algérie, à travers sa CTRF, doit au préalable signer un accord de coopération technique avec l'Etat ou les Etats membres du Groupe Egmont, sollicité(s). La Suisse, point de chute idéal de l'argent sale en provenance d'Algérie — des cas de suspicions de recyclage ayant éclaté au grand jour — est, en tout cas, l'un des pays qui conditionne le partage par le MROS de tout renseignement financier à la conclusion de protocoles d'accords, lesquels sont limités aux modalités d'échange d'informations. Et ce, en vertu de sa nouvelle Loi anti-blanchiment d'argent (LBA), en vigueur depuis le 1er novembre 2013.

Cette nouvelle loi, qui ne signifie nullement la fin du mythe du secret bancaire et de la garantie absolue, a d'ailleurs valu à la Confédération helvétique la levée, quelques mois plus tard, de l'avertissement de suspension pour absence de compétences en matière de transmission d'informations financières aux bureaux de communication étrangers, adressé en 2011 au MROS par le Groupe Egmont. Aujourd'hui que notre pays en est devenu membre, l'espoir de voir aboutir la demande d'informations financières sur des comptes appartenant à des personnes morales et physiques nationales et étrangères sur lesquelles pèsent de fortes présomptions de blanchiment d'argent en lien avec les affaires Sonatrach 2 et de l'autoroute Est-Ouest, adressée à la Suisse par l'Algérie est permis. Même si les informations susceptibles d'être échangées sont d'une portée purement administrative. *N. B.*

FINANCEMENT DU TERRORISME

Le casse-tête des places financières

Dans son bilan annuel 2014, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a fait ressortir les points forts de l'exercice 2013 : les communications de soupçons ont sensiblement baissé par rapport à 2012 : de 1585, le volume des communications traitées est passé à 1411, soit une baisse de 11%. Une décrue moins sensible a également été enregistrée en termes de valeurs patrimoniales : en 2013, le montant des communications a atteint quelque 2,978 milliards de francs suisses contre plus de 3,160 milliards une année auparavant, soit une baisse de 5,7%. A cette décrue, une cause majeure : 2013 n'a pas connu d'événements exceptionnels, tels que les soulèvements populaires et crises politiques graves, de nature à engendrer un nombre considérable de communications de soupçons de blanchiment d'argent, explique le MROS dans son rapport. Pour mieux illustrer les incidences du politique sur le marché souterrain de la finance, est-il utile de rappeler que du «printemps arabe» avaient résulté des chiffres record en termes de dénonciations : plus de 3,3 milliards de francs et pas moins de 1625 communications de soupçons transmises par la place financière suisse. Deux «performances» que la Confédération helvétique et l'ensemble des cantons qui la composent n'avaient jamais connues depuis la création, en 1998, du MROS. En l'espace d'une année, les communications de soupçons ayant bondi de 40%, passant de 1159 en 2010 à 1625 en 2011. Les plus de 3 milliards de francs équivalaient aux montants des années 2009 et 2010 réunies. Revenant à son bilan annuel de mai 2014, le décryptage par le MROS de la nature des infractions enregistrées a permis de constater que la proportion des communications reposait essentiellement sur la suspicion d'escroquerie qui a gardé son niveau élevé à 26%. En deuxième position se trouve la catégorie «Corruption», qui a atteint 12%. Les communications de la catégorie «Organisations criminelles» ont augmenté par rapport à 2012, passant de 6 à 7% en 2013. Le nombre de communications de la catégorie «Utilisation frauduleuse d'un ordinateur» a, quant à lui, plus que triplé par rapport à l'année précédente, atteignant 9%. Une nouvelle baisse dans la catégorie «Blanchiment d'argent» a, en revanche, été constatée. S'agissant du financement du terrorisme, le nombre de communications s'y rapportant a plus que doublé en 2013 ; 33 contre 15 en 2012. Cependant, est-il relevé dans le même rapport, seules 8 d'entre elles étaient des communications isolées, alors que les 25 autres avaient trait à une affaire complexe majeure. Et les intermédiaires financiers, les banques surtout, premiers pourvoyeurs de communications dont a été destinataire le MROS ; 1123 sur 1411 communications, soit 79,6%, d'où puisaient-ils leurs informations ? En 2013, «des informations externes étaient à l'origine des communications de soupçons encore plus fréquemment que lors des deux années 2011 et 2012, à savoir dans 72% des cas. En tête de la statistique, la première source d'éléments à l'origine du soupçon est celle des Médias avec 32% des communications, suivie de près par la catégorie Informations de tiers (26%). Viennent ensuite les Indications se fondant sur les décisions de séquestre et les ordonnances de production de documents rendues par les autorités de poursuite pénale ou sur d'autres informations d'autorités (14%)», détaille le MROS. Qu'en est-il de la coopération internationale avec les organes anti-blanchiment d'argent étrangers ? Durant l'année 2013, le bureau suisse a répondu à 660 demandes provenant de 93 pays, contre 620 en 2012. Le nombre de personnes physiques et morales ayant fait l'objet d'une demande a nettement augmenté, passant de 2400 en 2012 à 3061 en 2013, soit un bond de 28%. Cette tendance haussière des demandes d'assistance administrative de CRF est ainsi confirmée et s'explique à la fois par «l'augmentation du nombre de membres du Groupe Egmont et par l'enchevêtrement croissant des flux financiers au plan international». Inversement, le nombre de demandes d'informations adressées par le MROS à l'étranger et qui concernaient des personnes physiques et morales a augmenté de 38% : 426 demandes en 2013 contre 321 une année auparavant. Idem pour le nombre de personnes morales ou physiques ciblées : 1471 contre à peine 1066, et ce, malgré la baisse du volume des communications. En ce qui concerne les suites données, pas moins de 1116 communications ont été transmises aux autorités de poursuites pénales en 2013 contre 1355 en 2012, d'où une baisse de 17,6%. *N. B.*

Les Douanes et le fisc au cœur de la lutte

La cellule de traitement de renseignement financier (CTRF) a été créée par le décret exécutif n° 02-127 du 07 avril 2002 pour la détection des opérations de blanchiment d'argent. C'est l'équivalent du Bureau de Communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) en Suisse. Les membres de cette cellule relevant du ministère des Finances ont été nommés par décret présidentiel du 10 février 2002. Ils peuvent faire appel à toute personne jugée qualifiée pour les assister dans l'accomplissement de leurs fonctions. La CTRF a pour mission de recueillir et traiter tous renseignements propres à révéler l'origine des fonds ou la nature de l'opération douteuse. Elle reçoit les déclarations de soupçons des organismes financiers. Son efficacité, toujours selon la même source, est fonction des informations qu'elle reçoit. Dès qu'il y a soupçon sur l'origine de capitaux, les organismes financiers doivent faire leur déclaration. Les services des Impôts et des Douanes sont également soumis au régime de déclaration de soupçon lorsqu'ils découvrent lors de l'exercice de leur mission de contrôle et de vérification des fonds ou des opérations qui proviennent d'un crime organisé ou de trafic de stupéfiants ou encore de terrorisme.

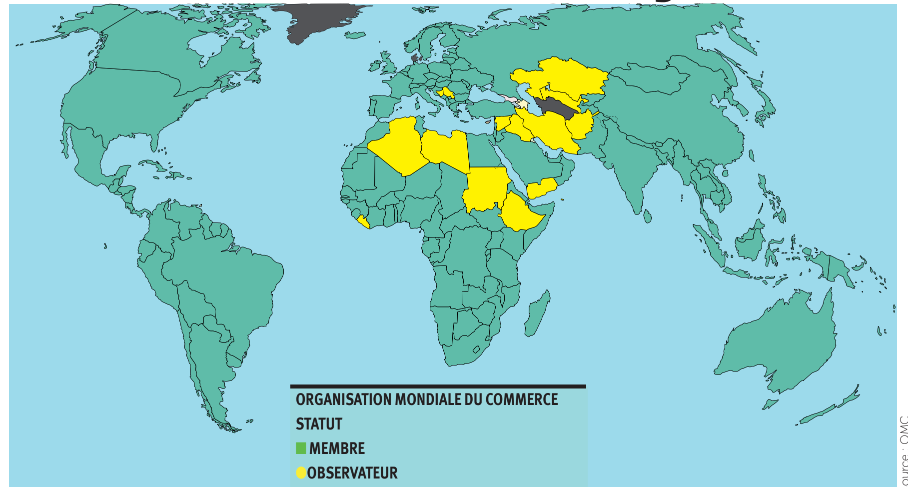
N. B.

L'ALGÉRIE NÉGOCIE TOUJOURS SON ACCESSION À L'OMC

Compétitivité et logique rentière au cœur des enjeux

> Par **Safia Berkouk**

Alors que 160 pays en sont déjà membres, l'Algérie fait partie des 24 pays qui sont encore en négociation pour leur accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A peine installé, le ministre du Commerce, Amara Benyounes, a déclaré qu'il fera de cette question «sa priorité», dans le cadre des orientations du président de la République, lequel veut une accession qui «tienne compte des intérêts de l'économie algérienne».



2.3 milliards de dollars, les pertes fiscales occasionnées par l'accord d'association avec l'UE

300 millions de dollars, environ de pertes fiscales dues à la zone arabe de libre échange

921 millions de dinars, l'aide à l'exportation au profit de 250 exportateurs en 2013

81% des aides octroyées par le fonds spécial pour la promotion des exportations va aux produits industriels

0,08% les aides accordées aux exportations de produits agricoles

12,2% Les aides accordées à l'exportation des dattes

Dans un monde globalisé, l'Algérie ne peut pas rester en marge, estiment les pro-OMC. Avec moins de 0,5% des échanges globaux, le profil commercial de l'Algérie ne pèse pas grand-chose dans les échanges mondiaux. L'OMC permettant une libéralisation des échanges et une levée des barrières en la matière, les pays entrants doivent théoriquement pouvoir bénéficier des avantages offerts. Baisse des coûts de l'importation des intrants et biens intermédiaires, amélioration des capacités productrices et de compétitivité des entreprises, diversification de l'offre de biens et services, participation à l'élaboration des règles d'échanges internationaux, booster les réformes, etc. sont autant d'atouts que l'Algérie pourrait tirer d'une accession à l'OMC. «*L'intérêt pour l'Algérie, c'est qu'elle ne pourra plus changer les lois à sa guise*», indique Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL). En effet, selon l'organisation, il est fait obligation aux gouvernements «*d'assurer la transparence de leur politique commerciale en notifiant à l'OMC des lois en vigueur et des mesures adoptées*». Mais ce même avantage peut également être perçu comme «*une perte de souveraineté de l'Algérie sur ses décisions économiques*», note M. Nasri.

Pour certains opérateurs économiques, l'OMC offre la «*possibilité d'accéder à certains marchés qui n'acceptent pas le produit algérien, ainsi que la certification et l'accès aux normes*», estime Tayeb Ezzraïmi, PDG du groupe SIM. Déjà exportateur dans plus de 25 pays, il considère que l'OMC peut «*multiplier les chances d'exporter, mais cela peut aussi se faire sans elle*», car si avantages il y a, il existe aussi beaucoup «*d'inconvénients*».

INCONVÉNIENTS

Le Parti des Travailleurs (PT) qui privilégie les «accords bilatéraux» énumère quelques griefs. «*La règle du 51/49, le soutien de l'Etat aux prix sont des mesures qui seront refusées par l'OMC*», relève Ramdane Taazibt. Si l'Algérie continue à négocier, elle risque de perdre «*tout ce qu'elle a construit depuis l'indépendance*», dit-il, en voulant pour preuve les effets de l'accord d'association avec l'Union européenne. Ce dernier a engendré «*la perte de milliers d'emplois entre 2007 et 2010, la disparition de 40 produits industriels et la mise en faillite de nombreuses exploitations agricoles*». Du côté de l'UGTA, Amar Takjout, président de la fédération du textile et des industries manufacturières, craint carrément «*une disparition*» totale de la filière du fait que les entreprises ne sont pas prêtes «*ni quantitativement, ni qualitativement*». Selon lui, 95% de la demande nationale est satisfaite par l'importation, avec l'OMC «*on achèvera les 5% restants*». Il en veut pour preuve le cas des chaussures, dont la part de la production nationale n'est que de 1 million de paires sur des besoins estimés à 70 millions de paires par an. Mais ce n'est pas tout, quand on sait que l'OMC fait de la suppression des subventions, notamment à l'exportation, son cheval de bataille. Or, en Algérie, il est prévu pour les exportateurs un remboursement des surcoûts liés au fret qui représente 25% du coût de ce dernier. Cette subvention «*est très importante pour certaines filières dont les marges sont minimes et la concurrence rude comme pour les produits bruts*», explique Ali Bey Nasri. Certes, beaucoup d'autres membres de l'OMC (UE, USA, Chine) pratiquent ces subventions, mais le hic pour l'Algérie, c'est que «*ce sont les pays membres qui dictent leur loi à ceux qui négocient*», précise M. Nasri.

RÉSERVES

Les accords régissant les échanges de marchandises, de services et à la propriété intellectuelle sont censés pousser les entreprises nationales sous l'effet de la concurrence à se perfectionner, se moderniser et à être plus compétitives. Le renforcement de la propriété intellectuelle mettrait fin à la contrefaçon. L'obligation de se conformer aux accords conduirait à une prise en charge sérieuse des réformes, une stabilité des textes, rendant le pays attractif pour les investisseurs étrangers. L'ouverture pourrait également mettre fin à toute une logique du système politique basée sur ce que les économistes appellent «*le pacte rentier*», une redistribution de la rente au lieu de la production. A ce titre, Mehdi Abass, économiste, estime dans une étude sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC (2009) que les réformes induites par le processus d'accession risquent de «*heurter les dispositifs socio-économiques de reproduction du pacte rentier*». Elles remettraient en question, selon lui, les fondements de ce dispositif, à savoir : les systèmes d'autorisations administratives, des licences d'importation, des procédures douanières, de la remise en cause des monopoles commerciaux, de la refonte de la politique de soutien et de subvention, de la clarification des législations nationales en matière de foncier et de transparence de l'action économique et sociale des pouvoirs publics.

L'AUBAINE

La logique rentière peut expliquer certaines résistances au processus d'accession. En revanche, ce sont, selon M. Takjout, «*les lobbies des importations*» qui se frottent les mains. En 30 ans, «*nous n'avons pas réussi à exporter plus de 2 milliards de dollars*», dit-il. Un avis partagé par Tayeb Ezzraïmi, pour qui l'OMC «*encouragera l'importation*». Selon lui, «*une bonne partie des entreprises productrices se sont déjà reconverties en importateurs avant même l'accès à l'OMC. Si on accède à l'OMC, ce sera encore pire, la machine productrice algérienne sera en panne d'une manière certaine*», car «*on ne sera pas concurrentiels*». Le salut pour les entreprises algériennes passe donc par «*une mise à niveau sérieuse*», estime M. Ezzraïmi. Car pour lui, jusque-là ce dispositif n'a pas «*été fait selon les normes appliquées dans d'autres pays*». Sa remise sur les rails suppose que «*nous, en tant qu'opérateurs, soyons associés aux négociations sur le choix des organismes certificateurs et non qu'ils nous soient imposés*». En attendant, le processus de négociation de l'Algérie avec l'OMC se poursuivra. A sa dernière réunion en mars, l'organisation s'était «*félicitée des progrès importants accomplis par l'Algérie*», même si beaucoup de questions restent cependant à négocier. **S. B.**

Le profil commercial de l'Algérie

Commerce de marchandises	Valeur 2012	Pourcentage d'évolution annuelle 2005-2012	2011	2012
Exportation de marchandises, (million US$)	71 866	7	29	-2
Importation de marchandises, (million US$)	50 378	14	17	7

Part dans les exportations mondiales (%)	**0.39**	**Part dans les importations mondiales (%)**	**0.27**
Part par groupes de produits (%)		Part par groupes de produits (%)	
Produits agricoles	0.5	Produits agricoles	22.6
Combustibles et produits de l'industrie extractive	98.6	Combustibles et produits de l'industrie extractive	5.9
Produits manufacturés	0.9	Produits manufacturés	71.5
Principales destinations des produits (%)		**Principales origines des produits (%)**	
1. Union européenne	55.3	1. Union européenne	52.3
2. USA	15.0	2. Chine	11.8
3. Canada	7.1	3. Argentine	3.6
4. Brésil	4.7	4. Turquie	3.6
5. Turquie	3.7	5. USA	3.5

Commerce de services	Valeur 2012	Pourcentage d'évolution annuelle 2005-2012	2011	2012
A l'export (million US$)	3 811	6	4	4
A l'import (million US$)	10 621	13	3	-11

SOURCE : OMC

MOULOUD HÉDIR// ÉCONOMISTE, SPÉCIALISTE DU COMMERCE INTERNATIONAL

«Nous sommes déjà un eldorado pour les exportateurs du monde»

> Propos recueillis par **Safia Berkouk**

Le ministre du Commerce a fait de la finalisation du dossier de l'OMC une priorité. Y a-t-il réellement urgence en la matière ?

Le dossier de l'accession au GATT, puis à l'OMC est ouvert depuis 1987. La négociation formelle est engagée depuis 1996 avec, à chaque fois, des cycles d'ouverture de discussions plus ou moins avancées, suivies de périodes plus ou moins longues de totale aphasie. Alors, depuis le temps que cela dure, on peut se dire légitimement que c'est le même cycle qui recommence, auquel cas il est difficile de parler d'une urgence quelconque.

Maintenant, on peut considérer votre question sous un autre angle. Vis-à-vis des partenaires au sein de l'OMC, l'image que nous renvoyons est totalement dégradée, c'est celle d'un pays en mal de gouvernance économique, qui ne sait pas ce qu'il veut et encore moins où il va. Après 27 années de «négociations», nous en sommes toujours à évoquer la question de leur opportunité. Alors, bien sûr, pour tous ceux que blesse cette image peu digne de notre pays, il y a une urgence brûlante à sortir de cette ornière. Cela étant dit, le dossier de l'accession à l'OMC est une priorité évidente pour le ministre du Commerce et le dossier le plus lourd qu'il a sur sa table. J'ose espérer que cette priorité vaut également pour l'ensemble du gouvernement, dans la mesure où il est question de, rien moins que de décider de l'architecture qui va façonner, sur une longue période, les relations économiques et commerciales de notre pays avec le reste du monde. L'objet n'est pas seulement, comme d'aucuns le pensent, de fixer les procédures applicables à l'importation de marchandises ; cela, ce n'est qu'une partie du problème. Le cœur du débat, ce sont les réformes qui, plus en amont, devront toucher aux conditions d'organisation de tous les secteurs d'activité au sein de notre économie. La libéralisation commerciale sans les réformes structurelles qui vont avec, c'est ce que nous faisons depuis vingt ans et qui nous conduisent à perdre sur tous les tableaux : nous perdons nos propres marchés ; nous pénalisons nos entreprises, nous ne créons pas suffisamment d'emplois durables ; et nous ne produisons pas assez, nous ne sommes pas en état d'exporter. Et le paradoxe, c'est que le statut de membre de l'OMC nous reste inaccessible, alors que dans la pratique nous sommes l'un des marchés au monde parmi les plus ouverts aux fabrications étrangères.

Comment expliquer cela ?

La vérité est que si nos marchés sont ouverts et libéralisés, notre organisation économique est restée fermée, bureaucratique et incohérente. La vérité, c'est aussi que nos désordres internes ne sont pas solubles dans les règles du commerce mondial. Nous n'arrivons pas à admettre que rentrer dans l'OMC, c'est connecter l'ensemble de l'économie algérienne à l'économie mondiale et pas seulement quelques marchés d'importation. Notre position actuelle a quelque chose de pathétique : celle d'un pays qui frappe à la porte d'une organisation internationale mais qui ne se décide pas réellement à la franchir, réduit presque à saigner son économie plutôt que de faire l'effort de quelques réformes que le simple bon sens lui dicte depuis si longtemps. Alors, pour répondre vraiment à votre question, oui il y a une urgence : celle d'ouvrir les yeux et commencer à regarder ce dossier de l'OMC avec toute l'attention qu'il mérite.

L'économie nationale est peu diversifiée et exporte très peu. Dans ces conditions, qu'avons-nous à gagner de cette adhésion ?

Cette manière de poser le problème rend bien compte d'une forme de léthargie qui imprègne profondément le regard que nous portons sur l'économie de notre pays. D'une certaine façon, cela suggère que nous sommes presque résignés devant l'idée que notre pays est condamné à ne vivre que des ressources de son sous-sol et à n'exporter que de l'énergie fossile. C'est une perspective qui est tout simplement suicidaire ; dans un tel cas de figure, notre relation à l'OMC devient effectivement une hypothèse absurde.

Une entrée de l'Algérie à l'OMC n'a de sens que si elle est couplée à des changements structurels de politique économique. Sur le contenu de ces changements, il y a beaucoup de propositions qui sont déjà sur la table et qui émanent de sources diverses. Il faudra probablement passer par un débat interne sérieux, mais il me semble que les principaux acteurs économiques et sociaux ne sont pas loin de s'accorder sur des questions aussi fondamentales que l'accélération des réformes de notre système financier et bancaire, la réorientation de la politique d'investissements, la simplification de l'environnement des producteurs et des investisseurs et même sur la politique des subventions.

Tous ces thèmes sont une partie intégrante de la négociation d'adhésion et je voudrais faire remarquer à ce titre qu'une partie de ce qu'attendent de nous les membres de l'OMC correspond à des réajustements que nous aurions dû réaliser nous-mêmes depuis longtemps. Cela concerne notamment la politique en matière d'investissements, l'industrie aval de l'énergie, l'organisation des grands secteurs de services, la réforme du contrôle des changes et jusqu'au dossier des subventions implicites ou explicites. J'estime que si nous engageons ces réformes nécessaires, sur un registre volontaire, en dehors de toute pression externe, en associant les grands acteurs économiques et sociaux et en ne prenant en compte que le seul intérêt national, nous aurions alors franchi le pas le plus difficile pour aborder une négociation comme celle de l'accession à l'OMC. En d'autres termes, pour se mettre en condition d'aborder les défis externes auxquels est confronté notre pays, il faut commencer par évacuer nos fausses querelles internes et mettre notre économie en ordre de bataille. Pour imager cela, comment peut-on demander à un producteur algérien de faire face à la concurrence mondiale quand il est en butte à autant de tracasseries sur son propre sol ?

Je n'oublie pas, bien sûr, que le processus qui conduit à rejoindre une organisation comme l'OMC est un processus exigeant et redoutable. Mais, si la perception des enjeux qu'il implique nous aide collectivement à faire ce saut qualitatif dans l'organisation de notre économie, alors ce serait un bénéfice considérable pour notre pays.



Que risquons-nous véritablement de perdre si nous ne le faisons pas ?

Aujourd'hui, il faut le rappeler, notre pays n'est pas dans l'OMC. Et ce qu'il faut souligner, c'est qu'au regard des pays membres de cette organisation, une rentrée éventuelle de l'Algérie ne leur apportera absolument rien de nouveau en termes d'avantages commerciaux. Après tout, nous sommes déjà, en l'état actuel, une sorte d'eldorado pour les exportateurs du monde entier et nous ne constituons absolument aucune menace sur les marchés internes de chacun de nos partenaires. C'est d'ailleurs là l'une des raisons de l'étirement à l'infini du calendrier de notre négociation et, contrairement à ce qui se dit ici ou là, il n'y aucune pression extérieure pour la finaliser. Nous pourrions ainsi continuer indéfiniment à gaspiller nos ressources les plus rares, tant qu'elles seront là et tant que nous ne prenons pas conscience du piège dans lequel nous nous sommes enfermés. Essayons donc d'ouvrir nos yeux et regardons le monde tel qu'il est autour de nous.

D'abord, ce rapport au commerce qui consiste à exporter des ressources naturelles pour importer des biens manufacturés date du XIXe siècle et est complètement dépassé à l'ère des échanges mondialisés. Le Maroc, la Tunisie ou l'Egypte exportent chacun 20 fois plus de produits industriels manufacturés que nous. Serions-nous donc «des bras cassés» ? On nous dit que c'est le lot des pays pétroliers. Savons-nous que même parmi les pays exportateurs de pétrole et de gaz nous figurons en toute dernière position (avec la Libye et l'Irak, des pays en guerre) pour la diversification de nos exportations ? L'Arabie Saoudite elle-même, qui concentre pourtant les plus grosses réserves mondiales de pétrole, a commencé à se diversifier, les hydrocarbures ne représentant plus que 80% de ses exportations (alors qu'elles étaient au même niveau que nous il y a trente ans). Ce même indicateur est estimé à 39% pour l'Indonésie, 35% pour les Emirats arabes unis et 17% dans le cas du Mexique.

A condition d'y travailler sérieusement, la diversification n'est pas une voie fermée. Ensuite, il ne faut pas oublier qu'avec l'entrée à l'OMC de l'Arabie Saoudite et de la Russie, les intérêts du monde pétrolier sont à l'intérieur du système commercial multilatéral : ceux parmi eux qui restent en dehors sont soit des pays en guerre (Libye et Irak), soit, dans le cas de l'Iran, en liaison avec une opposition expresse, d'essence politique, des grands pays occidentaux. Et hors ces pays pétroliers, il faut dire qu'il ne reste plus en marge de l'OMC que quelques micro-Etats ou des pays ravagés par les guerres, la corruption ou la mal-gouvernance. Enfin, peut-être faudrait-il se souvenir qu'il fut un temps où l'Algérie assumait un rôle de leader dans la défense des intérêts économiques du monde en développement. Alors que tous les pays d'Amérique latine sans exception et quasiment toute l'Asie et toute l'Afrique sont à l'intérieur de l'OMC, il est vain d'espérer renouer avec cette tradition tant que notre pays n'y prendra pas sa place. *S. B.*

Parmi les questions encore à traiter figurent

- les politiques industrielles et les subventions ;
- les obstacles techniques au commerce ;
- les mesures sanitaires et phytosanitaires ;
- les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce ;
- les mesures concernant les investissement-s liés au commerce.

REPÈRES

>> Demande d'accession : 3 juin 1987
>> Création du Groupe de travail : 17 juin 1987
>> Dernière révision du rapport du Groupe de travail : 26 février 2014
>> Dernière réunion du Groupe de travail : 31 mars 2014
>> Président du Groupe de travail : S.E. M. l'ambassadeur Alberto D'Alotto (Argentine).

FLUCTUATION DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

Le poids de l'informel plombe la filière

> Par **Samira Imadalou**

De la production à la distribution, la filière fruits et légumes, en dépit de l'évolution enregistrée au cours de ces dernières années en termes d'emplois, de revenus et de niveaux de production, fait face à de nombreuses entraves. Les aléas climatiques qui jouent en défaveur de la production, la faible mécanisation du secteur, les contraintes économiques et organisationnelles, et la forte hausse des prix à la consommation résument globalement les difficultés de cette filière. Le constat est relevé régulièrement par les acteurs de cette filière, otages d'une désorganisation.



h. lyès

118,8 millions de quintaux représentent la production maraîchère durant la campagne 2012-2013

104,3 millions de quintaux est la production maraîchère durant la campagne 2011-2012

35,6% est l'évolution des rendements de fruits entre 1996 et 2006

6,4% est le taux de croissance agricole prévue pour cette année

246 quintaux est la quantité de légumes produits en 2013 à Alger contre 192 quintaux en 2008

1597 est le nombre de marchés dont 43 dédiés au commerce de gros de fruits et de légumes

654 est le nombre de marchés de détail dont 623 sont des marchés hebdomadaires

Sur le plan de la production, ce sont les moyens humains et matériels qui posent problème. Un problème qui s'ajoute à la cherté des intrants agricoles. En matière de distribution, la spéculation s'est fortement imposée dans un créneau où l'informel règne en maître. Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Allioui, nous le dira d'ailleurs clairement : *«Le marché des fruits et légumes est sous le diktat d'une dizaine d'affairistes activant dans l'informel. Les 12 000 contrôleurs du ministère du Commerce ne peuvent rien devant ces spéculateurs. La production se vend par un simple coût de téléphone.»* Et de poursuivre : *«Au final, l'agriculteur qui a souffert pour cultiver sa terre se retrouve perdant. Ce sont tous ces commerçants qui sortent bénéficiaires de cette filière.»* Aussi, pour M. Allioui, l'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur sans formation et connaissances n'a fait qu'aggraver la situation. *«Ceux qui ont investi l'agriculture via les dispositifs d'aide à la création d'emplois, notamment l'Ansej ont nui au secteur. Les subventions n'ont rien apporté à l'agriculture, mais aux autres intervenants. Cela ne sert à rien de débloquer les aides pour ne pas contrôler leur utilisation»*, dira-t-il encore. Une manière de rappeler que tous les investissements consentis pour produire des fruits et des légumes, notamment avec l'appui de l'Etat dans le cadre des différentes subventions sont loin de bénéficier au monde agricole mais plutôt à l'ensemble des intervenants dans la chaîne de distribution.

DES DÉPENSES EN MASSE SANS IMPACT SUR LES AGRICULTEURS

Un point relevé également par Abdelatif Benachenhou, ancien ministre des Finances. Lors d'une conférence organisée en février dernier, M. Benachenhou avait souligné que l'argent versé dans l'agriculture n'est pas resté dans le secteur. La valeur ajoutée a été, selon cet économiste, captée par ceux qui commercialisent et non pas par ceux qui produisent. Les investissements consentis ne profitent pas finalement aux agriculteurs. Certes, les enveloppes budgétaires dégagées pour le secteur montrent, selon l'ancien ministre, la volonté et l'ambition des pouvoirs publics de relever le niveau de la sécurité alimentaire du pays. Mais, avait-il déploré, *«cet argent mis dans l'agriculture n'est pas resté dans le secteur»*. Il a migré vers le commerce, et de surcroît vers le circuit illégal qui accapare, selon l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), entre 60 et 80% du marché des fruits et légumes. Ce sont en effet les négociants, les mandataires, les grossistes et enfin les détaillants qui se partagent les gains. Les perdants tout au long de cette chaîne sont les producteurs et les consommateurs qui subissent les fluctuations des prix et tous les dysfonctionnements inhérents à la commercialisation.

Et pourtant, ce ne sont pas les dépenses qui ont manqué au cours de ces dernières années dans le cadre des différents programmes, que ce soit pour soutenir la production ou pour réguler le marché. Ces dépenses ont également contribué à financer les opérations d'importations décidées pour combler le déficit en production. Dans certains cas, ces opérations se sont avérées nécessaires puisqu'elles ont touché des produits de large consommation, comme la pomme de terre et l'oignon. En 2007, par exemple, le secteur de l'agriculture avait connu une grave crise dans la filière pomme de terre. D'ou le recours à l'importation de 70 000 tonnes pour une valeur de 373 millions USD. En 2012, par mesure d'anticipation, une opération similaire a été lancée, mais de moindre ampleur. Si pour la pomme de terre l'importation est justifiée, ce n'est pas le cas pour d'autres produits, à l'image du citron importé massivement en 2010 pour être vendu à des prix atteignant des cimes 500 DA le kilo. Après avoir été exportatrice d'agrumes, l'Algérie a élargie sa gamme de produits importés au citron et aujourd'hui à l'orange en provenance du Maroc et d'Espagne. Les consommateurs l'auront d'ailleurs constaté, le marché national est inondé de fruits importés. Pommes, bananes, kiwis, pruneaux, abricots, cerises, poires à des prix inaccessibles. *«Pourquoi alourdir la facture des importations avec tous ces fruits et ne pas protéger la production nationale ?»*, s'interroge à cet effet le secrétaire général de l'UNPA, avant de déplorer : *«Nous n'arrivons même pas à placer la pomme de terre algérienne sur le marché international, alors que nous achetons des fruits d'ailleurs. Ce n'est pas à travers une telle politique que nous allons accéder à l'Organisation mondiale du commerce* (OMC).*»*

PRIX ET IMPORTATIONS EN HAUSSE

En effet, même si la production légumière et fruitière a augmenté ces dernières années à la faveur du PNDA (Plan national du développement agricole) et du PNDRA (Plan national de développement et de renouveau agricole), les importations ont également suivi la même tendance. C'est le cas particulièrement pour les fruits dont une évolution positive des rendements a été enregistrée. Cependant, les importations ont fortement augmenté. A titre illustratif, en valeur, ces importations sont passées de 12,03 millions USD en 1996 à 105,41 millions USD en 2007 et en quantité de 9000 quintaux à 2 656 000 quitaux. Durant la même période, la banane a représenté presque les 3/4 de l'ensemble des importations, c'est-à-dire une valeur moyenne de 37 millions USD/an sur un ensemble de 52 millions USD/an, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques. Parallèlement, les prix de gros et détail des fruits et légumes ont sensiblement augmenté. Les consommateurs l'auront constaté justement pour la banane, dont les prix affichés en avril dernier oscillaient entre 180 et 200 DA pour revenir à la baisse en cette fin de printemps. *«Nous la payons* (Ndlr la banane) *très cher chez les grossistes. Apparemment, l'étau a été resserré autour des importateurs»*, nous dira à ce sujet un détaillant pour justifier la hausse vertigineuse des prix de ce fruit qui continue à inonder le marché, au même titre que d'autres fruits. Par ailleurs, sur la même période de référence, (c'est-à-dire 1996-2007), les fruits frais, les légumes frais et la pomme de terre ont connu respectivement une hausse de 15 %, 7,05 % et 41,4%. Ce qui s'est répercuté sur les indices des prix à la consommation et les taux d'inflations. Des indices qui ont touché parfois le plafond avec des taux de 200% pour les fruits, et de 150% pour les légumes voire plus durant certaines périodes alors que la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.

ABSENCE D'INDICE DE QUALITÉ

D'ailleurs, selon les spécialistes, aucun indice de qualité n'est établi en Algérie, ni en fonction de la spécificité du produit ni en fonction du marché. Ces mêmes experts relèvent également l'absence de traçabilité de la chaîne de froid, l'absence de normes de conditionnement et d'empilement, le non-respect des dates limite de cueillette ou de récolte, et l'endommagement des produits lors de la récolte ou faute de connaissances techniques. Comment remédier à une telle situation ? Justement, les propositions ne manquent pas. Concernant le volet commercialisation, l'élaboration de cahiers de charges et la signature de contrats tout au long de la chaîne «clients-fournisseurs» est suggérée dans ce cadre. En matière de production, il y a lieu de jouer, de l'avis des experts, sur les facteurs de productivité. Entre l'innovation de produits (semence à haut rendement), l'innovation de procédés, le transfert de savoir-faire, les solutions existent. Tout cela à travers la mise en œuvre d'une concertation avec les différents acteurs intervenant dans toute cette chaîne. ***S. I.***

MOHAMED AMOKRANE NOUAD // EXPERT EN AGRONOMIE

«L'augmentation de la production n'a pas eu d'effet sur les prix»

> Propos recueillis Par **Samira Imadalou**

Selon Mohamed Amokrane Nouad, expert consultant en agronomie, la formation des prix en Algérie ne suit pas toujours la règle économique en liaison avec le rapport offre-demande dans la filière fruits et légumes. Une filière caractérisée, selon l'expert, par un fort morcellement du tissu de la production et par l'intervention sur toute la chaîne d'une multitude d'acteurs.


d. r.

Comment évaluez-vous l'organisation de la filière fruits et légumes de la production à la commercialisation?

L'évaluation de l'organisation de la filière fruits et légumes est une résultante de l'organisation de ses différents segments.

Le segment de la production caractérisé par un fort morcellement du tissu de production (90% des exploitations de 0,5 à 5 ha) et par une faible productivité et faible qualité de la production.

Le flux saupoudré engendré par cette multitude d'acteurs ne peut pas structurer un marché ni le susciter. Ajouté à cela la forte disparité entre les acteurs et leurs conditions de production : cas des rendements observé dans la filière tomate, de 70 à 250 t/ha.

Le segment de la transformation est aussi caractérisé par une faible valorisation de la production en transformation (moins de 10% de la valeur) avec irrégularité d'approvisionnement du secteur agroalimentaire.

En l'absence d'une remontée de la filière, il est très difficile de l'évaluer. On dit souvent qu'une filière est en bonne santé si elle est stable ou si la chaîne des valeurs est bien respectée et également bien répartie. Or, chez nous, nos filières sont souvent instables, d'où les différentes perturbations relevées sur les disponibilités et la fluctuation des prix.

L'informel continue à dominer dans cette filière...

Le niveau d'organisation d'une filière nous oriente vers le formel ou l'informel. Les éléments d'analyse de la première question militent vers l'informel.

Notre pays dispose de 1597 marchés, dont 43 dédiés au commerce de gros, 654 au commerce de détail, et 623 sont des marchés hebdomadaires, pour près de 37 millions d'habitants et 1541 communes. La répartition des marchés de gros pour les produits agricoles reste à parfaire. On évalue à 750 marchés de non-droit, donc informels qui est une proportion non négligeable.

Comment expliquez-vous l'évolution des prix sur ce marché par rapport à la production ?

Le marché national est dominé par un tissu d'intermédiaires et collecteurs concentrant une part importante de la marge sans apport de la valeur ajoutée. D'autre part, l'augmentation de la production générée par l'extension des surfaces et l'amélioration des rendements n'a pas eu d'effet escompté puisque les prix continuent toujours à grimper. La formation des prix chez nous ne suit pas toujours la règle économique en liaison avec le rapport offre-demande puisqu'il nous arrive d'observer une augmentation des prix alors qu'on affiche une production record.

On assiste ces dernières années à une importation massive de fruits, alors que la production nationale reste tout de même importante. Pourquoi cet engouement pour l'importation ?

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un tissu de production faible accompagné d'offre de produits peu diversifiée, d'où cet engouement pour l'importation. L'autre facteur influant est l'homogénéité et le calibre des produits importé, où la qualité-prix est respectée. Par contre, chez nous, le produit est hétérogène et ne reflète pas la qualité-prix, d'où un avantage pour le produit importé. **S. I.**

EL OUED, WILAYA PIONNIÈRE DANS LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE

Aux côtés d'Aïn Defla, Boumerdès, Mascara et Mostaganem, El Oued est l'une des wilayas pionnières en production maraîchère. Cette région du pays fait partie en effet des principaux pourvoyeurs du pays en produits agricoles. C'est ce que montrent les chiffres obtenus auprès du ministère de l'Agriculture. Durant la campagne 2012/2013, El Oued a totalisé une part de 11% en production maraîchère contre 8% pour Aïn Defla, et 6% pour Boumerdès. Ces wilayas ont réalisé à elles seules 25% de la production nationale. La campagne d'avant, c'est-à-dire 2011/2012, cette même wilaya a produit 12% de la production maraîchère nationale. Au total, El Oued, Boumerdès, Aïn Defla, Mascara et Mostaganem ont réalisé 39% de la production nationale. Les prévisions pour cette année ne sont pas encore rendues publiques. Mais la même tendance ce dessine connaissant les potentialités dans ces wilayas. **S. I.**

En prévision du mois de Ramadhan
Les éternelles assurances du ministre

Comme à l'accoutumée, à l'approche du mois de Ramadhan, les pouvoirs publics multiplient les assurances et les promesses quant à la disponibilité des produits de large consommation, notamment les fruits et légumes. Or, c'est le problème de la régulation qui se pose beaucoup plus. «*La disponibilité des produits agricoles et les produits de grande consommation au marché local sera assurée d'une manière suffisante lors du mois de Ramadhan*», a indiqué le ministre Abdelwahab Nouri récemment, rappelant que les«*mois de juin et juillet sont la période où la plupart des wilayas des Hauts-Plateaux enregistrent leur pleine production, ce qui rend disponible la plupart des denrées alimentaires durant le mois sacré*». Une disponibilité rendue possible, selon le ministre, « *grâce aux efforts déployés par les fellahs en matière d'augmentation de la production de fruits et légumes.*» Mais qu'en est-il réellement sur le marché ? Pour l'heure, les prix ont commencé à augmenter. Exemples : la pomme de terre est cédée entre 40 et 50 DA le kilo, contre 40 pour la tomate, 50 DA la courgette et 70-100 DA le poivron. Des prix qui pourraient faire remonter les prix à la consommation qui ont baissé de près de 1,9% pour les produits agricoles frais. S. I.

2013-2014
Production record d'agrumes à Blida

En ce début du mois de juin, l'orange est toujours disponible sur le marché national. Elle côtoie sur les étals celles en provenance d'Espagne. Contrairement au citron, son prix n'a pas grimpé à l'approche du mois de Ramadhan. L'orange tardive se vend en effet entre 50 DA et 100 DA le kilo selon le calibre. Cette abondance s'explique entre autres par l'importance de la production d'agrumes pour la campagne agricole 2013-2014 dans la wilaya de Blida. Une production qui a atteint son plus haut seuil depuis l'indépendance, avec une récolte de plus de quatre (4) millions de quintaux, selon les chiffres dévoilés récemment par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. La production d'orange à elle seule représente un taux de 70% de la récolte agrumicole (sur une superficie de plus de 17 000 hectares) dans cette wilaya.

PÉTROLE

Les prix terminent la semaine en baisse



Les cours du pétrole reculaient vendredi en fin d'échanges européens, poursuivant la trajectoire en dents de scie observée cette semaine, continuant à chercher une direction tiraillés entre les inquiétudes sur l'Ukraine et la Libye, et les stocks élevés aux Etats-Unis. Vers 16h00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 109,39 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance valait 102,72 dollars.

DEVISES

Le dollar plombé par les chiffres du chômage américain



L'euro progressait vendredi face à un dollar sous pression après les chiffres contrastés sur l'économie aux Etats-Unis, dans un marché toujours en proie à des spéculations concernant d'éventuelles mesures de soutien de la Banque centrale européenne (BCE). Vers 16h00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,3642 dollar. L'euro repartait à la hausse face à la monnaie nippone, à 138,84 yens, alors que le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 101,77 yens. Vers 16h00 GMT, la livre britannique restait stable face à l'euro, à 81,36 pences pour un euro, et montait face au billet vert, à 1,6766 dollar pour une livre.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

1,6 million

Le nombre de logements tous types confondus devant être réalisés durant le quinquennat 2014-2019, selon le plan d'action du gouvernement.

COTATIONS

BANQUE D'ALGÉRIE

Cours du 06 juin 2014

Devises	Monnaies	Cours	
		Achat	Vente
US DOLLARS	1 USD	79.1781	79.1931
EURO	1 EUR	107.6189	107.6551
POUND STERLING	1 GBP	132.2280	132.2972
JAPAN YEN	100 JPY	77.9465	77.9843
SWISS FRANC	100 CHF	8,813.2346	8,818.8307
CANADIAN DOLLAR	1 CAD	72.9282	72.9756
DANISH KRONE	100 DKK	1,441.8301	1,442.3659
SWEDISH KRONA	100 SEK	1,191.5440	1,192.3080
NORWEGIAN KRONE	100 NOK	1,325.6668	1,327.2512
ARAB EMIRAT DIRHAM	1 AED	21.5562	21.5609
SAUDI RIYAL	1 SAR	21.1108	21.1153
KUWAIT DINAR	1 KWD	280.5744	280.9262
TUNISIAN DINAR	1 TND	48.2662	48.7512
MAROCCAN DIRHAM	1 MAD	9.5776	9.6369

BOURSE D'ALGER

Valeur du 28/05/2014

Titre de capital *	Cotations
AUR	420,00
SAI	550,00
ALL	605,00
Roui	410,00
Titres de créance**	**Cotations**
Sonelgaz	100,00
Spa Dahli	98,00

(*) Les titres de capital sont cotés en dinars
(**) Les titres de créance sont cotés pied de coupon en pourcentage de la valeur nominale

PRODUITS DE BASE

CAFÉ

Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mai valait 1903 USD vendredi à 10h00 GMT. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mai valait 170,80 cents.

SUCRE

A Londres, la tonne de Sucre blanc pour livraison en mai valait 464,10 USD. A New York, la livre de Sucre brut pour livraison en mai valait 16,95 cents.

CACAO

A Londres, la tonne de Cacao pour livraison en mai valait 1953 GBP. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 3082 USD.

CÉRÉALES

Les prix du blé, du maïs et du soja ont reculé à Chicago, pénalisés par une météo plus favorable aux cultures et à l'avancée des semis aux Etats-Unis.

BLÉ

Le boisseau de blé pour échéance en juillet cotait vendredi 6,2950 dollars..

MAÏS

Le boisseau de maïs pour livraison en juillet évoluait à 4,6800 dollars..

SOJA

Le boisseau de soja également pour livraison en juillet s'échangeait à 14,9925 dollars.

MÉTAUX DE BASE

Les métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont dans l'ensemble terminé une semaine d'hésitation en légère baisse. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6867,75 dollars vendredi à 14h20 GMT, l'aluminium valait 1851,25 dollars la tonne, le plomb valait 2103 dollars la tonne, l'étain valait 23,120 dollars la tonne, le nickel valait 19,192 dollars la tonne, le zinc valait 2060 dollars la tonne.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le cours de l'or a nettement reculé, pénalisé par une demande chinoise en baisse, entraînant l'argent dans son sillage.

OR

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1250,50 dollars vendredi au fixing du soir.

ARGENT

L'once d'argent a clôturé à 19,00 dollars.

PLATINE/ PALLADIUM

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 1.464 dollars. L'once de palladium a clos à 836 dollars.



Repères ÉCONOMIQUES



Par **Abdelhak Lamiri**

La réindustrialisation du pays : les trois dangers qui nous menacent

Les pouvoirs publics sont en train de positionner la réindustrialisation comme la priorité du pays pour diversifier notre économie et sortir de la fatalité des hydrocarbures. Ceci ne signifie en rien délaisser le secteur de l'énergie qui lui aussi a besoin de vision et de politiques publiques claires. L'agriculture, le tourisme et les services sont aussi des secteurs ou nous avons des potentialités énormes à exploiter. Jusqu'ici, les pouvoirs publics ont raison de faire de la politique industrielle le fer de lance du renouveau économique, car ce secteur est susceptible, à travers l'effet multiplicateur, de drainer les autres vers une croissance tirée par une meilleure diversification. La priorité industrielle est une bien meilleure politique que le tout-infrastructures que nous avons eu les quinze dernières années.

La diversification économique et la substitution aux importations semblent être les piliers de la nouvelle doctrine de développement. En tant que priorité stratégique, très peu de personnes remettraient en cause ses fondements. Cependant, il ne suffit pas de choisir pour réussir ni vouloir pour réaliser. Les conditions du succès d'une telle vision, au sein d'une économie mondiale de plus en plus compétitive, sont tout simplement drastiques. Nous voulons également adhérer à l'OMC, ce qui compliquerait le processus de substitution aux importations. La réussite d'un tel projet n'est pas impossible mais tout simplement extrêmement complexe. A partir des éléments d'informations dont nous disposons, nous voyons au moins trois dangers principaux. Les pouvoirs publics doivent les éviter pour tout simplement ne pas décevoir encore une fois de plus les citoyens qui aspirent à un meilleur bien-être.

1- UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE SANS STRATÉGIE GLOBALE

Toutes les tentatives précédentes avaient fait cette erreur : concevoir une stratégie sectorielle (industrie) sans que le pays ne dispose d'une stratégie globale cohérente. Il est fort connu en management d'entreprise qu'une stratégie de fonction (marketing, finance, etc.) ne peut être cohérente et efficace que si elle s'intègre dans la stratégie globale de l'entreprise. Le même principe vaut pour un pays. Si dans les jours qui suivent on nous annonce une stratégie sectorielle sans que le pays ne conçoive un schéma global cohérent, alors il faudrait être très sceptique. Tous les experts algériens et expatriés appellent au développement d'une vision et d'un schéma stratégiques.

2- UNE ÉNIÈME RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

Il est facile de faire et défaire les structures qui sont en charge du secteur industriel. Nous sommes partis des fonds de participation, aux holdings, aux SGP, etc. La configuration globale n'est importante que si elle va induire des changements révolutionnaires dans les cultures managériales des entreprises. Comment faire en sorte que le secteur public économique soit géré par des mécanismes d'efficacité et non des injonctions politico-administratives. Aucun pays n'a réussi à le faire en dehors de la Chine (nous expliquerons pourquoi dans d'autres chroniques). Ce qu'il convient de planifier serait un plan Marshall pour développer ou acquérir des ressources humaines, les retenir et hisser les pratiques managériales au rang des standards internationaux. Par ailleurs, les industries du savoir (sociétés d'expertise de tout genre : redressement, recyclages, mises à niveau, stratégie, etc.) sont embryonnaires et encore peu capables de dynamiser les entreprises et les institutions administratives. Ce qui reste à faire est titanesque. Ce n'est ni une mince affaire ni une simple question de restructuration des entités chargées de ces entreprises.

3- OPTER PRIORITAIREMENT PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Une telle vision n'a été réussie nulle part. On serait les premiers au monde à être un dragon économique en optant volontairement par le truchement du secteur public. Certains pays ont pu parvenir à l'émergence en priorisant un secteur privé «nationaliste». D'autres ont laissé le marché et la compétition trancher. Ils ne font aucune différence. Ils choisissent de financer le développement des entreprises qui réussissent. La Chine en est championne. Le secteur public chinois constitue à peu près 35% du PIB. Mais le gouvernement ne fait aucune différence : «Qu'importe si le chat est blanc ou gris, pourvu qu'il attrape la souris» est le fameux adage appliqué avec une incroyable rigueur. Mais lorsqu'on compte sur un secteur public assaini «n» fois, objet d'injonctions multiples, non autorisé à rémunérer ses compétences au niveau qu'il faut pour les retenir, on doit s'attendre à des résultats décevants. Le discours officiel essaye d'être équitable envers les deux secteurs. Les déclarations des responsables sont plutôt rassurantes. Les pratiques sont décevantes. Par exemple, une entreprise publique de réalisation (bâtiment) est assainie si elle subit des pertes, même sans sujétion publique. Une entreprise privée du même type partirait en faillite ; et si elle dégage des surplus elle serait taxée pour sauver sa concurrente publique : où est l'égalité de traitement ? La Chine ne fait pas de différence. Nous la pratiquons chaque jour. Je crois que nous avons besoin d'une disposition constitutionnelle pour avoir quelque chance que cet état de fait cesse. Certes, il y aurait une dizaine d'entreprises publiques qui doivent être épargnées de toute faillite (Sonatrach, Sonelgaz, Air Algérie, etc.). Il faut les identifier, mais pour le reste que la concurrence joue. Si les ressources de la réindustrialisation seront injectées en fonction de la nature de la propriété et non de l'efficacité, alors nos chances de réussir seront très minces.

Les politiques de développement ont été très décevantes par le passé. Les instabilités, les discontinuités et les variabilités des options ont fini par lasser les managers, les partenaires et les cadres des entreprises publiques. Le climat des affaires a fini par convaincre les ultranationalistes à devenir importateurs.

Les conditions de réussite sont : une stratégie globale, une révolution dans les cultures managériales, le développement humain, la promotion des industries de l'expertise et la relance par les entreprises qui réussissent, publiques ou privées. Nous savons comment mener une stratégie d'industrialisation et d'émergence. Pourtant, les prémices qui se dessinent ne sont pas encourageants. Il convient de méditer une célèbre publicité d'un constructeur de véhicules : «Et pourtant c'est facile de ne pas se tromper !»

A. L.
PH.D en sciences de gestion

DÉCÈS, HIER MATIN, DE LA CHANTEUSE NORA

L'artiste s'en est allée rejoindre les étoiles

● C'était une voix émouvante, une présence scénique troublante et une femme de cœur. Nora est décédée ce dimanche, à 5 heures du matin, entourée de ses proches à Paris, des suites d'une longue maladie.

C*'était une brave femme, elle a honoré la chanson algérienne et l'Algérie»*, témoigne son époux et compositeur Kamel Hamadi, quelques heures après son décès. Pudiquement. Leur histoire d'amour et d'art se mélange à celle de l'Algérie. Celle qui n'était encore que Fatima Zohra Badji venait de débarquer de Cherchell à Alger avec plein de rêves. La Bataille d'Alger venait juste de se terminer. La jeune adolescente se voyait déjà en haut de l'affiche. Dans le journal unique, *El Moudjahid*, une annonce attire son attention : «Cherche speakerine». Elle s'y rend, avec le bagout qui la caractérisait. Elle lit un texte en arabe et en français. Rezzoug, directeur à l'époque, est sous le charme. *«Vous avez une belle voix, vous devez faire de la musique, pas speakerine»*, lui suggérant ainsi que ce serait un gâchis d'être une plante verte annonçant les programmes. *«Je le sais, je suis là pour le chant pas pour autre chose.»* Muse et Pygmalion. Tous les chemins ne mènent pas à la gloire, certains passent par Bab El Oued. La jeune Zohra Badji a une adresse : «Le Rouget, tailleur à Bab El Oued». Le «Rouget», Kamel Hamadi, venait de composer une chanson qui marquera plusieurs générations *Mmi Azizen*, (Mon enfant chéri), au Cardinal, Hadj El Anka, qui tenait à répondre en langue kabyle à son fils Mustapha qui l'avait interpellé en arabe dans *Ya abi*, (Mon père). S'ensuivit une histoire d'amour qui a duré plus de 60 ans. Le «Rouget», Larbi Zegane pour l'état civil, et «Nora» ne se lâcheront plus, jusqu'à ce que la Faucheuse vienne les séparer ce dimanche.


PHOTO : DR

La regrettée Nora

Une évidence. *«La première fois que j'ai vu Nora, je me suis dit : Kamel et Nora se sont trouvés»*, confie Lounis Aït Menguellet. Nora chante, premier essai, et déjà le succès. Elle reprend *Mon cœur pourquoi me fais-tu pleurer* de Warda et une composition de Mahboub Bati. Le standard téléphonique, l'équivalent du Hit-parade d'aujourd'hui, explose. Une étoile est née. Fatima Zohra Badji et Larbi Zegane s'unissent, Nora et Kamel Hamadi s'envolent en noces artistiques qui vont durer des dizaines d'années. Et Tepaz venait de débarquer, une révolution dans la production et la diffusion en Algérie. Les deux artistes prennent le chemin de Paris. Nora ajoute une corde à son arc : elle enregistre un album en français où elle interprète *Une vie* de Michel Berger. Résultat : Disque d'or et la Une de *Paris-Match*, une première pour une artiste algérienne. *«Elle a chanté tous les genres musicaux algériens : el asri, le bedoui, le kabyle, chaoui, etc. Elle a et nous a fait voyager à travers la musique algérienne»*, témoigne le poète Mohamed Benmohamed, auteur de *Vava inuva* et *Tecna ghef izinew*. *«Kamel Hamadi a toujours donné la touche kabyle aux différents styles musicaux. Il a réussi à faire chanter Nora en kabyle, et d'une façon extraordinaire»*, confirme Lounis Aït Menguellet. Le couple Hamadi-Nora a chanté l'Algérie plurielle, ouverte. Une Algérie loin de tout sectarisme. *«Après notre mariage, nous avons décidé de nous rendre en Kabylie, dans mon village, à Ath Saâda. J'avais des appréhensions. Finalement, tout s'est bien passé, elle a été très bien accueillie par toute ma famille»*, se souvient, très ému, son époux.

FORTE ET SENSIBLE

La maladie est — une litote — toujours une mauvaise compagne, collante, ogresse. Elle s'est imposée à Nora depuis de longues années. Les hommages s'enchaînent, mais l'artiste disparaît de la scène. *«C'est le symbole de la femme forte et sensible. Je l'ai connue et chanté avec elle. Elle m'a marquée. Je n'oublierai jamais mon duo avec elle à Tipasa. Je suis triste aujourd'hui, effondrée, c'était une grande dame. J'aimerais avoir la même carrière qu'elle»*, affirme la chanteuse Amel Zen, originaire elle aussi de Cherchell. Fatima Zohra Badji s'en est allée, Nora demeurera à jamais. Elle a ouvert la voie à de nombreuses artistes. Les artistes ne meurent jamais…

Rémi Yacine

BLOC-NOTES

■ Cinémathèque algérienne
- La Cinémathèque algérienne organise, ce soir à 18h, un hommage à la mémoire de Jean-Louis Hurst. A cette occasion, une projection spéciale du documentaire *Les Frères des frères*, réalisé par Richards Copans, aura lieu en présence d'Annick, la fille de Jean-Louis Hurst. Anick Hurst présentera également en avant-première son premier court métrage intitulé *Le Chemin du vent*. Accès libre et gratuit.

■ Salle Ibn Khaldoun
- Le Brésil de nouveau à Alger, à l'initiative des Etablissements Arts et culture de la wilaya d'Alger, avec une nouvelle prestation qui sera donnée par Zalindé et le carnaval de Rio le 23 juin, à partir de 20h30.

■ Vente-dédicace
- La librairie internationale Aurassi Oméga, organise une vente-dédicace avec l'auteur Kamel Daoud, qui présentera son roman *Meursault contre-enquête* et signera par la même occasion son livre *La préface du nègre*, paru aux éditions Barzakh, le samedi 7 juin de 14h30 à 18h.

- La librairie El Idjtihad organise, le jeudi 5 mai à partir de 14h, une vente- dédicace du livre de Hend Sadi, *Mouloud Mammeri ou la colline oubliée emblématique*.

■ Café littéraire de Béjaïa
- Abdennour Ali-Yahia animera un café littéraire autour de son livre *La crise berbère de 1949*, le samedi 7 juin 2014 à 14h au Théâtre régional de Béjaïa.

TÉLÉVISION

TF1 — 19:50 Télé Film



RÉSISTANCE

En novembre 1942. Lili retourne à Lyon, où elle code des messages à destination de Londres. Elle participe à l'évasion de son amie Victoria, de son vrai nom Berty Albrecht. Lors d'un voyage en train entre Lyon et Paris, Lili identifie le traître, responsable des arrestations de ses amis...

2 — 19:45 Série



RIZZOLI & ISLES

Un maître brasseur a été trouvé mort dans son laboratoire par son assistante. L'équipe découvre qu'il avait été récemment menacé par un homme qui lui reprochait d'avoir utilisé sans autorisation un logo lui appartenant sur une affiche publicitaire. Parallèlement à...

3 — 19:45 Documentaire



QUI VEUT LA PEAU DE BERNARD TAPIE ?

Star des années 1980, Bernard Tapie est un homme d'affaires riche et séduisant à qui tout réussit et personne ne résiste. Chef d'entreprise, animateur télé et patron de l'Olympique de Marseille, il cultive une image moderne, dynamique et décomplexée en parlant sans...

CANAL+ — 19:55 Série



VIKINGS

Helga annonce à Floki qu'elle attend un enfant de lui et tous deux décident de se marier sans demander la bénédiction du jarl Ragnar. Ce dernier fait savoir qu'il chercher une nouvelle alliance pour remplacer Borg qu'il s'apprête à exécuter. Ecbert et Aelle décide de sceller leur ...

arte — 19:45 Film



LE JUGE ET L'ASSASSIN

A la fin du XIXe siècle, près de Dole. Le sergent Joseph Bouvier est réformé pour ses accès de violence répétés. Après avoir tenté d'assassiner Louise Leseuer, qui refusait de l'épouser, il retourne l'arme contre lui. Mais tous deux survivent. Bouvier, qui a gardé deux balles dans la tête, est ...

M6 — 19:50 Divertissement



L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

Dans ce deuxième volet, Karine Le Marchand continue de recueillir les confidences des agriculteurs et agricultrices de la saison 8. Ensemble, ils dressent le bilan de leurs rencontres amoureuses depuis l'été dernier qui avaient été suivies par six millions de ...

5 — 19:35 Documentaire



D-DAY

Retour sur l'une des plus grandes invasions militaires que le monde n'ait jamais connue et sur les semaines d'actions héroïques qui l'ont rendue possible. Les témoignages de vétérans, les archives, les reconstitutions et les fresques à grand spectacle inspirées des plus grands...

4 — 19:45 Documentaire



CAM CLASH

Pour combattre les clichés, dénoncer les incivilités et pointer les discriminations, «Cam Clash» propose de les mettre en scène. Un dispositif impliquant des acteurs complices et des caméras cachées permet de jouer, en public, ces situations injustes. En testant les réactions des ...

Direct 8 — 19:50 Film



SIGNES

Après la mort de sa femme, Graham Hess a perdu la foi et a rendu sa charge de pasteur. Devenu fermier, il essaie d'élever ses deux jeunes enfants aussi bien qu'il le peut. Son jeune frère Merrill, est revenu vivre avec lui pour l'aider. Un matin, les enfants découvrent un étrange symbole taillé...

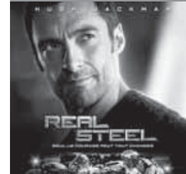
TMC — 19:55 Film



LE CHOC DES TITANS

Né d'un dieu mais élevé comme un homme, Persée, mi-homme mi-dieu, assiste impuissant au massacre des siens par Hadès, divinité vengeuse du monde des Enfers. N'ayant plus rien à perdre, Persée se porte volontaire pour conduire une mission dangereuse et porter un coup fatal à Hadès avant ...

W9 — 19:50 Film



REAL STEEL

Dans un futur proche, seuls les robots de 900 kilos combattent sur les rings de boxe. Charlie Kenton, un ancien champion, n'est plus qu'un manager minable qui utilise des androïdes bas de gamme fabriqués à partir de pièces de récupération. Il gagne juste assez pour survivre d'un ...

NRJ 12 — 19:50 Magazine



CRIMES

Horreur en classe de neige. A Albiez-Montrond, le 19 mars 1998, les enfants d'un centre de vacances s'endorment paisiblement. Le lendemain, leur instituteur Bruno est réveillé par une animatrice en état de choc : Ludivine, 11 ans, est retrouvée morte sur le carrelage de la salle de bains...

La Constitution bouc émissaire

Par Amar Benguerrah

Magistrat, ancien membre du Conseil constitutionnel

Réclamant en chœur et en solo, dans les colonnes et sur les ondes, la révision de la Constitution et l'instauration d'un régime parlementaire en lieu et place du système politique actuel, le pouvoir et une partie de l'opposition tentent d'occuper, à leur façon, la scène médiatique et de se recycler dans le nouveau paysage politique, une manière comme une autre de se concilier l'opinion après avoir rameuté les foules pendant toute la période de la campagne électorale précédant l'élection présidentielle du 17 avril. La déloyauté d'une telle démarche réside dans le procès injuste fait à la loi fondamentale par ceux-là mêmes qui sont les auteurs directs ou indirects des violations qui minent présentement l'ordre constitutionnel de notre pays.

LE PROCÈS PERMANENT DE LA CONSTITUTION

La Constitution actuelle est pratiquement le fac-similé de la Constitution française de 1958, qui institua un régime fondé sur la souveraineté du peuple, l'organisation séparée des pouvoirs et l'indépendance de l'autorité judiciaire. Exception faite du préambule qui reprend les thèmes habituels de la glorification de la révolution, de la justice sociale et de la liberté et du titre premier qui traite des principes généraux régissant la société algérienne, les constituants de 1989 et 1996 reproduisirent jusqu'à la caricature l'ensemble du dispositif français. Mais, comble de l'ironie ou ironie du sort, tout cet arsenal de dispositions qui permit à la France d'instaurer la démocratie, de se doter d'institutions stables, de sortir définitivement du bourbier algérien et d'opérer son redressement salutaire, ne fut d'aucun apport pour notre pays. Bien au contraire, il dégénéra vite en monarchie républicaine caractérisée par un pouvoir hyper présidentiel, un effacement quasi total du Parlement et une indépendance judiciaire équivoque, trois maux marqués au fer rouge et qui sont moins le fait de la Constitution que celui du comportement des hiérarchies.

- L'hyper pouvoir présidentiel

Le président de la République incarne l'Etat et la nation, en raison des prérogatives constitutionnelles qui lui donnent la primauté sur les autres organes. Elu au suffrage direct, il est moins le représentant de la fraction du peuple qui l'a majoritairement investi, que celui de la nation toute entière qui lui donne mandat pour exercer, en son lieu et place, l'autorité suprême de l'Etat. Cette conception de la nation incarnée qui confie pratiquement son destin à un organe élu, ne porte en rien préjudice au principe de la séparation des pouvoirs, car, confiné dans son domaine réservé, le Président n'intervient que pour assurer le fonctionnement régulier des institutions, tandis que le gouvernement et le Parlement s'attellent, parallèlement et chacun en ce qui le concerne, à l'exercice de leurs fonctions exécutive et législative. Ce schéma classique, où le Président préside, le gouvernement gouverne et le Parlement légifère, tourna court dès l'origine, car à défaut de contribuer à l'édification d'un Etat démocratique, il dégénéra aussitôt en une monarchie républicaine. Le chef de l'Etat ne se contente pas, comme l'oblige la Constitution, de déterminer la politique de l'Etat et de laisser le soin au gouvernement, émanant de la majorité parlementaire, de la mettre en application, mais s'empare d'autorité de l'Exécutif, en transformant le Premier ministre et le gouvernement en simples outils, dont il choisit majoritairement les membres hors Parlement. Mépris ou méprise pour la représentation nationale. L'explication ne coule pas toujours de source, elle peut trouver origine aussi bien dans l'inexistence de capacités individuelles au Parlement que dans une lecture erronée de la Constitution. Aussi grands sont les rois, ils sont ce que nous sommes. lls se trompent comme nous et ils sont des hommes !

- L'effacement du Parlement

Une Constitution, aussi pluraliste soit-elle, ne peut changer la nature des choses sans changer la nature des hommes. Les choses étant ce qu'elles sont, la majorité des membres du Parlement, élevée dans le moule rédhibitoire du parti unique, n'ont d'autre légitimité que celle que leur confère l'onction du système. Aussitôt élus, ils se démettent vite de leurs attributions pour se muter, comme aux temps glorieux du parti unique, en chambre d'enregistrement, rarement disposés à exercer leur fonction législative et de contrôle de l'action du gouvernement. Pour cause, la fonction législative, qui consiste dans l'élaboration et du vote de la loi, passe le plus souvent sous les fourches caudines du pouvoir exécutif, de sorte que les textes votés sont le plus souvent des projets de loi concoctés par le gouvernement. En plus de quinze ans, jamais la composante humaine du Parlement ne s'était risquée à initier la moindre proposition de loi, malgré une compétence d'attribution très large, brassant les principaux domaines de la vie économique, sociale et culturelle.

L'article 123 de la Constitution lui taille pourtant tout un domaine réservé comprenant des matières importantes aussi variées que les droits et libertés individuelles, l'organisation des principaux secteurs de l'Etat, tels le système judiciaire, la propriété, la monnaie, le découpage territorial, le budget de l'Etat, les régimes douanier et bancaire, les assurances et la liste est loin d'être exhaustive.

Sur un autre plan, la fonction de contrôle de l'action du gouvernement est rarement exercée, malgré l'existence d'un large éventail de mécanismes de mise en responsabilité, allant du dépôt d'une motion de censure, de l'interpellation du gouvernement, à la constitution d'une commission de contrôle. Les raisons de cette inertie pourraient s'expliquer à la fois par la solidarité indéfectible de la majorité parlementaire avec l'Exécutif et, aussi, par une sorte de crainte révérencielle propre à toute assemblée élue de ne rien faire, de ne rien tenter qui puisse mécontenter l'Exécutif et l'exposer en retour a une dissolution-rétorsion. Pour le reste, la fonction parlementaire se complaît le plus souvent dans des missions strictement protocolaires. Les présidents des deux Chambres, en particulier, disposent d'un statut spécifique, les faisant figurer parmi les hauts personnages de l'Etat et leur concours est souvent requis dans les situations de crise pour décider de mesures exceptionnelles. Autrement dit et dans tous les autres cas, leur rôle consiste le plus souvent à expédier les affaires courantes, ouvrir les séances des assemblées, diriger les débats et disparaître dans les décors. Compte tenu de toutes ces considérations et d'autres, peut-on raisonnablement couvrir la Constitution actuelle d'opprobre et l'accuser de toutes les infamies, lorsque l'indifférence se conjugue à la démission et habitent ensemble l'individualité des hommes. Et ce n'est certainement pas avec un tel bilan que des élus ou opposants professionnels se présentent à la ville et aux champs pour revendiquer un régime parlementaire.

- Une justice esseulée

Le procès fait quotidiennement à la Constitution à propos de l'indépendance judiciaire est des plus injustes, parce que la place centrale dévolue à la justice dans l'organisation des pouvoirs publics rivalise avantageusement avec celle des pays européens les plus démocratiques. Elevée au rang de pouvoir et fondée sur les principes de légalité et d'égalité, elle est déclarée ne s'exprimer que par le respect du droit des juges, n'obéissant qu'à la loi et son indépendance, mise en œuvre par la loi portant statut des magistrats et la loi portant Conseil supérieur de la magistrature.

La première détermine les garanties dues au magistrat en raison de la spécificité de sa fonction, la seconde définit les attributions du CSM en matière de suivi de la carrière et de protection des magistrats contre l'absolutisme de la hiérarchie. Or si cette indépendance de la justice est suspectée et demeure encore à l'ordre du jour, la cause ne doit pas être recherchée dans l'insuffisance de la Constitution, mais dans la vénalité des instruments mis place par le pouvoir qui n'ont contribué ni à la protection du juge ni à la mutation de l'institution. Elle est à rechercher ensuite dans un environnement défavorable portant la marque d'un pouvoir administratif tentaculaire, tolérant difficilement la coexistence d'une institution dépositaire unique et exclusive du monopole de l'interprétation et de l'application de la loi. Elle est à rechercher enfin dans la faillite d'une société en rupture, qui mise sur le pouvoir régulateur de la justice pour normaliser les relations communautaires, familiales et individuelles de ses membres et dans la tendance quasi maladive des pouvoirs publics à faire peser sur le juge des tâches nouvelles, écrasantes, sans se demander s'il est en mesure de les accomplir. Cela dit toutes ces causes confondues ne disculpent aucunement la gueuse de son inaptitude à faire siennes les préoccupations légitimes du justiciable et le droit imprescriptible du citoyen à être bien jugé.

L'INSTAURATION D'UN RÉGIME PARLEMENTAIRE

La propagande partisane en Algérie associe confusément le système algérien au système présidentiel, en raison des prérogatives constitutionnelles qui sont attribuées au chef de l'Etat et qui lui donnent la haute primauté sur les autres organes. Partant de là, s'expliquent aisément les demandes récurrentes de certains pans de l'opposition, d'instaurer un système parlementaire qui ne sont pas dictées par les mérites du système qu'ils estiment faussement présidentiel. Cette réclamation dictée essentiellement par la prééminence présidentielle n'est ni laborieuse ni réaliste, car le système algérien, tel qu'il résulte de la Constitution actuelle, ne s'identifie ni au régime présidentiel ni au régime parlementaire, mais plutôt à un régime mixte comportant des éléments parlementaires et présidentiels. Il peut arborer le manteau du système présidentiel, quand le Président dispose d'une majorité solidaire au Parlement et revêt les oripeaux d'un régime parlementaire lorsque cette même majorité viendrait à faire défaut. Auquel cas, il doit se résigner soit à la cohabitation avec un gouvernement de l'opposition ou prendre carrément la poudre d'escampette.

- Les conditions d'instauration du système parlementaire

Pour récapituler et sans s'attarder outre mesure sur la définition du système présidentiel qui n'a son pareil qu'aux Etats-Unis où la séparation stricte des pouvoirs exécutif et législatif est largement compensée par une collaboration étroite entre le Président et le Congrès, l'institution d'un régime parlementaire en Algérie exige, à notre sens, la réunion de deux conditions impératives : une majorité parlementaire stable et un système électoral cohérent tendant au rassemblement des familles politiques. Deux conditions que la législation algérienne a singulièrement ignorées. La première fait actuellement défaut, car le droit reconnu par la Constitution à tout citoyen ou groupe de créer une association politique a débouché sur une poussière de partis nominaux, surgissant la veille et disparaissant le lendemain. De fait, le pluralisme politique institué n'a ni fait progresser la démocratie ni boosté la participation des populations, mais a conduit droit à l'absentéisme électoral et au désintéressement général. La seconde condition n'est pas non plus remplie, car le mode de scrutin actuel ne favorise pas le regroupement des partis permettant au leader du parti vainqueur de gouverner en s'appuyant sur une majorité cohérente au Parlement. Il n'y a pas en Algérie une culture et des traditions, comme en Grande-Bretagne où le système majoritaire oblige les électeurs à porter utilement leur voix sur l'un des deux partis antagonistes, que sont le Parti travailliste et le Parti conservateur où la discipline prussienne comme en Allemagne où les Sociaux-démocrates et les Chrétiens-démocrates gouvernent tour à tour en formant au besoin des coalitions avec le parti libéral. Ce jeu de bascule a produit des résultats sur la durée et a déteint même sur le système français actuel où l'adoption du scrutin majoritaire à deux tours a permis l'émergence de majorités parlementaires stables, qui, couplées avec la désignation du Président au suffrage universel, a abouti progressivement à une bipolarisation politique, si bien qu'il est impossible pour des formations de moindre importance d'exercer un quelconque rôle en dehors des deux grandes coalitions de droite et de gauche, qui structurent la scène politique largement dominée par les Gaullistes de l' UMP et les divers gauches emmenés par le PS.

- L'instauration du système parlementaire en Algérie

En l'absence de traditions historiques et de culture politique conséquente, l'adoption du système parlementaire en Algérie conduira inévitablement à l'émiettement de sa représentation nationale, qui contraindra le leader du parti arrivé en tête, au lendemain de chaque élection, à s'épuiser en conciliabules avec les partis microscopiques pour former un gouvernement et quand il y arrivera à coups de marchandages et de tractations, il gouvernera le temps d'un soir, avant d'affronter le flot ininterrompu des défections et des retournements d'alliance avec en prime tous les déséquilibres, les formations de clans, les tiraillements et les déperditions d'énergie susceptibles d' enfoncer le pays dans le chaos. Et c'est pour ces motifs que certains de nos politiques seraient bien inspirés de faire l'économie de telles idées noires, qui réduisent actuellement en lambeaux certains pays du Maghreb, du Cham et de Mésopotamie par le jeu des majorités variantes et changeantes.

La fin des fins est que la vertu du système induit par l'actuelle Constitution réside dans le fait qu'il prend en compte les critères de l'efficacité. Le Président dispose de moyens pour assurer le fonctionnement des institutions et la continuité de l'Etat grâce aux instruments, notamment les pouvoirs exceptionnels que lui fournit la Constitution en cas de situation de crise.

CONCLUSION

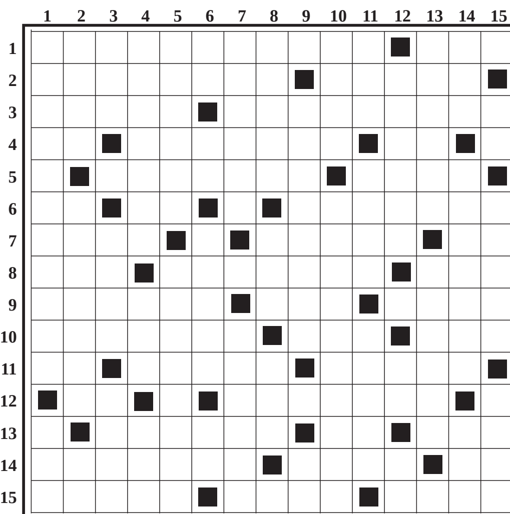
Toute Constitution a besoin d'être modifiée pour répondre aux exigences suscitées par la marche inexorable du temps. Seulement, une trop forte propension au changement risque, par les temps qui courent, d'aboutir à la remise en cause des valeurs qui régissent la société et des principes qui fondent la République. Et c'est pour ce motif justement, que la convocation d'une conférence nationale pour établir une Constitution consensuelle est inutile et risque de faire ressurgir les travers du fanatisme, du régionalisme et du corporatisme. Il est à parier qu'elle éclaterait aussitôt que les rhétoriques habituelles se mettraient de la partie pour aborder les questions sensibles de société, de langue et de religion, qui, souvent, empruntent des logiques d'affrontement et qui, à force d'être rabâchées, rassasiées ont fini par être banalisées. ***A. B.***

JEUX - DÉTENTE

Quinze sur 15 N° 3830

HORIZONTALEMENT : 1.Citation à comparaître en justice. Elément de cellule 2.Pour se moucher. Rassasiée 3. Tertre. Fonction de l'estomac 4.Personnel. Enfourchés pour monter à cheval. N'importe qui 5.Appareil orthopédique. Gogo biblique 6.Printemps de vie. Points opposés. Préparation culinaire 7.Parcelles. Souillés. Idem 8.Obtenue. Enumérations complètes et minutieuses. Ride 9.Caduques. Courroux. Brame 10.Petit récipient de laboratoire. Autre moi. Libère les ouailles 11.Fin de soirée. Individus. Cloué au pieu 12.Clé des rêves. Chemin étroit 13.Chevaux de petite taille. Quatre, romain. Grande école 14.Evalue l'importance de. Fête liturgique. En vogue 15.Obtempérer. Broutille. Cri des bacchantes.

VERTICALEMENT : 1.Double sens. Terme d'égalité 2. Grisé. Nouaisons. Fleuve glacial 3.Connut. Ecran domestique. Un vrai gouffre 4.Jaunisses. Déchiffrée. Se dresse sur le chef 5.Condition marginale. Attribuer 6.Drame jaune. Facteur sanguin. Evaluer minutieusement. Préposition 7.Epauliez. Essayer 8.Sélectionnes. Capucin. Possessif 9.Qui vit en groupe sans être nécessairement social. Précède le pas 10.Présentement. Enoncé d'un fait 11.Apparus. Votes pour. Fruit 12.Chutes d'organes. C'est-à-dire. Largeur d'étoffe 13.Dévastât. Pacager 14. Préfixe de nouveauté. Fait de servir à quelque chose. Ile grecque 15.Tableau. Publie. Couvert de chapelure.

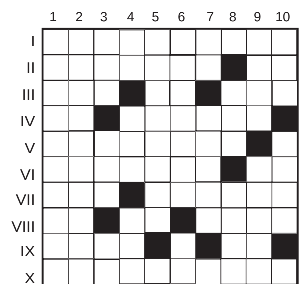


SOL. QUINZE SUR 15 PRECEDENT : HORIZONTALEMENT : 1.MANUFACTURIERES 2.YEUSE. HERE. MUST 3.SR. ARROSOIRS. CE 4.TARGUER. DNA. CAL 5.ET. ES. BUEE. EOLE 6.RIAS. HALL. INNE 7.ION. MU. TESTAT 8.ENTREPRISES. OTE 9.RA. PEM. PURE 10. STERNE. ENVIERAS 11.ERSE. SES. ION. PS 12.MA. ME. OR. DOPE 13.EVIERS. AMUSE 14.NENNI. EGO. ILEUS 15.TE. TENTACULE. RA.

VERTICALEMENT : 1.MYSTERIEUSEMENT 2.AERATION. TRAVEE 3.NU. ANTRES. IN 4.USAGES. RAREMENT 5.FERUS. ME. ERIE 6.RE. HUPPES 7.CHORBA. RE. ET. ET 8.TES. ULTIMES. AGA 9. URODELES. OC 10.REINE. SERVIRA 11.RA. ITS. IO. MIL 12.EMS. ENA. PENDULE 13.RU. CONTOUR. OSE 14.ESCALE. TRAPPEUR 15.STELE. DEESSE. SA.

Mots Croisés N°3830

Par M. IRATNI



HORIZONTALEMENT

I- Pièges pour les petits oiseaux. II- bouchon - Marque la surprise. III- Service payant - Chrome - Zinzin. IV- Refus de bambin - Habiter. V- Coureur de vitesse. VI- Prises dans une souricière - Vieux jeu de pions. VII- Libère les ouailles - Ecarteurs de chirurgien. VIII- Courant dans les prés - Crack - Elle est mise à mors. IX- Les sauteurs le prennent - Note. X- Fait recouvrer l'estime.

VERTICALEMENT

1- Commencer à être connu. 2- Résume. 3- Il a une tenue légère - Brame - Interjection. 4- Symbole chimique - Ville d'Algérie - Recueil plaisant. 5- Pourvues d'un crochet. 6- Gratter - Entre trois et quatre. 7- Pour appeler - Etre étalé. 8- A fait son chemin - Fondateur de l'Oratoire italien. 9- Dieu du Tonnerre - Cheval de petite taille. 10- Vieille pièce de monnaie - Réfléchi.

SOLUTION N° 3829

HORIZONTALEMENT

I- DESHERENCE. II- ECHEVELEE. III- FLA - EVA - LA. IV- IONS - EVIER. V- CRAPULES. VI- IE - ASA - OIL. VII- OR - TELL. VIII- NUBILITE. IX- ID - RUE. X- EU - ETNA - NU.

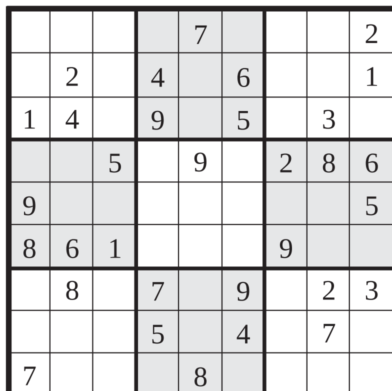
VERTICALEMENT

1- DEFICIENCE. 2- ECLORE. 3- SHANA - OBI. 4. HE - SPARIDE. 5- EVE - US. 6- REVELATION. 7- ELAVE - ET. 8- NE - ISOLER. 9- CELE -IL - UN. 10- ARAL - PEU.

Sudoku N° 129

REGLE DU JEU

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.



				7				2
	2		4		6			1
1	4		9		5		3	
		5		9		2	8	6
9								5
8	6	1				9		
	8		7		9		2	3
			5		4		7	
7				8				

Solution Sudoku précédent

2	1	4	3	7	5	6	8	9
3	7	5	8	9	6	4	1	2
9	6	8	4	2	1	7	3	5
4	9	1	5	6	7	3	2	8
7	2	3	9	1	8	5	4	6
5	8	6	2	3	4	1	9	7
1	3	9	6	5	2	8	7	4
8	5	7	1	4	9	2	6	3
6	4	2	7	8	3	9	5	1

Tout Codé N° 3830

Définition du mot encadré

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Cet après-midi.

1	2	3	4	5	6	7	3	8	9	10	11	4
11	10	6	12	1	7	■	2	9	4	4	■	3
7	6	■	1	7	1	2	1	11	8	■	8	12
1	8	3	7	3	2	1	4	■	3	1	13	3
12 V	6	■	8	■	3	13	■	9	11	14	6	8
1	13	13	1	13	■	9	11	■	15 B	13	9	1
2	1	3	■	1	4	8	■	4	6	9	1	■
1	■	8	3	11	8	10	8	■	7	4	■	15
11	6	3	16	1	■	9	17	1	■	1	14	9
8	■	16	1	4	9	13	■	5	3	4	4	1
4	6	1	1	■	17	1	15	6	8	■	9	11

5	3	13	2	1	11							
1	7	1	5	8	13	3						

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : FRÉON - ROBERT PATTINSON

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :

HORIZONTALEMENT : RILLETTES / EOLIENNE / ECU / TAM / HISSE / LE / ITS / TRIES / EIDERS / ANA / IE / OR / SN / CRI / ITEM / CONE / ANIMAL / DIETE / MIL / NU / CRETE.

VERTICALEMENT : LIECHTENSTEIN / LOUISIANE / EU / ILL / MAT / EINSTEIN / NEC / STE / ERRE / CI / TNT / IS / COMME / VENALE / ORNAIT / SEMESTRIELLE.

Fléchés Express N° 3830

conduites

enveloppes dures

d'un lieu de délices

polit à la lime

poisson

saisie

pas rapide

est en voie de guérison

sifflantes

relations

buvaient tel un chat

cours élémentaire

garçons d'écurie

paresseux

annélide

pianiste français

ville d'optique

lentille

blonde de pub

possessif

manipule les chariots

avant Lanka

enfoncé dans la boue

la première venue

ancien empereur

entre 3 et 4

saint espagnol

quotient de psy

cyclade

poil à l'œil

gardienne de la paix

conducteur patient

injustice grave

éclos

appel au secours

extraite

ON VOUS LE DIT

Journée du tourisme : quelle thématique ?

A quelques jours de la Journée nationale du tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année et instaurée depuis 2011 à l'époque de Smaïl Mimoune, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, n'a pas encore communiqué ni divulgué le choix de la thématique pour cette année. Rappelons que la première édition avait eu slogan «Les médias, miroir du tourisme algérien». Cela donne l'impression que cette journée est juste une formalité à accomplir. Une occasion pour les politiques de transformer immanquablement ces célébrations en annonces et effets d'annonce. Sur le site Web du ministère, l'affiche de la précédente édition est toujours en ligne.

Un comité pour lutter contre la discrimination

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) a annoncé l'installation, le 10 juin prochain, du comité de suivi des recommandations de la Convention internationale pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme issue de son rapport sur l'Algérie et établie le 23 mars 2012. Selon un communiqué de la CNCPPDH, rendu public dimanche, le comité de suivi se penchera sur les réalisations de l'Etat en la matière, cernera les problèmes et formulera des propositions pour aider le gouvernement à trouver des solutions.
Le comité est composé de représentants de plusieurs ministères concernés et d'organisations de la société civile.

Des diplomates français et autrichiens à Tikjda

Une délégation de diplomates français et autrichiens a visité, la semaine dernière, le Centre national des sports et des loisirs de Tikjda. Après avoir effectué une randonnée pédestre sur les hauteurs du Dujurdjura, les diplomates européens ont visité le centre d'hébergement avant de signer le Livre d'or de cet établissement.

Sensibilisation des enfants à l'assainissement

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant, coïncidant avec le 1er juin de chaque année, l'Office national de l'assainissement a organisé une journée de détente et de sensibilisation au profit des enfants des travailleurs, hier, samedi. Dans ce cadre, de nombreuses animations et surprises ont été prévues : des jeux éducatifs autour de l'assainissement (puzzle géant, jeux de pêche et aimant), des espaces pour coloriage et dessins, prise de photos souvenir, dégustation et une animation avec clown et magicien. Les enfants ont pu ainsi tout en s'amusant, apprendre et connaître le métier de leurs parents.

Ooredoo remet ça

Ooredoo accompagne les Verts dans leur dernière ligne droite avant la Coupe du monde 2014 pour leurs matchs de préparation en Suisse. Des cadres de Ooredoo, à leur tête le directeur général, Joseph Ged, ont assisté au premier match de préparation au Mondial brésilien, contre l'équipe arménienne, qui a eu lieu le 31 mai 2014 à Sion (Suisse). Un second match de préparation mettra aux prises les Verts avec l'équipe de Roumanie le 4 juin prochain à Genève. Pour rappel, Ooredoo, a lancé une large campagne d'encouragements et de soutien aux Verts et une grande opération d'accompagnement des supporters algériens. Celles-ci se déclinent à travers une nouvelle version du spot *Maak Yal Khedra,* mêlant ses symboles inoubliables aux couleurs du Brésil.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2014

Twitter, le nouveau terrain de jeu

● A l'ère des nouvelles technologies, un match de football se regarde autrement ● L'interactivité est assurée.



PHOTOS : D. R

Avec une tablette ou un ordinateur, les fans peuvent vivre leur passion pour le football de multiples façons. Bienvenue dans le foot interactif à l'ère du Web : les matchs se regardent différemment avec commentaires personnels à l'appui. Toutes les grandes chaînes sont maintenant diffusées en direct sur internet. Même si le spectacle reste l'apanage de l'écran TV, beaucoup de téléspectateurs, en particulier les plus jeunes, migrent vers les ordinateurs ou les tablettes pour suivre leurs équipes. Avec son milliard d'utilisateurs, Facebook recense plus de 500 millions de fans inconditionnels du ballon rond. Une caractéristique majeure prédomine : la majorité des fans sont jeunes. Les fans souhaitent avoir toujours plus d'informations sur leurs idoles. Avec un grand nombre de temps forts et un suspense qui va aller crescendo au fur et à mesure que la compétition avance, la Coupe du monde FIFA 2014 va sans nul doute dominer les conversations.

Cet été, les passionnés de football, les joueurs, les arbitres, les experts et les commentateurs du monde entier vont en effet partager leur expérience de la Coupe du monde sur les réseaux sociaux, notamment Twitter. Les réseaux sociaux ont transformé la façon dont nous vivons aujourd'hui l'expérience de la compétition. Pour obtenir les derniers résultats, consulter les meilleures images ou tout simplement obtenir l'explication d'une décision arbitrale controversée, les fans font toujours appel à Twitter. La plateforme sert ainsi de terrain de jeu pour les équipes, joueurs, entraîneurs, dirigeants et supporters qui veulent participer à l'action. Grâce à Twitter, vous recevrez en temps réel des informations, points de vue, images et vidéos en provenance de toutes les personnes que vous choisissez, qu'elles se trouvent dans les tribunes, dans les vestiaires ou encore dans les rues de Rio de Janeiro, et ce, directement sur le smartphone ou l'ordinateur. Twitter se vit toujours en direct avec des conversations en continu de la part de gens du monde entier : des opinions, des actualités, des idées et des débats que chacun peut partager et commenter. Plus de 26 équipes et fédérations participant à la Coupe du monde sont actives sur Twitter, y compris les principaux joueurs des 32 équipes représentées durant la compétition. Les fans peuvent ainsi recevoir des messages directement de leur équipe préférée. Twitter permet de vivre l'expérience de la Coupe du monde sans avoir à acheter de billets coûteux pour voyager à Rio ou entrer dans un stade. Twitter est la plateforme sociale la plus utilisée durant la rencontre sportive, les fans plébiscitant sans doute le côté réactif et instantané de ce réseau social.

Kamel Benelkadi

LA POLITIQUE N'A PAS PU CHANGER SA MAUVAISE RÉPUTATION

L'âne, une cause perdue

Il a toujours été victime de sa mauvaise… réputation. Une mauvaise réputation qui lui colle comme une 2e peau, mais à tort. Le fainéant est souvent qualifié d'âne et la personne stupide, aussi. La réalité est tout autre. L'âne est un bosseur et un bon exécutant. C'est dans cette optique qu'un Kurde de l'Irak a tenté de faire changer l'image de l'âne auprès de ses concitoyens. Peine perdue. Alors, il a décidé de jeter l'éponge. De ce fait, le Parti des ânes kurdes n'est plus. Las d'avoir vainement tenté de faire comprendre aux habitants du Kurdistan irakien «la nécessité de respecter les ânes», Omar Kalol a dissous sa formation. Après des années de combat, le défenseur de la cause asine a jeté l'éponge, rapporte le site Elaph. *«L'âne a toujours participé aux luttes des Kurdes, il a supporté leur poids, il les a transportés le long des crêtes pendant toutes les années du militantisme kurde»*, s'enflamme-t-il. Toute cette abnégation n'a pas valu au baudet une once de reconnaissance. *«Les ânes ont acheminé des armes dans les montagnes escarpées et transporté des responsables politiques qui ont été ingrats face à tant d'efforts»*, s'afflige M. Kalol. Depuis sa création, en 2005, le Parti des ânes a essuyé mille sarcasmes et l'on raille sa cause ou les singulières pratiques de ses militants. Entre eux, ses membres s'appellent «bourricot», «âne bâté» ou «vieille bourrique», selon leur



ancienneté. Les sections du parti sont baptisées «écuries» et ses cellules «mangeoires». Pas d'équité pour les équidés : les politiques kurdes eux-mêmes n'ont jamais traité les amis des baudets sur un pied d'égalité, note Elaph. Le Parti des ânes a récemment refusé l'aide allouée par le gouvernement régional du Kurdistan – une misère par rapport aux fonds accordés aux autres formations. De cet âpre combat ne restera qu'une statue, érigée en 2012 à Souleimanieh : un buste d'âne en bronze. Juché sur une stèle de granite rose, l'animal arbore un costume et une immense cravate.

MÉDECINE PRÉDICTIVE

Le test de la mort

Vous êtes en pleine forme, mais serez-vous encore là en 2019 ? Une simple prise de sang permet de prédire si vous risquez de passer l'arme à gauche dans les cinq ans à venir, rapporte *The Daily Telegraph*.
Le "test de la mort", mis au point par des scientifiques estoniens et finlandais, se base sur quatre biomarqueurs. Pris conjointement, ces paramètres reflètent une fragilité générale de l'organisme et un risque accru de mourir d'une flopée de cochonneries, allant du cancer à la maladie cardiaque.
Les vilains messagers de la grande Faucheuse sont "l'albumine, l'alpha-1-



glycoprotéine acide (AGP), le citrate et la taille des lipoprotéines de très faible densité (VLDL)", précise le quotidien britannique, relayant le magazine *Plos Medecine*.
Menée en Estonie sur près de 10 000 personnes, l'expérience a été répétée en Finlande avec les mêmes résultats.
En tout, les chercheurs ont suivi plus de 17000 cobayes en pleine santé. En cinq ans, 684 participants sont passés de vie à trépas : leurs biomarqueurs présentaient des taux similaires.
A terme, note le Dr Johannes Kettunen, de l'Institut de médecine moléculaire de Finlande (Fimm), ce test devrait permettre d'offrir des traitements pour prolonger votre séjour dans ce bas monde.
Il risque aussi de faire les délices des assureurs, qui pourraient utiliser ces informations pour augmenter leur prime, note le *Daily Mail*.
Si tant est que vous vouliez vraiment connaître votre probabilité de manger, avant l'heure, les pissenlits par la racine…

El Watan - *Le Quotidien Indépendant*
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication : *Omar Belhouchet*
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1er Mai *Tél* : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 - *Fax* : 021 68 21 87 - 021 68 21 88
Site web : http://www.elwatan.com E-mail : admin@elwatan.com PAO/Photogravure : *El Watan Publicité - Abonnement : El Watan* 1, rue Bachir Attar - Place du 1er Mai - Alger. *Tél :* 021 67 23 54 - 021 67 17 62 Fax : 021 67 19 88. *R.C :* N° 02B18857 Alger.
Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte devises : CPA N° 00.400 103 457 050349084
ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél :023573258/59
Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC- Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.
Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est : Société de distribution El Khabar. *Tél :* 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran) *Tél :* 041 41 23 62 - *Fax :* 041 40 91 66



LA RADIEUSE HONORÉE

Après l'hommage que lui avaient rendu le ministre des Sports, le docteur Mohamed Tahmi, et le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, au siège de la wilaya en début de semaine dernière, c'était au tour du patron de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, d'honorer le président de l'association Radieuse, Kada Chafi, et ce, dans une grande ambiance, à Oran, avec la présence des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran et M. Nouasri, chef de sûreté d'Oran ainsi que d'autre personnalités sportives et politiques. Ces deux hommages viennent récompenser un homme et une association qui ont fait beaucoup, non seulement pour le sport de proximité, mais aussi dans le travail de solidarité, de sensibilisation et d'aide à autrui.
En plus des opérations distinctes contenues dans ses plans d'action annuels, la Radieuse a toujours fait montre de sensibilisation envers les jeunes pour les éloigner des maux sociaux et de la violence dans les enceintes sportives.
Cela a valu beaucoup de satisfaction morale à son président, le dynamique Kada Chafi, qui ne ménage ni son temps ni son énergie pour être toujours disponible pour le bien de l'Algérie et sa jeunesse. **K. G.**

MONDIAL 2014

Les attaquants en pleine lumière

Ils sont ceux qui concentrent les espérances des supporteurs et recueillent le plus gros de la gloire : tour d'horizon des attaquants les plus attendus du Mondial brésilien, de Neymar à Klose en passant par Messi et Cristiano Ronaldo.

LES STARS

Ils sont sans doute les trois joueurs les plus attendus de ce Mondial. Ils sont aussi ceux pour qui la pression est la plus forte : Neymar parce qu'il est l'enfant chéri du Brésil, pour qui seule la victoire finale est une option ; Cristiano Ronaldo et Messi parce qu'ils sont les deux meilleurs attaquants du monde et que leurs sélections respectives n'ont rien à espérer s'ils ne sont pas au top. Ronaldo arrive avec une cuisse douloureuse, mais sur la lancée du triomphe du Real Madrid en Ligue des champions. Depuis le début de saison, le Portugais a inscrit 61 buts en 53 matches dont 10 en six rencontres avec sa sélection, qu'il a qualifiée presqu'à lui tout seul pour le Brésil lors du barrage face à la Suède (un but à l'aller, trois au retour). Messi de son côté a vécu une saison mitigée avec quelques blessures et sans titre. Mais une saison mitigée pour l'Argentin, c'est tout de même 43 buts en 48 matches. Avec CR7 et Messi en forme, le Portugal et l'Argentine sont de vrais candidats au titre. Mais s'ils sont en retrait, leurs équipes deviennent ordinaires. Le rôle de Neymar est moins central pour le Brésil où le talent est mieux réparti. Fred, Hulk ou Oscar partagent ainsi avec le Barcelonais les responsabilités offensives. Mais à 22 ans, Neymar compte déjà 30 buts en 47 sélections. S'il brille chez lui, il peut devenir l'un des plus grands.



Messi et Ronaldo, les deux stars du Mondial 2014

JEUNE GARDE ET RECORDMAN

Il avait explosé à l'Euro-2012 entre buts de rêve et célébration tout en muscles. Deux ans plus tard, Mario Balotelli devrait encore être à la pointe de l'équipe d'Italie, même s'il n'a toujours pas réussi à se stabiliser en club. Karim Benzema est lui indispensable à une équipe de France qui veut faire oublier 2010. Laissé de côté par le sélectionneur d'alors Raymond Domenech, l'attaquant du Real Madrid avait échappé au naufrage des Bleus en Afrique du Sud. En confiance après une saison pleine en Espagne, il peut être l'un des hommes de ce Mondial si ses adducteurs le laissent en paix. La Belgique regorge de talents offensifs et le plus brillant d'entre eux est Eden Hazard. Ses relations avec son sélectionneur Marc Wilmots n'ont pas toujours été idylliques, pas plus qu'avec José Mourinho, son coach à Chelsea. Mais en Blue comme en Rouge, il est incontournable. Face à ces jeunes ambitieux, Miroslav Klose s'apprête lui à disputer sa quatrième Coupe du Monde avec l'Allemagne. Au-delà de l'objectif collectif d'un titre avec la Mannschaft, Klose, 36 ans le 9 juin, vise le record du nombre de buts inscrits en Coupe du monde. Avec 14 buts marqués en trois éditions, il n'a besoin que d'un but de plus pour rejoindre Ronaldo au sommet.

LES DIMINUÉS

Ce Mondial aurait aussi pu être le leur, mais ils seront finalement déjà heureux s'ils peuvent y participer. Le plus incertain reste Falcao. Victime en janvier avec Monaco d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche, le Colombien ira peut-être au Brésil mais ne sera certainement pas à 100%. Diego Costa a de son côté pris énormément de risques en fin de saison avec l'Atlético Madrid, reprenant plusieurs fois la compétition en dépit de blessures insuffisamment guéries. En finale de la Ligue des champions, il a tenu neuf minutes malgré son fameux traitement à base de placenta de jument. Après sa grande saison avec l'Atlético, il serait pourtant bien utile à une équipe d'Espagne où le poste d'avant-centre est un souci récurrent. Quant à Luis Suarez, les images de sa sortie de clinique en fauteuil roulant ont inquiété tout l'Uruguay. Opéré du ménisque le 22 mai, l'attaquant de Liverpool, joueur de l'année en Angleterre avec 31 buts, doit pourtant former avec Cavani l'un des duos d'attaque les plus excitants du Mondial. **AFP**

MONDIAL 2022

De nouvelles accusations de corruption contre le Qatar

Suite de la page 1

C'est le 2 décembre 2010 que la FIFA avait confié l'organisation de cette édition (2022) de la Coupe du monde au Qatar. Ce dernier l'avait emporté, au 4e tour, face aux Etats-Unis par 14 voix contre 8.
Depuis, des polémiques se sont déclenchées au sujet de la justesse d'une telle décision, notamment en raison des fortes chaleurs y régnant dans ce pays, surtout en été. Certains ont alors proposés de faire jouer ce Mondial en hiver. Et le 16 mai dernier, le président de la FIFA, Sepp Blatter, a reconnu que confier l'organisation du Mondial 2022 au Qatar était *«une erreur»*. Une situation qui a provoqué des suspicions et poussé certains à enquêter. Allant dans le détail, *Sunday Times* signale que Mohamed Ben Hammam aurait versé des sommes en guise de pots-de-vin, d'une valeur de 200 000 dollars, à 30 présidents de fédérations africaines. Le journal rapporte également que le responsable qatari a versé 1,6 million de dollars à Jack Warner, ancien vice-président de la FIFA, avant qu'il ne démissionne en 2011 et également ancien président de la Concacaf (Confédération d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et Caraïbes). Bien évidemment, le comité qatari d'organisation de la Coupe du monde 2022 a nié, selon le journal, tout lien avec Ben Hammam. Suite à ces révélations des députés britanniques réclament une enquête. Par ailleurs, l'un des vice-présidents de la FIFA, le Nord-Irlandais Jim Boyce, a affirmé que si l'enquête menée par le juge new-yorkais, Michael Garcia, président de la chambre d'investigation de la FIFA, confirmait ces accusations, il ne serait pas *«contre un nouveau vote»*.
Se dirige-t-on, tôt au tard, vers le retrait de ce Mondial au Qatar ? En tout cas, il est clair que cette situation, avec son lot d'accusations de corruption et de polémiques autour des conditions climatiques ou de celles des travailleurs des chantiers, nuit énormément à la FIFA. Cette dernière va forcément réagir. Et il se pourrait que ce soit à l'encontre des intérêts de l'émirat.
A.A.



PHOTO : D. R.

Mohamed Ben Hammam, ancien membre du comité exécutif de la FIFA

LIGUE 1

40% des joueurs sont en fin de contrat

Quarante pour cent des joueurs de Ligue 1 sont en fin de contrat. Presque la moitié. Ce qui reflète l'instabilité qui règne chez les clubs formant l'élite du football national. Sur un ensemble de 380 joueurs, 152 sont libres de tout engagement. Par la suite, la situation varie d'un club à l'autre. Les plus touchés sont la JSK et le CRB en premier lieu, suivis de l'ESS, du MCA, du CABBA et du MCO, avec plus de la moitié de l'effectif qui en fin de contrat. Chez les Canaris, par exemple, qui ont terminé vice-champions, certains des joueurs, en fin de contrat, sont des titulaires.
On peut citer, à ce titre, le capitaine Rial ou bien Messaâdia, Remache et Sedkaoui. La majorité de ces joueurs avait été recrutée en 2012 après avoir paraphé un contrat de deux saisons. Si la JSK a fait une bonne saison, le renouvellement de son effectif, si jamais plusieurs éléments se décident à changer d'air, pourrait lui jouer des tours. Même constat en ce qui concerne le Chabab de Belouizdad, quoique celui-ci, n'ayant assuré le maintien que lors des ultimes journées se voit dans l'obligation d'apporter du sang neuf en prévision de la saison prochaine. Le champion d'Algérie, l'USMA, a 9 joueurs, quant à lui, en fin de contrat (36%). On peut citer Ben Moussa, Bedbouda et Seguer. D'autres clubs, par contre, n'ont pas beaucoup de joueurs en fin de contrat. Il y a surtout la JS Saoura avec deux joueurs seulement en fin de bail.
Sur un effectif de 25 joueurs, seuls 6 joueurs ont paraphé un contrat de deux ans. Ils ont été recrutés en début de saison. Le reste des joueurs ont signé pour au moins 3 ans. Il y a également le MCEE, qui a terminé 4e au classement général, qui n'a que 3 joueurs en fin de contrat ou le MOB, 4. Il faut rappeler que la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé, depuis la saison passée, d'interdire les contrats de moins de deux ans. Ceci dans le but d'endiguer cette instabilité. Pour certains clubs, la chose n'a pas quand même évolué positivement.
Abdelghani Aïchoun

CLUB	NOMBRE DE JOUEURS ENREGISTRÉS	NOMBRE DE JOUEURS EN FIN DE CONTRAT (TAUX)
USMA	25	9 (36%)
JSK	25	15 (60%)
ESS	24	14 (58,3%)
MCEE	23	3 (13%)
USMH	24	10 (41,6%)
MCA	24	13 (54%)
RCA	23	5 (21,7%)
JSS	25	2 (8%)
CSC	22	8 (36,36%)
MOB	23	4 (17,4%)
MCO	24	12 (50%)
CRB	25	15 (60%)
JSMB	25	9 (36%)
CABBA	23	12 (52%)
CRBAF	24	11 (45,8%)
TOTAL	380	152 (40%)

MEETING D'EUGÈNE (ÉTATS-UNIS)

Makhloufi rate son 2e mile

Pour la deuxième année consécutive, le champion olympique algérien du 1500 m, Taoufik Makhloufi, a raté samedi son test sur le mile lors de la réunion d'athlétisme d'Eugène aux Etats-Unis (3e étape de la Ligue de diamant). Il a terminé 11e en 3'52''16 (record personnel) loin derrière le vainqueur, le Djiboutien Soulleman Ayanleh (champion du monde en salle du 1500 m) qui a signé la meilleure performance mondiale de l'année (3'47''32), du Kényan Kiplagat Silas (3'47'' 88), ou de l'Ethiopien Wote Aman (3'48''60). Une course de bon niveau dont Makhloufi n'a pas affiché la forme par rapport aux compétitions de Doha et de Shanghai. Ses adversaires ont profité pour prendre un ascendant psychologique sur Makhloufi qui a été déçu par ce résultat. Il était déterminé à effacer la 11e place (3' 52''94) de l'édition précédente. Malheureusement après avoir tenté d'imposer son allure, Makhloufi a fini par céder face à ses rivaux, sûrs d'eux. Il faut dire qu'avant la course, l'athlète algérien n'était pas animé d'une grande volonté pour disputer ce mile, n'était le «forcing» de son équipementier. Autant dire qu'à l'issue de cette déception Makhloufi va sûrement se ressaisir à l'occasion de la 4e étape de la Ligue de diamant prévue à Rome le 5 juin prochain. Par ailleurs lors du meeting de Marseille, le jeune spécialiste algérien du 400 m haies, Abdelmalik Lahoulou (22 ans), s'est adjugé la 2e place en 50''15. La performance de Lahoulou, qui constitue le meilleur chrono algérien de la saison, est synonyme de minima pour la participation aux prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme 2014, qui auront lieu à Marrakech en août prochain. En revanche, son coéquipier Lyes Mokdel, auteur, cette saison, de 13''48 sur 110 m s'est contenté à Marseille de la 4e place avec temps moyen de 13''97. **C. B.**

ASO CHLEF

Meksi Mustapha hospitalisé

L'ancien meneur de jeu de l'ASO Chlef des années 70 et 80, Meksi Mustapha (61 ans), a été évacué en urgence, jeudi dernier, à l'hôpital de Chettia, près de Chlef. Victime d'un malaise jugé sérieux, il a été admis en soins intensifs sous la direction de l'équipe médicale dudit hôpital. Cependant, son état de santé s'est amélioré et il est déclaré hors de danger, comme nous l'ont confirmé hier des sources médicales. De nombreux sportifs, dont le président Medouar et des anciens joueurs de l'ASO, se son rendus à son chevet. La rédaction sportive d'*El Watan* se joint à sa famille et à ses amis pour lui souhaiter un prompt rétablissement et un rapide retour parmi les siens. Il faut rappeler que Meksi a été joueur talentueux, très admiré et estimé dans le monde sportif. *A. Yechkour*

CS CONSTANTINE

Belfodil et Annane s'engagent avec le Chabab

Le CSC tien sa troisième et quatrième recrues en ce mois de mai, le cousin d'Ishak Belfodil, qui a pour nom Samir Belfodil, a opté pour le CSC pour quatre saisons. Ce dernier, un latéral gauche, est polyvalent et peut rendre pas mal de service au CSC. L'autre recrue est le milieu de terrain du CRB, Annane. Il a donné sa accord de principe et signera dans les prochaines heures un contrat de deux saisons. D'autres nouveaux éléments sont attendus, à l'image de Messaâdia qui est très proche d'un accord. Enfin, le défenseur malien Berthé a saisi la CRL pour faire pression sur Bentoubal et avoir ses papiers pour changer de club. Une étape qui déçoit les dirigeants clubistes qui ont mis le prix pour une somme de 5 milliards, le coût de la lettre de libération du Malien. *Abderrahmane H.*

BOTOLA DANS LES KIOSQUES

Fidèle à son rendez-vous hebdomadaire du lundi avec ses lecteurs de plus en plus nombreux, Botola 100% Foot consacre ce numéro aux folles rumeurs sur l'exclusion et la dépression de Doukha. Les Verts sont suivis à la loupe en Suisse avant leur dernier test contre la Roumanie et leur départ pour le Brésil. Un reportage sur Oran qui veut chasser ses « trois démons » du Mouloudia est en bonne place alors que la Troisième Mi-Temps s'est intéressé à Abdelhakim Serrar qui a échappé au marquage de Raouraoua III et s'est payé l'USMBA et bien d'autres infos inédites. BOTOLA fait redécouvrir Fendi Abdelhafid, celui qui faisait oublier Ali Fergani, tandis qu'en international, le qatari Ben Hammam est à nouveau accusé de corruption. L'affaire semble sérieuse et risque de coûter cher au Qatar et à quelques 30 présidents de fédérations africaines qui ont goûté aux fruits défendus.

El Watan
météo ALGER 11° 19° | ORAN 16° 23° | CONSTANTINE 8° 14° | OUARGLA 19° 28°
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Lundi 2 juin 2014

LE HIC



COMMENTAIRE

Il est déjà trop tard

Par Ali Bahmane

Dans deux palais du pouvoir, deux facettes d'une tragicomédie toute algérienne. A El Mouradia, Ahmed Ouyahia commence à s'acquitter, avec son zèle habituel, de la corvée de voir défiler dans son bureau une armée d'inconnus de la politique qui viendront disserter doctement du devenir constitutionnel de l'Algérie : ils parleront au nom des Algériens et des Algériennes, diront comment ces derniers doivent penser et se comporter et quels seront leurs gouvernants et leurs institutions. A l'image de nombre de ses prédécesseurs à la tête de commissions bidon, le chef de cabinet écoutera poliment, fera semblant de prendre des notes puis jettera tous les documents dans un tiroir. Ahmed Ouyahia sait pertinemment que le projet constitutionnel est déjà ficelé par le président de la République et son entourage le plus immédiat. Mais en commis de l'Etat discipliné, il doit obéir et jouer absolument son rôle de ravaleur de façade. Le texte sera soumis à l'approbation du Parlement et deviendra un habit sur mesure pour le chef de l'Etat, parfaitement adapté au quatrième mandat : un pouvoir illimité, toutes les institutions mises au service du règne absolu de Bouteflika. Quitte à ce qu'elle aggrave encore la crise que vit le pouvoir, la nouvelle Constitution sera le dernier caprice du monarque mais bel et bien un cadeau empoisonné au peuple algérien.

Dans l'enceinte parlementaire Zighout Youcef, face à des députés ravis, Abdelmalek Sellal décrit, comme à ses habitudes, ce long «fleuve tranquille» qu'est devenue l'Algérie depuis 1999. Mais en se projetant sur les cinq années à venir, il se garde bien de livrer deux à trois vérités crues. L'Algérie ne s'est pas dotée d'un vrai tissu économique de production à l'image de la Turquie, la Malaisie ou l'Indonésie, car elle a été mal gouvernée. Le pays n'a aucune alternative au pétrole et au gaz. Il ne vit que grâce à la dépense publique orientée depuis des lustres vers les importations et vers la redistribution interne à des fins politiques et sociales. La corruption et le gaspillage ont fait le reste. La fin des hydrocarbures n'est pas dans trente années, comme semble le croire le Premier ministre, mais elle est bien là, installée devant notre porte. Les réserves s'affaiblissent ;_fortement consommé localement à large échelle, le gaz algérien se raréfie tandis qu'à l'international il est lourdement concurrencé. Ses prix baissent de manière dramatique. Dans le plan d'action de Abdelmalek Sellal, il est encore question de dépenses publiques et très peu de stratégie de développement. Les experts ont pourtant mis en garde contre cette politique qui mène droit au mur. La maigre cagnotte placée à l'étranger sera sollicitée à outrance, le temps de faire passer le quatrième mandat dans la paix sociale. Au-delà de 2017, advienne que pourra, «tag alaâ men tag» en adage populaire.

Le virage tant attendu ne s'est pas produit. Le pays est en pilotage automatique : un président malade, une absence quasi totale, une grande équipe de décideurs économiques et de managers. Et bien sûr d'une vision d'avenir pour 50 millions d'Algériens dans une poignée d'années.

AVANT-PREMIÈRE DE *RÉVOLUTION ZENDJ* DE TAREK TEGUIA A ALGER

En rouge et noir


PHOTO : D. R.

Au IXe siècle, les Noirs du sud de l'Irak, menés par Ali Ibn Muhammed, s'étaient soulevés contre le califat Abasside, qui avait pour siège Baghdad, pour dénoncer la marginalisation et l'injustice. Dans *Révolution Zendj*, nouveau long métrage présenté hier en avant-première algérienne à la salle Ibn Zeydoun, à Alger, Tarek Teguia lance Ibn Battuta (Fethi Gharès) sur les traces de cette révolte oubliée des esclaves de Bassorah. Ibn Battuta, du nom de l'illustre voyageur maghrébin, a entendu parler de ce «*soulèvement*» lors de la couverture d'une émeute à Ghardaïa. Un hasard ? Le journaliste est envoyé à Beyrouth pour un reportage. Difficile de convaincre la rédactrice en chef (Nacéra Saâdi) sur «la nécessité» d'enquêter sur un tel sujet malgré les «enjeux géostratégiques» au Moyen-Orient. A Beyrouth, le reporter rencontre Nahla (Diyanna Sabri), une étudiante palestinienne qui vit en Grèce. *Nahla* ? Le clin d'œil au film de Farouk Beloufa est évident, Ibn Battuta rappelle le journaliste Larbi Nasri du film de 1979. Tarek Teguia dit que *Révolution Zendj* n'est pas «un remake» de *Nahla*, mais une interrogation sur la destinée des personnages de la fiction trente ans après. Manière également de revenir sur ce qui «persiste» des luttes des années 1980. Ibn Battuta ira ensuite en Irak, à Chatt Al Arab, chercher ce «qui reste» des Zendj et de leur ancienne colère. Ailleurs, en Grèce, les anarchistes continuent la lutte contre «le capitalisme sauvage», et en Irak des investisseurs américains veulent écrire une nouvelle page dans un pays où la civilisation n'a produit que de «la poterie», selon l'expression hautaine de l'un d'eux. Il y a dans le film de Tarek Teguia des lenteurs, des vides, des silences parfois poétique et parfois lourds, des hachures dans la narration, des redondances dans le scénario et de l'ennui. Se peut-il que l'ennui soit «une denrée» artistique? On a l'impression que «les mauvais», méchants et voraces, sont à leur place, et les «bons» ou les candidats à «la bonté», sont des révolutionnaires qui ont «tout» compris à la marche du monde. *Révolution Zendj*, film politique dévoilant «*une carte des tensions et des résistances*», est entre rouge et noir, communisme et anarchisme. Couleur de la révolte ? «*Il y a des lignes qui se croisent. L'enjeu de ce film est de mettre en liaison les combats des uns et des autres, des luttes ici et là. Les questions qui se posent au sud de la Méditerranée sont les mêmes au Nord*», précise Tarek Teguia. *Révolution Zendj* est en compétition au 2e Festival maghrébin du cinéma d'Alger prévu du 4 au 11 juin. Nous y reviendrons.

Fayçal Métaoui

ATTENTAT DE BRUXELLES

Un djihadiste français interpellé à Marseille

■ Un homme soupçonné d'avoir tué quatre personnes au Musée juif de Bruxelles, le 24 mai, a été arrêté vendredi à Marseille. Hier, aucun média français – tous pris dans la spirale de la piste antisémite – n'a mis en parallèle l'événement terroriste belge avec l'information publiée en Israël sur la qualité de deux des victimes de la tuerie. En effet, le couple israélien abattu faisait partie des services secrets israéliens, selon le quotidien Haaretz. Leur mort doit-elle tout au hasard de leur présence en ce lieu, se demandait le journal, lequel faisait état de l'enquête diligentée par le Mossad pour savoir si l'acte pouvait avoir d'autres raisons, plus politiques que celles avancées initialement. En tout cas, il est sûr que les services de police européens, dont la coopération s'est étoffée ces dernières années, ne sont pour rien dans l'interpellation du suspect arrêté par hasard, à la gare routière Saint-Charles, à Marseille, par les douaniers, lors d'un simple et banal contrôle anti-drogue d'un autocar en provenance d'Amsterdam via Bruxelles. L'homme, d'après les services de renseignement, s'est radicalisé lors de ses séjours dans les diverses prisons où il a été incarcéré. A la fin de sa dernière détention, en décembre 2012, il avait rejoint la Syrie. La DGSI l'avait repéré depuis le début de l'année 2013. Il avait été remarqué en Allemagne en mars 2014 par les services allemands ; il revenait d'un séjour en Asie du Sud-Est, avant qu'il ne rejoigne la Belgique. Il n'avait jamais séjourné en France jusqu'à son arrestation.

Walid Mebarek

POINT ZÉRO

Psychologie du virus (I)

Par Chawki Amari

Après l'Ebola, la toute récente épidémie de méningite et les derniers coronavirus de La Mecque, l'Algérie réalise qu'elle fait face à des virus mortels. Et ce ne sont pas des démocrates de rue ou des militants des droits de l'homme, autant de virus férocement combattus par la médecine officielle et le chef de service infectiologie, le docteur Hamel. Sauf que, c'est une question de point de vue, pour un virus, le virus c'est l'anti-virus. Dans ce combat mortel qui se joue dans un corps plus ou moins sain, qui est l'un et qui est l'autre ? Il faut en revenir aux définitions, un virus est une entité biologique qui ne peut vivre seul ou se reproduire, et a besoin d'une cellule hôte dont il utilise les ressources pour se multiplier. Chacun peut faire l'expérience et imaginer Saadani, Ouyahia, Bouteflika et son frère sur une île déserte, ils seront incapables de trouver de l'énergie car dans cette expérience, il est interdit de faire passer des tuyaux de Hassi Messaoud. Ils seront tout aussi incapables de se reproduire puisque leur méthode de multiplication se fait par la force et la contamination. Ce qui n'est pas le cas d'une association de militants des droits de l'homme qui pourra se reproduire, étant jeune et mixte, et ayant appris à gagner de l'argent en travaillant. Maintenant que le virus est identifié, comment le combattre ? Kaspersky refusant toujours de venir pour des raisons de sécurité et Pasteur, mort en France, le problème se réglera tout seul. Car une fois la cellule infectée, le virus la détruit et en utilise une autre, jusqu'à la disparition de toutes les cellules. Plus de cellules, plus de virus. Oui, effectivement, cela suppose la destruction du pays. Justement, Sellal vient d'annoncer devant l'APN qu'il n'y aura plus de pétrole en 2030. Finalement, il n'y avait pas besoin d'expérience pour identifier le virus, il suffisait d'écouter le Premier ministre.